

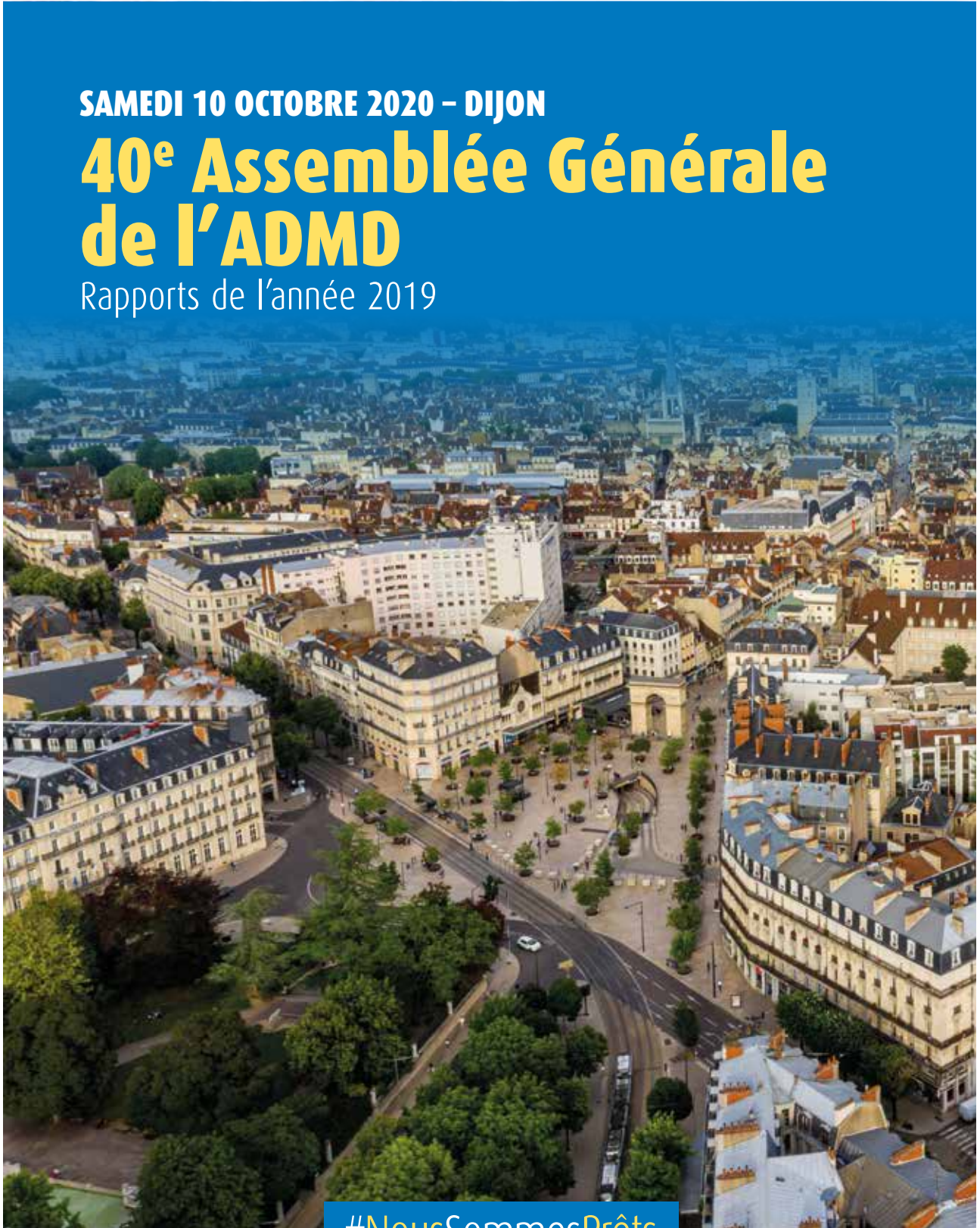
ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ.

JOURNAL DE L'ADMD
N° 150
JUIN 2020

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 – DIJON

40^e Assemblée Générale de l'ADMD

Rapports de l'année 2019



#NousSommesPrêts

MATÉRIEL DE VOTE INCLUS

Éditorial



Je ne peux pas débiter cet éditorial sans être en pensée, d'abord avec toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont souffert durant la très difficile période que nous avons traversée au printemps ; et bien sûr, avec nos proches qui ont succombé. Ils savent ma compassion et ma solidarité. Ensuite, avec toutes celles et tous ceux qui, en prenant des risques, ont poursuivi leur mission au service du public, et notamment les personnels soignants. Dans notre association, je voulais remercier nos salariés, nos bénévoles, nos délégués qui sont restés à l'écoute de nos adhérents.

Il est encore trop tôt pour tirer les leçons de la très récente crise sanitaire au regard de la loi française sur la fin de vie, la loi du 2 février 2016 dite Claeys-Leonetti, mais il est absolument certain que cette crise, inédite, a souligné les carences de la loi française sur la fin de vie, ainsi que de la prise en charge dans les hôpitaux et les Ehpad, malgré l'extraordinaire investissement humain des personnels.

Depuis le 17 mars, notre association a été dans l'impossibilité de réunir ses adhérents, de communiquer fréquemment avec celles et ceux qui, éloignés de l'informatique, n'ont pas ou pas aisément accès à Internet. Ceux-là se sont probablement sentis isolés, délaissés. J'en suis désolé, et c'est pourquoi j'ai souhaité écrire personnellement à chacun d'entre vous durant ce confinement. Aussi, dès que nous le pourrons – très certainement dès le mois de septembre – nos délégués organiseront de nouveau des réunions avec vous ; moi-même, je reprendrai mes déplacements dans nos délégations pour vous retrouver et vous parler de notre

revendication, de la loi d'ultime liberté que nous souhaitons légitimement.

Mais d'ores et déjà, j'ai demandé à nos délégués d'organiser des pique-niques qui permettront, dans cet été que je souhaite paisible, tout en maintenant les gestes barrières et la distanciation physique nécessaire, de retisser le lien de solidarité et d'amitié qui unit les adhérents de notre belle association. Nos délégués vous informeront...

Et puis notre assemblée générale, la 40^e, se tiendra comme prévu le samedi 10 octobre prochain, à Dijon, à l'invitation de notre délégué pour la Côte-d'Or, Serge Bacherot, et des bénévoles de la délégation ; peut-être que son format devra être modifié afin de tenir compte des contraintes sanitaires qui nous seront alors imposées. Bien sûr, je vous en dirai plus dès que cela sera possible...

À quelques jours de la période estivale qui vous permettra, je l'espère très sincèrement, de retrouver celles et ceux dont l'affection nous a tant manqué durant les longues semaines de confinement, je vous souhaite le meilleur. À celles et ceux que la maladie ou la solitude accablent, je vous dis ma solidarité et mon empathie.

Pour finir, permettez-moi de me souvenir de deux membres éminents de notre comité d'honneur : Guy Bedos et Marcel Maréchal, décédés à quelques jours d'intervalle. Nous leur rendons hommage à la page 5 de ce Journal.

Amicalement.

Jean-Luc Romero-Michel,
président bénévole,
délégué pour les 12^e & 13^e arrdts de Paris
@JeanLucRomero

SOMMAIRE

P.3 Lettre de convocation
40^e assemblée générale

P.4 Actualités

P.6 Rapport moral

P.8 Rapport d'activité

P.10 Rapport financier

P.14 Rapports du
commissaire aux comptes

P.16 Vie des délégations

40^e assemblée générale de l'ADMD à Dijon

LETTRE DE CONVOCATION



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité
Association agréée par le ministère de la santé pour représenter les usagers de santé

Services administratifs : 01 48 00 04 16
 ADMD-Écoute : 01 48 00 04 92
 Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89
 130 rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : infos@admd.net
 Site : www.admd.net • Twitter : @admdfrance - @jeunesadmd

Paris, le 26 juin 2020

Madame, Monsieur,
 Chers adhérents,

Conformément aux articles 4 et 5.8 des statuts, et R.5 du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité qui se réunira :

le samedi 10 octobre 2020, à partir de 9h00, à Dijon (Côte-d'Or)
(Congrexpo – 3, boulevard de Champagne – Dijon)

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par le conseil d'administration (réunion du samedi 6 juin 2020) :

- présentation du rapport moral (cf. pages 6 et 7 du Journal 150),
- présentation du rapport d'activités (cf. pages 8 et 9 du Journal 150),
- présentation du rapport du commissaire aux comptes, du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (cf. pages 10 à 15 du Journal 150),
- affectation du résultat de l'exercice au compte « report à nouveau »,
- présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2020 (cf. pages 12 et 13 du Journal 150),
- quitus entier et sans réserve au Conseil de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- ratification d'un administrateur coopté le 13 septembre 2019, en remplacement d'un administrateur démissionnaire (cf. page 4 du Journal 150),
- ratification du transfert du siège social voté par le conseil d'administration le 7 décembre 2019 (cf. page 4 du Journal 150),
- questions diverses.

J'espère vous retrouver nombreux.

Amities,

Jean-Luc Romero-Michel
 Président

NB : N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Confiez une copie de vos directives anticipées à notre Fichier national. Elle sera consultable et imprimable en ligne depuis votre espace personnel sécurisé sur le site www.admd.net.

05/2020

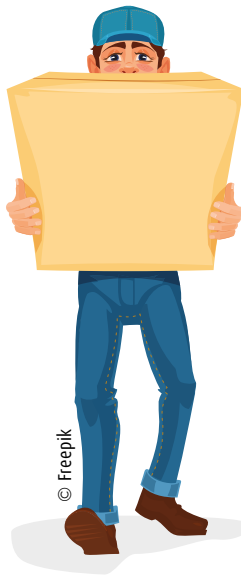


Nomination

Claudine Guinot a été nommée administratrice de l'ADMD par une décision du 13 septembre 2019, conformément à l'article 5.8 de nos statuts et à la suite de la démission de notre ami Gérard Tourette qui fut longtemps délégué pour l'Aveyron. Notre 40^e assemblée générale devra ratifier la cooptation de Claudine Guinot ; ce sera l'objet de la sixième résolution soumise au suffrage de nos adhérents. Claudine est adhérente de notre association depuis le 29 avril 2008 et réside à Auxerre. Elle est notre déléguée pour l'Yonne depuis le 1^{er} janvier 2017, date de sa retraite.

Auparavant, Claudine a été fonctionnaire de l'Etat pendant 25 ans, puis cadre hospitalier en qualité de mandataire judiciaire, titulaire du certificat national de compétence à la protection des majeurs et du diplôme d'Etat d'assistante sociale. Elle s'est beaucoup investie dans le monde associatif, notamment de 2009 à 2015 en tant que déléguée régionale Bourgogne de l'ANMJPM (Association nationale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs).

Aujourd'hui, elle est adhérente au Cercle Condorcet d'Auxerre, sociétaire de la Société scientifique et artistique de Clamecy (Nièvre), membre permanent de la Commission préfectorale d'information et de sélection d'appels à projets des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'Etat pour l'Yonne.



© Freepik

Déménagement

Conformément à nos textes, le Bureau de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité a autorisé son président, le 3 octobre 2019, à signer un bail commercial pour des bureaux situés au numéro 130 de la rue Lafayette, à Paris (10^e) ; le conseil d'administration, lors de sa réunion du 7 décembre 2019, a validé le changement du siège social de l'ADMD qui est effectif depuis le 31 mars 2020 et a été déclaré à la préfecture de Paris (récépissé du 14 mai 2020). Notre 40^e assemblée générale devra ratifier ce transfert de siège social ; ce sera l'objet de la septième résolution soumise au suffrage de nos adhérents.

Le déménagement – qui était initialement prévu le 1^{er} avril – s'est réalisé le 17 juin, crise sanitaire oblige. Après 19 années passées rue de Chabrol, l'ADMD a intégré de nouveaux locaux plus fonctionnels et mieux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Report de la 6^e édition de l'ADMDTour

Le Bureau national des Jeunes de l'ADMD a décidé de reporter la 6^e édition de sa traditionnelle tournée estivale, prévue en juillet 2020, à l'été 2021. Cette décision a été prise avec gravité mais aussi en responsabilité, au vu de la situation sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales.

Alors que nos aînés ont payé et paient encore un très lourd tribut à la pandémie, alors que jamais les directives anticipées n'auraient été aussi utiles aux médecins hospitaliers pour connaître les volontés de fin de vie de leurs patients les plus atteints, il demeure indispensable d'informer les Français, comme le fait l'ADMDTour, sur leurs droits en fin de vie et de faire la promotion des directives anticipées et des personnes de confiance.

Cette année, ce travail bénévole d'information – financé intégralement par l'ADMD – aurait été indispensable, puisque l'Etat est défaillant dans ce domaine. Malheureusement, les contraintes s'imposent à nous et nous obligent à reporter la tournée...

Les Jeunes de l'ADMD communiqueront prochainement sur les opérations qu'ils mèneront au second semestre de l'année 2020 afin de poursuivre leur mission d'information et, aux côtés de l'ADMD et de son président, Jean-Luc Romero-Michel, afin de militer pour une véritable loi sur la fin de vie qui autorise, en plus de la prise en charge palliative et de la sédation (qui existe dans tous les pays qui ont légalisé l'euthanasie), une aide active à mourir, dans le respect des volontés et des consciences des citoyens.



Carnet



Notre comité d'honneur a été endeuillé à deux reprises, ces dernières semaines. L'humoriste et comédien **Guy Bedos** nous a quittés le 28 mai, ainsi que le metteur en scène et comédien **Marcel Maréchal**, le 12 juin, fondateur du théâtre de La Criée, à Marseille. Deux militants très engagés à nos côtés qui vont assurément nous manquer... Nous avons une pensée pour leur famille.



Nouvelle déléguée

Nommée par le conseil d'administration du 6 juin 2020, pour une prise de fonction le 1^{er} octobre 2020

Béatrice Géraud (Creuse et Haute-Vienne / admd23@admd.net et admd87@admd.net)

Les délégations orphelines

Au 26 juin 2020

Ces délégations n'ont plus aujourd'hui de délégué(e); si vous êtes intéressé(e) par le poste, appelez Sandrine Arrault, au 01 48 00 04 16 (description de la mission en bas de la page).

| | | |
|----------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Ardèche : 409 adh. | Isère : 1500 adh. | Somme : 218 adh. |
| Ardennes : 114 adh. | Hte-Marne : 88 adh. | Tarn : 434 adh. |
| Aube : 182 adh. | Nièvre : 237 adh. | Var : 1888 adh. |
| Aude : 428 adh. | Oise : 429 adh. | Val-de-Marne : |
| Cantal : 118 adh. | Pas-de-Calais : 451 adh. | 1789 adh. |
| Drôme : 668 adh. | Saône-et-Loire : 480 adh. | |

(NB: nombre d'adhérents de l'ADMD au 26 juin 2020 : 74 276)

CRITIQUE

Plus Vivant que jamais !

JEAN-LUC ROMERO-MICHEL - ÉDITIONS MICHALON/MASSOT

Christophe Michel était le secrétaire général de l'ADMD. Il est décédé subitement le 29 mai 2018 à l'âge de 31 ans. Ce livre-journal où l'auteur s'adresse à lui au fil des pages est celui qui dit la vérité sur le militant parti beaucoup trop tôt. C'est le livre de la vérité sur un engagement au service de causes pour aider les autres. L'accompagnement dans la maladie, le quotidien au chevet de celui qui souffre sans le dire. Le combat pour une mort dans la dignité, pour permettre à chacun de choisir sa propre fin de vie, pour conquérir une ultime liberté. Le combat qu'il mène inlassablement aux quatre coins de la France pour rencontrer militants et élus. Christophe aura donné sans conteste un nouveau visage à ce combat. C'est aussi le livre de la vérité d'un drame. Celui d'une disparition physique, soudaine, violente. Une mort loin des proches, une mort consécutive aux paradis artificiels dans un appartement francilien.



Oui, Christophe est mort d'une overdose; il avait ses démons, méconnus de tous. C'est la vérité dite maintenant. Une vérité brute avec laquelle doit vivre celui qui reste. Car il y a lui, l'auteur du livre, qui doit maintenant mener seul les combats. Les mêmes que le disparu. Il pourrait rester effondré de chagrin. Personne ne saurait lui reprocher. Dans la vie, il y a aussi la mort. Et inversement. Celui qui reste doit vivre, malgré l'absence, malgré le manque, malgré le vide laissé. Il doit continuer, il doit se battre... pour lui mais aussi pour l'absent et pour les autres. Ce livre est la vérité d'un cri. Celui poussé par l'auteur en direction des élus pour que la France choisisse la voie d'une véritable politique de santé publique qui accompagne sans juger ceux qui en ont besoin. Pour que ce pays, qui compte certainement d'autres formidables Christophe, leur permette d'être avec nous beaucoup plus longtemps. Vivants. Plus vivants que jamais.

Jonathan Denis

L'ADMD RECHERCHE SES FUTURS DÉLÉGUÉS CONTACT | Sandrine Arrault | Tél. : 01 48 00 04 16 | Courriel : s.arrault@admd.net

MISSION

- Le rôle des délégués est de soutenir l'action définie par l'assemblée générale de l'ADMD et mise en œuvre par son conseil d'administration sous l'autorité de son président en sensibilisant l'opinion publique.
- Le délégué est le représentant du conseil d'administration de l'association dans la délégation.
- Le délégué est amené, dans le cadre de la Charte des délégués qui est adossée aux statuts de l'association, à organiser des manifestations sur le territoire

de la délégation. Pour cela, il peut constituer une équipe de délégués adjoints.

CRITÈRES D'ACCESSIBILITÉ

- Être adhérent de l'association dans la délégation, en partager les valeurs laïques et humanistes et respecter la Charte du délégué.
- Savoir utiliser l'informatique, avoir accès à internet, être familiarisé avec les réseaux sociaux.

TYPES D'ACTION

- Campagnes de sensibilisation, réunions publiques, manifestations

symboliques (2 novembre), relais des opérations d'information et de communication mises en place par le conseil d'administration.

PROFIL DU CANDIDAT

- **Expérience** : gestion de projet et expériences associatives sont un plus.
- **Qualités** : dynamique, apte à superviser une équipe (idéalement aux alentours de 3 personnes); capacité à prendre la parole en public.

CONDITIONS

- **Statut** : bénévole
- **Durée du mandat** : un an

minimum, renouvelable

- **Salair / Indemnité** : néant / bénévolat - remboursement intégral des frais engagés.
- **Documents à envoyer** : lettre de motivation + CV

Le Centre national de l'association assure les tâches matérielles pour les délégués (envoi de courrier aux adhérents, mise sous pli, gestion du fichier...).

Le service ADMD-Écoute répond aux questions liées aux situations personnelles de fin de vie.

BILAN D'ACTIVITÉ

Exercice 2019



Rapport moral

PAR JEAN-LUC ROMERO-MICHEL,
PRÉSIDENT DE L'ADMD

Cette année encore, en 2019, le destin a marqué cruellement notre association puisque l'une de ses salariées, Roseline Gillery – en poste depuis 2007 – est décédée le 13 avril. Notre comité d'honneur a aussi été endeuillé avec la disparition de Pierre Bourguignon, membre honoraire du Parlement, de Louis Bériot, homme de lettres, de Marc-Alain Descamps, psychologue, et de Pascale Roberts, actrice ; lequel comité d'honneur s'est enrichi de la présence de Claude-Jean Lenoir, pasteur honoraire.

2019 aura été marqué par le Grand débat national voulu par le président de la République à l'issue duquel la question de la fin de vie est apparue comme un sujet majeur (alors même qu'elle ne figurait pas au programme de cette concertation). Une lettre d'information sur cette initiative présidentielle a été envoyée à tous nos adhérents, individuellement, afin de leur expliquer comment ils pouvaient y prendre leur part. A Paris, une grande réunion publique organisée par l'ADMD le 21 février a réuni 330 personnes dans le 12^e arrondissement, dont plusieurs élus. Dans nos délégations, 25 réunions ont été organisées dans le cadre de ce Grand débat qui fut également l'occasion d'interpeller le président de la République sur les revendications de l'ADMD, au moyen d'une lettre ouverte publiée dans l'édition du 12 février, datée du 13, du quotidien *Le Monde*.

Sur le plan de la mobilisation, j'ai participé comme président de l'ADMD à 36 réunions publiques, aux activités des Jeunes de l'ADMD (Séminaire des Jeunes de l'ADMD, Solidays, 5^e édition de l'ADMDTour), aux 39^e Journées des délégations que j'ai présidées (25 et 26 janvier), à la 12^e Se-

maine de mobilisation (du 23 au 30 avril), à la 39^e assemblée générale organisée cette année à Vannes (le 14 septembre) grâce à notre déléguée pour le Morbihan, Renée Jeanjean et à son adjoint (mais aussi conjoint) Bernard Jeanjean, au pique-nique de rentrée que j'organise chaque année, pour toutes nos délégations parisiennes et de la petite couronne, au bois de Vincennes (le 24 août) et à la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité (le 2 novembre) avec son traditionnel rassemblement sur la place de la République, à Paris. Beaucoup de présence sur le terrain, donc, aux côtés de nos délégués, toujours aussi impliqués et motivés, et de nos adhérents. Entre autres, j'ai participé à deux manifestations internationales : la première, en mars, à Varsovie, avec les associations laïques européennes et la seconde, en juin, à Barcelone, avec plusieurs associations européennes pour le droit de mourir dans la dignité.

Le 1^{er} avril, nous avons embauché un salarié chargé des relations avec la presse, ce qui nous permet de renforcer notre présence médiatique : beaucoup de passages audio-visuels, sur les médias nationaux comme sur les médias locaux, et près de 700 articles de presse écrite sur l'ensemble de l'année. Bien sûr, le travail de nos délégués est essentiel pour cette visibilité et leurs contacts personnels avec les journalistes sont déterminants.

J'ai présidé 5 réunions du conseil d'administration au cours desquels nous avons nommé 13 nouveaux délégués et conduit le traditionnel séminaire de nos salariés.

La fin de l'année a été placée sous le signe du déménagement de nos bureaux actuellement rue de Chabrol, que nous occupons depuis 2001. Le Bureau de l'ADMD m'a autorisé à signer le nouveau bail par une décision du 3 octobre – location à compter du 2 janvier 2020 – et le conseil d'administration a entériné le changement de siège social à compter du 31 mars 2020. La nouvelle adresse – à quelques

Après 40 années, notre association est la plus grande association à œuvrer dans le domaine de la fin de vie. Elle est reconnue pour le sérieux de son organisation et la stabilité de sa gouvernance, pour le pragmatisme et la responsabilité de sa revendication.

dizaines de mètres de la rue de Chabrol – est le 130 rue Lafayette (Paris 10^e). Un comité de pilotage de ce déménagement a été conduit par le délégué général de l'ADMD.

FONDS DE DOTATION DE L'ADMD

Comme chaque année, je termine ce rapport en évoquant notre fonds de dotation qui nous permet, sans que cet argent soit immédiatement mobilisable, de bénéficier de la générosité des Français qui veulent faire aboutir notre revendication pour une loi de liberté. A la fin de l'année 2019, ce fonds de dotation, au service exclusif de l'ADMD, disposait de 4 759 575,68 € et faisait apparaître au compte de résultat un bénéfice de 100 953,41 € (produits : 172 419,73 € / charges : 71 466,32 €). Il est contrôlé par un comptable, un commissaire aux comptes et est placé sous la tutelle du préfet de Paris. Ses comptes sont publiés sur le site du Journal officiel. Cinq subventions ont été versées en 2019 par le Fonds de dotation à l'ADMD, sur son compte ADMD-IG ouvert à la Caisse d'Epargne permettant d'assurer la traçabilité de l'emploi de ces sommes, pour un montant total de 62 979 € et pour les projets suivants : 5^e édition de l'AdmdTour (37 000 €), vidéo pour les réseaux sociaux sur les directives anticipées (9 000 €), application pour smartphone (5 000 €), vidéo pour les réseaux sociaux sur l'Admd-Ecoute (9 120 €) et équipements informatiques (2 859 €). Je précise que ces subventions sont versées en suivant une procédure stricte dont sont informés les services compétents de la préfecture de Paris :

- Décision prise par le conseil d'administration de l'ADMD de solliciter une subvention du Fonds de dotation de l'ADMD, en précisant l'objet, le montant et le fait que le versement se fera sur le compte de l'ADMD-IG, afin de permettre la traçabilité de ces fonds ;

- Lettre de la trésorière de l'ADMD au président du Fonds de dotation de l'ADMD sollicitant une subvention, en précisant l'objet, le montant et le fait que le versement se fera sur le compte de l'ADMD-IG, afin d'assurer la traçabilité de ces fonds ; un document

Cerfa 12156*05 est renseigné et joint à la demande ;

- Décision du conseil d'administration du Fonds de dotation de l'ADMD d'accorder une subvention à l'ADMD, en précisant l'objet, le montant et le fait que le versement se fera sur le compte de l'ADMD-IG, assurant la traçabilité de ces fonds ;

- Lettre du secrétaire général du Fonds de dotation de l'ADMD à la trésorière de l'ADMD, donnant une suite favorable à la demande de subvention, en rappelant l'objet, le montant et le fait que le versement se fera sur le compte de l'ADMD-IG, assurant la traçabilité de ces fonds.

- Attestation du président de l'ADMD justifiant le montant et l'affectation des versements effectués au profit de l'ADMD (conformément au 1) g) 2^o in fine des articles 200 et 238 du CGI).

CONCLUSION

Après 40 années, notre association est la plus grande association à œuvrer dans le domaine de la fin de vie. Elle est reconnue pour le sérieux de son organisation et la stabilité de sa gouvernance, pour le pragmatisme et la responsabilité de sa revendication. Agréée pour représenter les usagers du système de santé, l'ADMD est un interlocuteur compétent et apprécié des pouvoirs publics dans le cadre de la démocratie sanitaire.

Son service Admd-Ecoute, animé par une vingtaine de bénévoles très actifs, apporte conseil, soutien, entraide et solidarité à nos adhérents et à leurs proches, ainsi qu'aux non-adhérents qui font appel à lui.

Notre fichier des directives anticipées – le seul qui existe en France – mis à la disposition de ses utilisateurs via l'espace personnel des adhérents et via l'application smartphone, remplit admirablement le rôle de « coffre-fort » pour ce document et ses annexes essentiels – mais encore méconnus, sauf des adhérents de notre association – pour la sécurisation des parcours de fin de vie.

Jean-Luc Romero-Michel,
président de l'ADMD



Rapport d'activité

PAR JONATHAN DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ADMD

J'ai été élu à ce poste le 5 octobre 2018, à la suite de notre très regretté Christophe Michel-Romero ; l'exercice 2019 est donc le premier dont j'assume pleinement la responsabilité en ma qualité de secrétaire général – fonction que je suis ravi d'exercer quotidiennement auprès de nos délégués et des membres de nos délégations.

Ce travail de secrétaire général, je l'exerce aux côtés de notre président, Jean-Luc Romero-Michel, et des neuf salariés de notre association ; avec une pensée pour Roseline Gillery qui est décédée le 13 avril 2019 des suites d'une maladie.

Année après année, notre association poursuit sa mutation et s'adapte à un environnement de plus en plus réglementé et exigeant. A cet égard, j'entends certains délégués regretter le formalisme de notre association : mais c'est tout à son honneur de respecter scrupuleusement les règles et d'être à l'abri de tous les redressements administratifs et financiers. Pour mémoire, l'ADMD a mis en place en un temps record sa conformité au Règlement général sur la protection des données ; ses comptes annuels ne font jamais l'objet d'aucune remarque particulière de la part du commissaire aux comptes, même quand notre dossier est de nouveau contrôlé par l'organisme de tutelle du commissaire aux comptes ; le dernier contrôle Urssaf n'a donné lieu à aucune rectification des sommes versées.

DES RENDEZ-VOUS TRADITIONNELS

Nos 39^e Journées des délégations se sont déroulées, traditionnellement, le dernier week-end du mois de janvier ; les 25 et 26 janvier 2019, donc... Temps de formation et de partage avec les responsables nationaux et locaux de notre association (y compris les Jeunes de l'ADMD) – mais aussi temps de convivialité – plus d'une centaine de personnes ont travaillé ensemble pour parler de la stratégie de l'année à venir et ont reçu une information complète sur le tout nouveau RGPD et une formation en communication avec un journaliste télé.

La 12^e Semaine de mobilisation, du 23 au 30 avril, a permis à tous les militants de notre association d'aller au contact des Françaises et des Français qui s'interrogent sur la fin de vie – la leur et celle de leurs proches – et de faire une fois encore la promotion

des directives anticipées, toujours mal connues dans notre pays.

Les Jeunes se sont mobilisés durant cette année avec trois temps forts : le séminaire annuel des Jeunes de l'ADMD, le festival Solidays (du 21 au 23 juin 2019) et la 5^e édition de l'#AdmdTour (du 28 juin au 13 juillet) qui a mené le bus de la liberté de Paris à Verdun.

Les pique-niques de rentrée, chaque année, ont séduit beaucoup de nos adhérents. Au bois de Vincennes, à Paris, près de 200 militants ont répondu le 24 août à l'invitation du président de l'ADMD, par ailleurs délégué pour les 12^e et 13^e arrondissements de Paris.

Le samedi 14 septembre, notre 39^e assemblée générale s'est tenue à Vannes, dans le Morbihan, à l'invitation de notre déléguée, Renée Jeanjean, qui avait concocté un programme de qualité. Qu'elle en soit de nouveau remerciée par ces mots dont je vous prends à témoin.

Enfin, notre 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité a permis de rappeler notre revendication et de nous souvenir de ceux que nous aimons qui sont morts dans des conditions qu'ils n'avaient pas souhaitées, parce que la loi actuelle (2 février 2016) n'organise pas la démocratie sani-

Numéro de la première carte délivrée le 1^{er} janvier 2019 :

166 775

Numéro de la dernière carte délivrée le 31 décembre 2019 :

175 570

Nombre brut de nouvelles adhésions :

8 795

Nombre net de nouvelles adhésions (entrée dans le fichier – sortie du fichier) :

3 052

Nombre d'adhérents actifs au 31 décembre :

73 280 dont 51 521 femmes et 21 759 hommes

Nombre de directives anticipées gérées au 31 décembre (en pourcentage des adhérents actifs) :

44 666 (60,95 %)

taire, le droit des patients et le respect des volontés individuelles. A titre personnel, j'ai participé au rassemblement organisé sur la place de la République, à Paris, à l'initiative – comme chaque année – du président de l'ADMD et en présence de membres de notre comité d'honneur et d'élus. Une plaquette de 4 pages a été éditée à cette occasion, évoquant la mobilisation de chacune de nos délégations participantes.

En février (n°146), en juin (n°147) et en septembre (n°148) sont parus les derniers numéros du Journal de l'ADMD. Cette année encore, nous avons pu réaliser des économies sur cette communication papier, tout en conservant ce mode de communication et d'information avec nos adhérents qui ne sont pas encore familiarisés avec l'informatique.

Durant cette année, j'ai participé à 23 réunions dans nos délégations, à l'invitation de nos délégués. J'ai pris, à chaque fois, beaucoup de plaisir.

UNE COMMUNICATION QUI S'ADAPTE À NOTRE SIÈCLE

La communication numérique de notre association, les outils dématérialisés mis à la disposition de nos délégués comme de nos adhérents n'ont jamais été aussi nombreux et aussi complets. Tout en préservant une communication traditionnelle papier – qui coûte cher financièrement et environnementalement – nous continuons de développer nos outils internet et de réseaux sociaux.

Nous encourageons nos adhérents à renouveler leur cotisation par carte bancaire, directement sur leur espace personnel via le site admd.net. En faisant cela, nous gagnons du temps de travail et économiserons des dizaines de milliers d'euros en papier et affranchissement. Cet espace personnel se renforce et se complète mois après mois... Une application pour smartphone a aussi été développée, mais sa validation par Apple a pris plus de temps que prévu et a reporté sa mise en service au tout début de l'année 2020.

De même, nos délégués ont à leur disposition un espace Délégués sur lequel ils retrouvent les informations et les outils qui leur permettent d'exercer leur mission bénévole de la manière la plus efficace possible. Accessoirement, la mise à disposition des fichiers de nos adhérents sur cet espace les rend sécurisés et non susceptibles d'être importés ou copiés, en conformité avec le RGPD.

Des nouveaux moyens de communication (visuels,

Gif, vidéo) ont été réalisés pour accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux et sont à la disposition de tous les adhérents, depuis le site admd.net, qu'ils pourront eux-mêmes partager comme ils le font déjà avec les articles et les news de notre site.

LA VIE QUOTIDIENNE

Le conseil d'administration, en 2019, s'est réuni à 5 reprises. Nous avons procédé au remplacement d'un administrateur, démissionnaire pour raison de santé, et élu deux nouveaux administrateurs, à l'occasion de notre 39^e assemblée générale, au titre du second collège (collège des délégués). Ces procédures ont été menées en parfaite conformité avec nos statuts.

13 nouveaux délégués ont été nommés durant l'année 2019 (14, en 2018), ce qui réduit à 15 le nombre de délégations orphelines au 31 décembre 2019.

Sur le plan matériel, nous poursuivons le remplacement régulier des ordinateurs individuels; de nouvelles machines (photocopieur, affranchissement) ont été prises en location pour remplacer les anciennes.

La sauvegarde externalisée de nos données – qui nous met à l'abri d'une panne en interne – s'est poursuivie. Aujourd'hui, notre base File Maker de gestion des adhérents a été transférée chez un prestataire. Même en cas de coupure d'électricité ou du réseau Internet dans nos bureaux, les adhérents conservent leur accès à leur espace personnel (et donc à la base de données des adhérents) et le site continue de répondre. Notre comptabilité a été mise sur le cloud, sécurisée.

L'ADMD a enfin fait le choix de

la fibre plutôt que le haut débit pour un temps de réponse amélioré dans la communication des salariés avec les serveurs nouvellement externalisés.

CONCLUSION

Je suis fier du fonctionnement de notre association, tant sur le plan administratif que technique et militant. L'année 2019 se termine avec la problématique du prochain déménagement qui occupera le premier trimestre 2020, demandera beaucoup d'énergie à nos salariés et un peu de patience à nos adhérents afin de résoudre les éventuels dysfonctionnements du démarrage...

Jonathan Denis,
secrétaire général de l'ADMD

**La communication
numérique de
notre association,
les outils
dématérialisés mis à
la disposition de nos
délégués comme de
nos adhérents n'ont
jamais été aussi
nombreux et aussi
complets.**



Rapport financier

PAR MADELEINE DENIS, TRÉSORIÈRE DE L'ADMD

Les comptes de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité sont établis par un cabinet d'expertise-comptable (Axess Conseil, Paris 2^e), puis certifiés par un commissaire aux comptes (Michel Coquel, Champs-sur-Marne) qui réalise un audit comptable et financier. Le cas échéant, le commissaire aux comptes doit révéler au procureur de la République les faits délictueux décelés au sein de l'association et découverts au cours de ses différentes investigations. Le commissaire aux comptes est assermenté et dépend directement du ministère de la Justice. Rappelons aussi que le commissaire aux comptes est présent à la réunion du conseil d'administration (samedi 6 juin 2020) qui valide les comptes et répond aux questions des administrateurs qui l'interrogent. Il est ensuite présent lors de l'assemblée générale des adhérents, et à leur disposition.

L'EXERCICE 2019, COMME LE PRÉCÉDENT, SE SOLDE PAR UN RÉSULTAT NET POSITIF

Ce résultat de 295 913 € porte les fonds propres de l'association à 875 267 € (pour un bilan en forte

hausse à 1 083 458 €).

Dans le détail nous observons que le chiffre d'affaires de 1 872 528 € est en hausse de 3,72%; ventilé en +6,78% pour les cotisations bienfaitrices, + 15,60% pour les adhésions, +1,96% pour les renouvellements. Notons que pour soutenir nos adhérents le plus démunis, le poste des exonérations est passé de 10 400 € en 2018 à 13 221 € en 2019.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées, bien qu'en hausse de 6%, à 1 656 592 € contre 1 561 983 € en 2018. Ceci s'expliquant principalement par une meilleure assise numérique et le recours à un personnel extérieur assurant maintenance et sauvegarde informatique (74 780 € contre 26 856 € en 2018). Le routage de notre journal a augmenté de 13 142 €, à prendre comme une dépense contrainte du service aux adhérents, dont le nombre a encore augmenté cette année (+ 3 052 adhérents, chiffre net). Nous relevons par ailleurs une baisse des frais de déplacements des délégations (65 290 € contre 72 278 € en 2018, ainsi qu'une baisse des frais de réception du siège et des administrateurs (5 637 € contre 9 844 € en 2018).

Les autres postes, y compris les salaires, ne suscitent aucune observation particulière. La masse salariale de 611 008 € en 2019 (contre 612 823 € en 2018) représente 36,84% du total des charges en 2019, contre 39,22% en 2018 (en recul de 2,38 points).

Au cours de cet exercice, l'ADMD a reçu une subvention totale de 62 979 € du Fonds de dotation de l'ADMD en couverture de dépenses d'intérêt général: 5 000 € pour développer une application pour smartphone, 9 000 € pour la création d'une vidéo d'information, 37 000 € pour la 5^e édition de la tournée de l'#AdmdTour, 9 120 € pour la création d'une vidéo d'information pour le service Admd-Ecoute, 2 859 € pour l'achat de 2 ordinateurs. Ces subventions sont dûment déclarées dans le cadre de la relation entre le Fonds de dotation de l'ADMD et l'ADMD.

Dans ce bilan 2019, comme déjà évoqué, les capitaux propres augmentent de 295 913 € pour un total de 875 267 €. Le total du passif s'élève à 1 083 458 €. Le poste principal de l'actif repose sur les disponibilités: 982 571 €, soit une augmentation de 265 448 €.

Rappelons que les fonds de

FONDS DE DOTATION DE L'ADMD

Les statuts du Fonds de dotation de l'ADMD ont été déposés en préfecture de Paris le 28 novembre 2011. Révisés, ils ont été déposés en préfecture de Paris le 20 décembre 2011. L'association a fait l'objet d'une publicité au Journal officiel de la République française le 7 janvier 2012 (n°1 de la 144^e année).

Les comptes du Fonds font ressortir un total de produits égal à 172 420 € (158 105 € de libéralités et 14 315 € de produits financiers) et un total des dépenses égal à 71 466 € (dont 62 979 € de subvention, 7 440 € d'honoraires, 50 € de publication

au J0 et 997 € de frais bancaires). Soit un solde positif pour l'exercice 2019 de 100 953 €. Le bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 4 759 576 €.

Durant cet exercice, le Fonds de dotation a versé 5 subventions à l'ADMD pour un total de 62 979 €. Les comptes 2019 du Fonds de dotation ont été adressés le 5 février 2020 à la préfecture de Paris et ont été publiés le jour même au Journal officiel.

Les fonds du Fonds de dotation de l'ADMD sont placés sur des comptes sans risque, donc très faiblement rémunérés.

l'ADMD sont placés sur des comptes sans risque, donc très faiblement rémunérés.

EN CONCLUSION

Ces résultats positifs sont une fois de plus le reflet d'une association dynamique, déterminée, à l'écoute et soucieuse de préserver ses ressources pour mener le combat vers une loi de liberté. Chacun dans son domaine de compétence a su rationaliser ses efforts sans perdre en efficacité. C'est la somme de nos actions individuelles qui fera notre réussite collective. Continuons sur cette voie. Appliquons toujours cette politique éclairée et dépensons quand c'est néces-

saire et voulu par notre objectif. Merci à tous ceux qui ont participé à ce résultat chiffré et qui, à long terme et bénévolement, donnent de leur temps pour faire vivre l'association et soutenir nos adhérents les plus fragiles.

Nous devons en effet rappeler que les administrateurs de l'ADMD – pas plus que les autres bénévoles de l'association – ne sont pas rémunérés.

Merci à toutes ces forces vives animées de positivité et d'esprit constructif.

Madeleine Denis,
trésorière de l'ADMD

À PROPOS DU PRÉVISIONNEL POUR 2020

Nous maintenons la prudence et respectons trois objectifs :

- L'éventualité du ralentissement de l'augmentation du nombre d'adhérents (augmentation pourtant constante d'année en année),
- La poursuite des efforts budgétaires de réduction des coûts,
- La poursuite de la dématérialisation de la communication de l'ADMD, tout en maintenant, pour ceux qui en ont besoin ou le souhaitent, une communication traditionnelle au format papier.

Éléments analytiques (en euros)

| | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Affranchissement | 223 549,02 | 212 109,44 | 266 197,99 | 298 748,32 |
| Animation des délégations | 176 777,98 | 158 296,39 | 177 634,25 | 189 696,79 |
| Assemblée générale | 53 609,76 | 43 683,31 | 64 488,95 | 120 513,52 |
| Cotisations aux associations (CISS, ...) | 2 440,00 | 2 654,50 | 1 258,00 | 2556,44 |
| Frais téléphoniques et internet | 24 108,47 | 23 394,41 | 24 807,43 | 19 355,10 |
| Journal de l'ADMD | 190 340,42 | 168 262,30 | 261 772,50 | 268 683,64 |
| Journée mondiale | 6 495,15 | 2 342,05 | 3 288,30 | 77 093,81 |
| Journées des délégations | 27 622,54 | 26 175,15 | 21 993,79 | 22 273,05 |
| Impressions (tracts, têtes de lettre, ...) | 54 131,48 | 62 341,46 | 81 033,86 | 61 811,99 |
| Relations internationales | 2 684,87 | 12 006,08 | 5 381,24 | 15 346,72 |
| Réunions des commissions et des délégations nationales | 535,50 | 15 588,15 | 3 998,09 | 4 667,45 |
| Jeunes ADMD | 74 030,28 | 84 346,56 | 77 009,94 | 70 784,74 |
| Réunions du conseil d'administration | 5 297,33 | 6 433,65 | 19 295,25 | 7 810,31 |

Actif/Passif 2019/2018 (en euros)

| | | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|-------------|------------------|----------------|
| ACTIF | BRUT | NET | NET |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 285 256 | 19 120 | 25 126 |
| Immo. corporelles et incorporelles | 7 016 | 7 016 | 13 695 |
| Autres immobilisations financières | 12 034 | 12 034 | 10 510 |
| ACTIF CIRCULANT | | 1 064 338 | 765 394 |
| Disponibilités | | 982 571 | 717 123 |
| Charges constatées d'avance | | 66 281 | 47 075 |
| Produits à recevoir | | 0 | 0 |
| TOTAL ACTIF | | 1 083 458 | 790 520 |
| PASSIF | | | |
| CAPITAUX PROPRES | | 875 267 | 579 354 |
| Report à nouveau | | 579 354 | 313 117 |
| Résultat de l'exercice | | 295 913 | 266 237 |
| DETTES | | 208 191 | 211 166 |
| Emprunts et dettes financières diverses (dettes associées) | | 9 386 | 10 650 |
| Dettes fournisseurs et compte rattaché | | 70 650 | 85 750 |
| Dettes fiscales et sociales | | 128 155 | 117 766 |
| Produits constatés d'avance | | 0 | 0 |
| TOTAL PASSIF | | 1 083 458 | 790 520 |

L'ADMD n'a contracté aucun prêt bancaire.

Compte de résultat 2019 (en euros)

| PRÉSENTATION | ARRÊTÉ AU | 31/12/2019 | 31/12/20018 | PRÉVISIONNEL 2020 |
|--|-----------|------------------|------------------|-------------------|
| PRODUITS | | | | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | 1 952 617 | 1 828 231 | 1 825 000 |
| 7094 - Exonérations | | -13 221 | -10 400 | -40 000 |
| 7561 - Adhésions | | 211 605 | 183 049 | 220 000 |
| 7562 - Renouvellements | | 1 461 956 | 1 433 867 | 1 420 000 |
| 7563 - Adhésions bienfaitrices | | 207 133 | 193 982 | 200 000 |
| 701 - Vente de produits finis | | 70 | 311 | 0 |
| Autres produits d'exploitation (cptes 742 - 758 - 7581 - 7588 - 791) | | 85 074 | 27 423 | 25 000 |
| PRODUITS FINANCIERS | | 1 387 | 662 | 1 300 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 385 | 0 | 700 |
| TOTAL PRODUITS | | 1 954 389 | 1 828 893 | 1 827 000 |
| CHARGES | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | 1 656 592 | 1 561 982 | 1 825 000 |
| 604 - Achats d'études et prestations de services | | 0 | 0 | 0 |
| 606 - Achats non stockés de matières et fournitures | | 23 828 | 20 377 | 50 000 |
| 6061 - Fournitures non stockable (EDF...) | | 1 977 | 1 894 | |
| 6064 - Fournitures administratives | | 21851 | 18 483 | |
| 611 - Sous-traitance générale | | 39 740 | 26 598 | 40 000 |
| 613 - Locations | | 124 942 | 137 081 | 200 000 |
| 6132 - Locations immobilières (salles + siège) | | 59 366 | 60 801 | |
| 61321 - Locations salles siège + administrateurs | | 8 140 | 7 197 | |
| 6135 - Locations mobilières | | 65 576 | 76 280 | |
| 61351 - Locations mobilières siège + administrateurs | | 43 615 | 41 512 | |
| 614 - Charges locatives et de copropriété | | 3 000 | 3 000 | 20 000 |
| 615 - Entretien et réparations | | 89 635 | 41 299 | 160 000 |
| 6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers | | 8 117 | 9 322 | |
| 6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers | | 1 164 | 547 | |
| 6156 - Maintenance | | 5 574 | 4 574 | |
| 6157 - Développement et sauvegarde informatique | | 74 780 | 26 856 | |
| 616 - Primes d'assurance | | 5 041 | 4 714 | 6 000 |
| 616 - Etudes et recherches | | 0 | 0 | |
| 618 - Divers (Documentation, frais de colloques) | | 4 059 | 7 548 | 2 500 |
| 6211 - Personnel extérieur | | 2 862 | 1 594 | |
| 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | | 101 047 | 72 578 | 100 000 |
| 6226 - Honoraires | | 101 047 | 72 578 | |
| 6227 - Frais d'actes et de contentieux | | 0 | 0 | |
| 623 - Publicité, publications, relations publiques | | 191 096 | 179 422 | 190 000 |

| | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|
| 6231 - Annonces et insertions | 23 491 | 2 495 | |
| 6232 - Supports de communication | 23 971 | 33 866 | |
| 6236 - Catalogues et imprimés | 46 891 | 62 341 | |
| 6237 - Publications (journal et annexes) | 96 014 | 79 889 | |
| 6238 - Divers (pourboires, dons, fleurs et cadeaux) | 729 | 831 | |
| 624 - Transports de biens et transports collectifs | 0 | 199 | 500 |
| 625 - Déplacements, missions et réceptions | 168 508 | 191 323 | 140 000 |
| 6251 - Voyages et déplacements | 88 830 | 98 757 | |
| 6256 - Missions | 41 860 | 49 017 | |
| 6257 - Réceptions | 37 818 | 43 549 | |
| 626 - Frais postaux et frais de télécommunications | 255 846 | 241 236 | 250 000 |
| 6261 - Liaisons informatiques ou spécialisées | 20 384 | 17 661 | |
| 6263 - Affranchissements | 223 549 | 212 109 | |
| 62631 - Affranchissements siège et administrateurs | 120 316 | 115 666 | |
| 62634 - Affranchissements pour routage | 94 327 | 88 374 | |
| 6265 - Téléphone | 11 913 | 11 466 | |
| 627 - Services bancaires et assimilés | 9 722 | 7 404 | 10 000 |
| 628 - Divers (6281 - Cotisations liées à l'activité) | 2 440 | 2 655 | 4 500 |
| 631 - Impôts, taxes et versements assimilés | 27 586 | 27 171 | 30 000 |
| 6311 - Taxe sur les salaires | 24 888 | 24 508 | |
| 6333 - Agefos formation professionnelle | 2 698 | 2 663 | |
| 641 - Rémunérations du personnel | 420 061 | 423 628 | 420 000 |
| 6411 - Salaires et appointements | 408 897 | 409 688 | |
| 6412 - Congés payés | -2 321 | 2 518 | |
| 6414 - Indemnités et avantages divers (ticket resto + transport) | 13 485 | 11 422 | |
| 645 - Charges sécurité sociale et prévoyance | 156 534 | 160 865 | 160 000 |
| 6451 - Cotisation à l'URSSAF | 118 088 | 124 898 | |
| 6452 - Charges sociales sur congés payés | -928 | 1 007 | |
| 6453 - Cotisations caisses de retraites et prévoyance | 36 871 | 33 168 | |
| 64531 - Mutuelle | 2 503 | 1 792 | |
| 647 - Autres charges sociales | 1 166 | 1 160 | 1 500 |
| 6475 - Médecine du travail | 1 166 | 1 160 | |
| 648 - Autres charges de personnel | 5 661 | 0 | |
| 658 - Charges diverses de gestion courante | 321 | 220 | |
| 680 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements | 23497 | 11 914 | 40 000 |
| (Régularisation liée aux arrondis) | | -4 | |
| CHARGES FINANCIERES | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 1 884 | 674 | 2 000 |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 954 389 | 1 828 893 | 1 827 000 |
| TOTAL DES CHARGES | 1 658 476 | 1 562 656 | 1 827 000 |
| SOLDE | 295 913 | 266 237 | 0 |

Rapport spécial du commissaire aux comptes

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions soumises au contrôle du commissaire aux comptes.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à

vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Dans le cadre de mes travaux, je souligne que, pour cet exercice, votre conseil d'administration a pris la décision de faire appel au Fonds de dotation de l'ADMD pour un montant de 62 979 €, et ce, conformément à l'objet social exclusif de ce dernier.

*Fait à Champs-sur-Marne,
le 30 mars 2020*

Michel Coquel
commissaire aux comptes
membre de la Cie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE MON OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des

règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- l'actif immobilisé,
- l'actif circulant,
- les capitaux propres,
- les dettes à court, moyen et long terme,
- les charges et les produits d'exploitation,
- les charges et les produits exceptionnels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre les procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs-sur-Marne,

Le 30 mars 2020

Michel Coquel
Commissaire aux Comptes

Sommaire

Vie des délégations

| | | | |
|------|------------------------------|------|----------------------------|
| P.16 | 01 - Ain | P.36 | 55 - Meuse |
| P.17 | 02 - Aisne | P.36 | 56 - Morbihan |
| P.17 | 03 - Allier | P.37 | 57 - Moselle |
| P.18 | 04 - Alpes-de-Haute-Provence | P.37 | 58 - Nièvre |
| P.18 | 05 - Hautes-Alpes | P.37 | 59 - Nord |
| P.18 | 06 - Alpes-Maritimes | P.38 | 60 - Oise |
| P.19 | 07 - Ardèche | P.38 | 61 - Orne |
| P.19 | 08 - Ardennes | P.38 | 62 - Pas-de-Calais |
| P.19 | 09 - Ariège | P.38 | 63 - Puy-de-Dôme |
| P.19 | 10 - Aube | P.38 | 64 - Pyrénées-Atlantiques |
| P.20 | 11 - Aude | P.39 | 65 - Hautes-Pyrénées |
| P.20 | 12 - Aveyron | P.39 | 66 - Pyrénées-Orientales |
| P.20 | 13 - Bouches-du-Rhône | P.39 | 67 - Bas-Rhin |
| P.21 | 14 - Calvados | P.40 | 68 - Haut-Rhin |
| P.21 | 15 - Cantal | P.40 | 69 - Rhône |
| P.21 | 16 - Charente | P.40 | 70 - Haute-Saône |
| P.22 | 17 - Charente-Maritime | P.41 | 71 - Saône-et-Loire |
| P.22 | 18 - Cher | P.41 | 72 - Sarthe |
| P.22 | 19 - Corrèze | P.41 | 73 - Savoie |
| P.22 | 20 - Corse | P.42 | 74 - Haute-Savoie |
| P.23 | 21 - Côte-d'Or | P.42 | 75 - Paris |
| P.23 | 22 - Côtes-d'Armor | P.45 | 76 - Seine-Maritime |
| P.24 | 23 - Creuse | P.45 | 77 - Seine-et-Marne |
| P.24 | 24 - Dordogne | P.46 | 78 - Yvelines |
| P.24 | 25 - Doubs | P.46 | 79 - Deux-Sèvres |
| P.25 | 26 - Drôme | P.46 | 80 - Somme |
| P.25 | 27 - Eure | P.46 | 81 - Tarn |
| P.25 | 28 - Eure-et-Loir | P.46 | 82 - Tarn-et-Garonne |
| P.26 | 29 - Finistère | P.46 | 83 - Var |
| P.26 | 30 - Gard | P.47 | 84 - Vaucluse |
| P.27 | 31 - Haute-Garonne | P.47 | 85 - Vendée |
| P.27 | 32 - Gers | P.48 | 86 - Vienne |
| P.27 | 33 - Gironde | P.48 | 87 - Haute-Vienne |
| P.28 | 34 - Hérault | P.49 | 88 - Vosges |
| P.28 | 35 - Ille-et-Vilaine | P.49 | 89 - Yonne |
| P.29 | 36 - Indre | P.49 | 90 - Territoire-de-Belfort |
| P.29 | 37 - Indre-et-Loire | P.50 | 91 - Essonne |
| P.29 | 38 - Isère | P.50 | 92 - Hauts-de-Seine |
| P.29 | 39 - Jura | P.50 | 93 - Seine-Saint-Denis |
| P.30 | 40 - Landes | P.51 | 94 - Val-de-Marne |
| P.31 | 41 - Loir-et-Cher | P.51 | 95 - Val-d'Oise |
| P.31 | 42 - Loire | P.52 | 971 - Guadeloupe |
| P.31 | 43 - Haute-Loire | P.52 | 972 - Martinique |
| P.32 | 44 - Loire-Atlantique | P.52 | 973 - Guyane |
| P.32 | 45 - Loiret | P.52 | 974 - La Réunion |
| P.33 | 46 - Lot | P.52 | 98 - Monaco |
| P.33 | 47 - Lot-et-Garonne | | |
| P.33 | 48 - Lozère | | |
| P.34 | 49 - Maine-et-Loire | | |
| P.34 | 50 - Manche | | |
| P.34 | 51 - Marne | | |
| P.35 | 52 - Haute-Marne | | |
| P.35 | 53 - Mayenne | | |
| P.35 | 54 - Meurthe-et-Moselle | | |

01 - AIN



528 adhérents

Délégué: Jean-Pierre Christin

18, rue Lalande - 01000 Bourg-en-Bresse

admd01@admd.net

QUELQUES CHIFFRES...

La délégation compte 528 adhérents fin 2019, en augmentation par rapport à l'année précédente, avec 53 adhésions (dont 9 couples), mais malheureusement aussi 18 décès et autant de départs. Et parmi les décès, nous nous rappelons avec émotion celui de notre amie Odile Curtet, ancienne déléguée, le 28 avril, après celui de son mari Raymond, lui aussi militant de l'ADMD, fin 2018.

La tenue de 10 permanences les premiers mercredis du mois (sauf juillet et août).

ACTIONS VERS LES ADHÉRENTS, LES SYMPATHISANTS ET LE PUBLIC

- Distribution d'information sur les marchés de Bourg et Gex, et repas en commun avec les militants à l'occasion de la Semaine de mobilisation (entre les 22 et 28 avril).

- **Le samedi 21 septembre**, réunion annuelle des adhérents de la délégation.

- **Le 2 novembre**, installation d'un stand sur le marché de Bourg pour informer le public sur l'importance de rédiger des directives anticipées. De nombreux contacts à cette occasion.

- Interventions auprès d'adhérents pour les informer de leurs droits (refus de traitements, prise en compte des DA). A noter que la mention de leur adhésion à l'ADMD a quelquefois des effets positifs auprès du corps médical.

- De plus en plus de demandes d'information d'adhérents (ou de personnes qui adhèrent à cette occasion) sur les possibilités de fin de vie à l'étranger, et surtout en Suisse dont nous sommes voisins.

ACTIONS VERS LE SECTEUR MÉDICAL

Danièle Dumollard représente les usagers auprès d'un établissement de santé.

ACTIVITÉS DU DÉLÉGUÉ

Les 25 et 26 janvier, participation aux journées des délégations.

Le 9 mars, participation à une réunion organisée par la délégation du Jura à Lons-le-Saulnier.

Le 6 avril, avec quelques militants, participation à une réunion organisée par la délégation de Saône-et-Loire, en présence de Jean-Luc Romero-Michel.

Le 14 septembre, participation du délégué à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

Le 23 septembre, prise de contact avec le (nouveau) président de la Libre-Pensée de l'Ain, en vue de mener des actions conjointes.

02 - AISNE

217 adhérents

Déléguée: Martine Viet -
41, rue du Colombier - 02000 Laon
admd02@admd.net

L'Aisne prend de mieux en mieux conscience de l'existence d'une association qui parle autrement de la fin de vie, que l'association JALMALV. Fin 2018, nous nous étions fixé des points à travailler en 2019.

Comment obtenir une augmentation du nombre d'adhérents? Le nombre d'adhérents est en augmentation. Nous combinons réunions publiques organisées en partenariat avec les communes, réunions d'information plus modestes et rendez-vous individuels. Intervention à la rencontre MGEN en juin. En octobre, rencontré-débat à Laon organisée en partenariat avec la ville, en présence de Jonathan Denis, animée par le responsable du journal *l'Union*. Nous avons donné priorité à la parole du citoyen en débutant par la lecture de témoignages lus par des comédiens. Café-échanges à Vervins, organisé en partenariat avec la ville. Projet de participation au forum « Bien vieillir » à La Capelle. Nous avons donné cette année la priorité au secteur nord du département où il n'y a aucun adhérent.

Comment développer la dimension militante? L'appel à témoignages a permis à certains adhérents de sortir de leur silence et à oser parler. Nous allons poursuivre.

Comment faire évoluer la position des députés de l'Aisne? Point difficile. La position des députés de l'Aisne est frileuse. Nous l'avons fait connaître à tous les Axonais par voie de presse. Nous sollicitons l'appui des députés de la région Hauts-de-France, favorables à une évolution de la loi.

Comment entrer en contact avec le monde médical? Ce point progresse bien. Contact avec le président du conseil de l'ordre des médecins. Rencontre avec des médecins généralistes. L'un d'eux a adhéré à l'ADMD et est intervenu publiquement à la rencontre de Laon.

Projet singulier: un appel à témoignages centré sur la relation patient-médecin a suscité beaucoup de réactions. Les témoignages reçus (citoyens, professionnels de santé, lycéens, artistes) ont été imprimés dans un cahier unique. Y figure la position des élus. Nous remercions les délégués de Seine-et-Marne et de l'Allier qui ont participé au projet. Ce cahier de témoignages qui circule de manifestation en manifestation, s'enrichit d'autres témoignages, libère la parole. Enfin, nous travaillons particulièrement les relations avec la presse locale qui relaie nos manifestations sans trahir leur esprit.

03 - ALLIER

410 adhérents

Délégué: Jacques Missonnier
135, avenue du 8 mai 1945
03100 Montluçon - admd03@admd.net

25 et 26 janvier: Journées des délégations à Paris.

12^e Semaine de mobilisation

Vendredi 26 avril: Christian Chevalier, délégué adjoint pour la région de Moulins et des militants du secteur tractent sur le marché de Moulins.

Samedi 27 avril: Colette Malleret, déléguée adjointe pour la région de Vichy et ses amis sont présents au marché couvert de la ville.

Samedi 27 avril: les militants du secteur de Montluçon sont place Notre-Dame au marché de la Vieille Ville. Un interview est donné au journal *La Montagne*.

Les trois présences ont été annoncées dans le journal local.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 28 et 29 septembre: Montluçon au Centre Athanor. 13 adhérents tiennent le stand.

Les 5 et 6 octobre: Moulins à l'Espace Villars. Le stand est tenu par 9 adhérents.

Vichy: depuis le changement de majorité municipale, le forum de Belleville/Allier n'est autorisé qu'aux associations sportives et culturelles.

Remarque: à Montluçon et Moulins, nous avons été questionnés sur l'autorisation d'euthanasie pour « vie accomplie » (débat relancé en Belgique par le Parti Libéral Flamand) euthanasie sans référence à « phase terminale d'une maladie incurable ». Débat difficile mais qui mérite d'être ouvert.

REPRÉSENTANT DES USAGERS

Le délégué départemental qui siégeait en tant que RU au conseil de surveillance du Centre hospitalier de Bourbon l'Archambault est nommé au Conseil des Usagers au sein de l'établissement. À ce titre, il participe à la semaine de sécurité des patients organisée du 18 au 22 novembre en choisissant le thème « Les droits relatifs à la personne malade et à la personne en fin de vie ».

Les 6 et 7 décembre « Rencontres laïques » à Vichy

Lors de ces journées organisées par l'association *Vivre la laïcité*, Nadia Geerts, professeure à l'Université de Bruxelles, a donné une conférence d'une grande tenue « Plaidoyer pour le droit à l'euthanasie ». Nous avons pu tenir une table.

Collecte de témoignages

Martine Viet, déléguée pour l'Aisne, nous a demandé de lui transmettre des témoignages de fin de vie en vue d'éditer une plaquette. Ce travail nous a fait prendre conscience de l'importance de mettre par écrit

tous les témoignages recueillis, de doléances ou de satisfactions. A noter que pour la première fois nous avons été joints par des non-adhérents, qui souhaitaient témoigner de fins de vie calamiteuses de proches.

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



291 adhérents

Déléguee: Mariannick Bouchardeau
37, les Hauts de Chantemerle
04310 Peyruis - admd04@admd.net

Cette année, les efforts de la délégation se sont concentrés vers la propagande avec des distributions de tracts et des échanges au cours des marchés de différentes villes : Manosque, Forcalquier, Digne-les-Bains, Oraison, Saint-Auban durant le mois de mars et une participation au forum des associations à Digne-les-Bains. Le 2 novembre, nous avons fait un tractage au marché de Digne-les-Bains et avec les adhérents qui nous ont rejoints, nous avons partagé un repas au restaurant, ce qui a été très apprécié. Le 8 novembre, nous avons fait de même à Manosque, une seule adhérente nous a rejoints.

Pour 2019, nous envisagions de refaire des rencontres sous forme de café-débat dans les diverses grandes villes, de poursuivre le travail de propagande sur les marchés et autres lieux d'échange et peut-être de réussir à faire des conférences avec le Dr de Lochet que nous avons rencontré à Montpellier lors de l'Assemblée générale et qui était prêt à venir dans les Alpes-de-Haute-Provence. Malheureusement des problèmes de santé ne nous ont pas permis de réaliser ces projets. Nous sommes une petite équipe de trois personnes, la déléguée, son conjoint et la déléguée adjointe Hélène Flament. Nous serions très heureux d'accueillir d'autres membres dans ce groupe. Avec Hélène, nous nous sommes inscrites pour être représentantes des usagers et nous suivons les formations de l'as-

sociation «France Assos Santé».

Pour 2020, nous aimerions organiser de nouveau une conférence à Peyruis qui se trouve au milieu de notre département.

05 - HAUTES-ALPES



258 adhérents

Déléguee: Christiane Buès - 1, traverse
Sainte-Barbe - La Chirouze - 05240 La
Salle-lès-Alpes - admd05@admd.net

Une action avec la participation des adhérents a été réalisée en 2019. Le 12 octobre, une soirée débat-cinéma en présence de Rémi Marchand, membre du bureau des Jeunes de l'ADMD, a réuni une quarantaine de personnes dont certaines sont venues de loin et d'autres étant à mobilité réduite. La projection était ouverte à tous et des non-adhérents y ont participé. Les élus invités se sont excusés : leur emploi du temps ne leur permettait pas d'être présents. En plus du débat conduit par Rémi, bien apprécié, des échanges informels autour d'un buffet ont permis de faire connaissance, de créer des liens. La manifestation se déroulant à Briançon (sous-préfecture située au nord du département), des adhérents se sont excusés de ne pas pouvoir faire le déplacement et certains ont regretté qu'elle n'ait pas eu lieu à Gap (préfecture située plus au sud). Des contacts ont été pris et l'an prochain j'envisage de programmer une réunion dans cette ville.

Je continue de me tenir au courant de l'activité de l'association en participant aux réunions nationales - Journées des délégations à Paris fin janvier et assemblée générale à Vannes le 14 septembre - et de répondre aux questions des adhérents.

06 - ALPES-MARITIMES

1990 adhérents

Délégué jusqu'en décembre 2019:
Jacques Desaunay



Déléguée depuis décembre 2019:

Sylvie Dargery - 7 ter impasse
du Clamarguier - 06650 Le Rouret
admd06@admd.net

Nous avons tenu 10 permanences à Nice (environ 30 à 40 personnes) et 10 à Cannes (environ 15 à 25 personnes). Les thèmes traités : la proposition de loi, «l'affaire» Vincent Lambert, la réalité et la pratique sur la fin de vie, la loi à l'étranger, interpellation et sensibiliser acteurs politiques et associations, euthanasie ou suicide assisté, que dit le droit ?

Le 2 février: conseil de surveillance au Centre de long séjour à Vallauris.

Du 27 février au 26 mars, j'ai reçu des groupes d'étudiants qui préparaient une thèse sur la fin de vie (chaque fois de 4 à 6).

Le 19 mars: interview pour une émission France Bleu et France 3.

Le 20 mars: rencontre avec Madame Labbe du service communication de la ville de Cannes, préparation de réunion publique avec le concours de la mairie de Cannes sur les directives anticipées et le choix de la personne de confiance.

Le 20 avril: élu président de la commission des usagers au Centre de long séjour de Vallauris.

Le 7 septembre: journée des associations à Menton.

Le 8 septembre: journée des associations à Cannes.

Le 14 septembre: journée des associations à Nice, stand tenu par Sylvie Dargery.

Le 28 septembre: réunion publique à Cannes (85 personnes).

Le 24 octobre: élu président des usagers du Centre de long séjour.

Le 23 novembre: rencontre CCAS de Beaulieu.

Décembre 2019: fin de mon mandat de délégué.

Je remercie encore le soutien reçu par

tout le personnel de la rue de Chabrol et de tous les adhérents qui ont contribué chacun selon ses possibilités pendant les 13 dernières années.

07 - ARDÈCHE

401 adhérents

Le samedi 9 novembre s'est tenue une réunion d'information à Privas à l'initiative de Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines. De nombreux adhérents sont venus apporter leurs témoignages et échanger sur le thème de la fin de vie. Il fut question notamment des dispositifs prévus dans la loi actuelle (directives anticipées, sédation profonde...) mais aussi de son incapacité à répondre aux demandes légitimes de morts dignes des citoyennes et citoyens français. Le docteur Albert Grobert, fondateur et président d'honneur du comité Ardéchois de la Ligue Contre le Cancer est venu apporter son soutien à l'ADMD à l'occasion de cette réunion. Celle-ci a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse, prouvant l'intérêt croissant des médias et des Français pour le combat mené par l'ADMD. Un grand merci à notre adhérente Simone qui a conclu cette rencontre par un poème de sa composition et qui se termine ainsi : «La vie traversée en riant ne doit pas devenir tourment, et quand le mal vivre est en nous «partir» peut devenir très doux. Cette perfusion de la fin qui à nos maux met une fin, sera le même acte d'amour que celui qui donne le jour».

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

08 - ARDENNES

107 adhérents

Dans le cadre de la 12^e Semaine de mobilisation nationale pour le droit de mourir dans la dignité, Yoann Brossard (délégué national en charge des délégations orphelines) a animé une réunion publique le jeudi 25 avril

dans la salle de conférence du « 75 Forest Avenue » à Charleville-Mézières. Ce fut l'occasion pour les adhérentes et adhérents présents de se retrouver et de faire le point sur l'actualité en lien avec les problématiques de fin de vie. Un moment convivial et chaleureux qui a permis à toutes et tous de poser les questions qu'ils souhaitent et d'apporter, pour certains, leur témoignage personnel.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

09 - ARIÈGE



226 adhérents

Déléguée : Muriel Lacoste - 3, chemin de l'Espinet - 09000 Foix - admd09@admd.net

L'année 2019 a été ponctuée par plusieurs événements.

Avril : réunion d'adhérents. Thème abordé : les directives anticipées qui interpellent toujours autant ainsi que le manque de lits de soins palliatifs dans le département.

Juillet : participation à un festival de cinéma Foix Résistances. Le thème était «la mort». Nous avons travaillé avec l'équipe du festival pour choisir les films.

Nous avons animé un débat avec le Dr Yves de Lochet. Le travail en amont et le débat furent très riches car nous avons touché un public élargi, au-delà du public habituel de l'ADMD.

Septembre : participation au forum des associations.

14 septembre : déplacement de la déléguée à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

Contacts avec l'IFSI du département. Contacts avec les militants des listes électorales pour les municipales.

Nous avons tracté trois fois dans l'année sur les différents marchés toujours fournis et également visités par les touristes.

Visites à domicile à des adhérents et non-adhérents ne pouvant se déplacer. Permanence le 1^{er} samedi du mois et disponibilité téléphonique au maximum.

10 - AUBE

189 adhérents

Yoann Brossard (délégué national en charge des délégations orphelines) a animé une réunion publique le samedi 16 février à Troyes. Pendant près de deux heures, les adhérents de la délégation ont pu échanger et s'informer sur les thématiques de fin de vie. De nombreuses questions furent posées au sujet des directives anticipées, des soins palliatifs et des droits des personnes résidant en EHPAD. Un groupe d'adhérents a également fait le compte-rendu des entretiens obtenus avec chacun des parlementaires du département, les réponses et arguments des élus locaux étant particulièrement intéressants. Cette réunion publique a permis d'accueillir de nouvelles et nouveaux adhérents et son succès a été relayé dans la presse locale : de longs articles fournis ont ainsi été publiés dans *l'Est Eclair* et dans *Libération Champagne*, en reprenant notamment les positions des parlementaires rencontrés par notre groupe d'adhérents motivés.

Les étudiants de l'Université Technologique de Troyes ont organisé le 2 décembre un débat sur la fin de vie avec 5 intervenants : 3 personnes des soins palliatifs de l'hôpital de Troyes (une cheffe de service, une aide-soignante et une psychologue), un prêtre et un des co-responsables des Jeunes de l'ADMD, Benjamin Mattely. Une trentaine d'étudiants a assisté à ce débat. Au début, un questionnaire leur a été soumis où près de 80 % d'entre eux ont déclaré être en faveur de l'euthanasie. Après 2h de débat, les étudiants ont de nouveau été invités à remplir un questionnaire où ils ont indiqué à l'unanimité que ce débat leur avait apporté d'autres points de vue/arguments auxquels ils n'avaient pas pensé.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au

siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

11 - AUDE

417 adhérents

Le samedi 30 novembre s'est tenue une réunion publique à l'hôtel Mercure de Carcassonne, animée par Yoann Brossard (délégué national en charge des délégations orphelines). De nombreuses et nombreux adhérents sont venus se renseigner à cette occasion sur leurs droits et les possibilités que permet la loi actuelle en matière de fin de vie. Adhérents de l'ADMD et non-adhérents ont, par leurs interventions et questions, témoigné de la nécessité d'une législation donnant la capacité à chacun d'avoir le libre choix et de mourir dignement. Ce fut un moment d'échanges passionnant qui a permis à toutes et tous de se retrouver autour de notre combat commun.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

12 - AVEYRON



335 adhérents

Délégué: Jean-Luc Calmels - Maison des Associations - 15, avenue Tarayre - 12000 Rodez - admd12@admd.net

L'année 2019 a été essentiellement marquée par la double conférence organisée en octobre à Rodez. La rencontre proposée aux professionnels de santé (plus de 400 invitations envoyées) n'a pas été à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer (à peine une petite quinzaine de personnes dont 3 médecins), mais ce moment a surtout été l'occasion d'une communication importante de notre association vers tout le personnel médical de l'Aveyron.

L'association des 2 intervenants, François Damas (médecin belge pratiquant l'euthanasie) et Mickaël Boulay (avocat membre du CA de l'ADMD) s'est avérée être une très bonne idée. Leur complémentarité a assuré un beau succès populaire à la conférence publique du lendemain qui a fait salle comble.

Cela a également été un bon week-end de communication avec une interview radio de François Damas par une radio locale.

Cette formule conférence/débat semble efficace si on en juge par les retours et appréciations reçus.

En dehors de cet événement qui a mobilisé nos énergies, il reste toujours aussi difficile de réunir les membres de l'ADMD 12.

Le délégué actuel attend toujours une/un candidat à sa succession et assurera encore en 2020 sa mission.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE



2212 adhérents

Déléguée: Hélène Goldet - 49, rue Sainte-Sophie - 13004 Marseille - admd13@admd.net

La délégation des Bouches-du-Rhône a assuré des permanences mensuelles à Aix, (voir compte rendu spécifique) et à Marseille. Et ce, malgré la fermeture de près d'un an, de l'unique Maison des associations à Marseille. De ce fait, ces permanences ont eu lieu dans des cafés, au prix de difficultés réelles, sachant qu'elles rassemblent plusieurs dizaines d'adhérents et de curieux.

Nous avons participé activement aux débats organisés à l'hôpital de la Timone par l'Espace Éthique Méditerranéen. Regroupant un large public d'étudiants, ces débats nous donnent l'occasion de faire avancer nos positions.

Nous avons pris contact avec l'ensemble des écoles d'infirmières de Marseille en leur proposant d'intervenir auprès des étudiants. Nous n'avons pas eu de réponse et nous allons les relancer.

L'une de nos adhérentes est désormais partie prenante de commissions des usagers au nom de l'ADMD.

Nous étions à Lourmarin, le 22 janvier pour participer à une réunion organisée par nos voisins du Vaucluse. Nous y avons invité nos adhérents des bords de la Durance, côté Bouches-du-Rhône.

Nous avons organisé avec la LDH et la Libre Pensée, une réunion publique à Fontvieille le 15 mars et une autre à Marseille le 11 mai avec Jean-Luc Romero-Michel.

Nous avons été invitées au congrès de la mutuelle SOLIMUT à Marseille le 28 mars.

Nous avons soutenu le passage de l'AdmdTour à Marseille le 28 juillet. Comme l'année précédente, nous avons tenu un stand à la grande foire des associations de Marseille VIVACITE, le 8 septembre.

Nous avons écrit et envoyé notre proposition de loi à tous les candidats à la mairie de Marseille, parmi lesquels on compte deux sénateurs. Nous n'avons qu'une seule réponse, de solidarité complète, de la part de Mme Rubirola, médecin, candidate de la gauche unie.

Toute l'année, nous avons répondu, assuré des visites, d'adhérents en détresse.

Nouveaux adhérents: total 255 (Janvier 12 - Février 17 - Mars 31 - Avril 12 - Juin 19 - Juillet 34 - Août 42 - Septembre 26 - Octobre 18 - Novembre 18 - Décembre 26).

PAYS D'AIX

Tous les quatrièmes mardis du mois (sauf juillet et décembre), nous avons assuré une permanence à la Maison des associations d'Aix dont nous sommes adhérents pour l'ADMD.

Nous avons assuré notre participation à l'ASSOGORA (journée des associations du Pays d'Aix) le 15 septembre, grâce à la présence active des adhérents de l'ADMD. Nous avons ainsi pu répondre au questionnaire véritablement intéressé de plus d'une centaine de personnes, dont certains ont adhéré depuis.

Le 12 novembre, nous avons tenu notre réunion générale annuelle. Les participants n'étaient pas nombreux (par rapport aux presque 600 adhérents de l'Antenne) mais très

motivés ; ils étaient notamment très intéressés par l'aide que l'ADMD peut apporter et aussi par les buts qu'elle poursuit.

Il faut ajouter la demande d'informations et d'aide par téléphone et par rencontres personnelles tout au long de l'année. L'intérêt pour l'ADMD ne décroît pas, c'est clair, puisque nous avons eu plus de 80 nouvelles adhésions entre 2018 et 2019 pour l'antenne d'Aix.

14 - CALVADOS



689 adhérents

Délégué : Patrick Soyer - Le Côteau
II - 29, rue Jean-de-la-Varende - 14100
Lisieux - admd14@admd.net

25 et 26 janvier : participation aux 39^{ème} Journées des délégations à Paris.

4 février : participation au Grand débat national à Caen.

7 février : participation au Grand débat national à Lisieux.

Vendredi 3 mai : tractage sur le marché de Caen pendant la Semaine de mobilisation.

Mardi 7 mai : réunion publique à la Maison des associations de Caen.

Mercredi 3 juillet : présence à l'étape de l'#AdmdTour à Caen.

Samedi 31 août : Place aux Assos, une grande manifestation festive organisée dans le centre de Caen. Bon succès de participation au stand ADMD Calvados.

Samedi 14 septembre : 39^{ème} Assemblée générale à Vannes remarquablement bien organisée.

Samedi 2 novembre : 12^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, séance de tractage sur le marché de Lisieux.

Cette année de mouvements sociaux a beaucoup perturbé nos activités. Les médias n'ont plus parlé de la fin de vie sauf au moment du décès de Vincent Lambert.

Comme rien ne change, beaucoup de nos adhérents se sont démotivés surtout chez nos plus fidèles militants.

Espérons que 2020 apporte des modifications à la loi Leonetti ?

N'oubliez pas de consulter occasionnellement le blog ADMD du Calvados : <http://admdcalvados.blogspot.fr>

15 - CANTAL

113 adhérents

Délégué jusqu'au 31 décembre 2019 :

Yves Retière

L'année 2019 vient de s'écouler, nous gardons tous l'espoir qu'un jour nous obtiendrons le droit de mourir comme nous le désirons, dans la dignité.

Comme à mon habitude, je vous ai rendu compte par courriel ou courrier de la réunion des délégations de janvier présidée par Jean-Luc Romero-Michel. Ce qui a permis de faire un point sur l'évolution de la loi Leonetti/Claeys, de garder une cohésion entre délégués de notre action.

L'Assemblée générale à Vannes a prouvé une fois de plus les soutiens apportés par les députés du Morbihan, du maire de Vannes, du représentant de la Libre Pensée à la proposition de loi de Jean-Louis Touraine, député du Rhône.

Une réunion a eu lieu à Murat, le 26 octobre dans les locaux de la ville dont je vous ai rendu compte par courriel. La déléguée pour le Puy-de-Dôme, Jeany Galliot, a participé avec toute sa gentillesse, à ma demande, à cette journée, en apportant des précisions sur la rédaction des directives anticipées, l'importance d'informer son médecin traitant.

Enfin, un point a été fait sur la situation actuelle en Suisse et Belgique. Beaucoup de questions ont été posées. Le président de l'association crématoriste du Cantal, Jean-Michel Cathala a confirmé que le crématorium sera terminé en début d'année à St Cernin au service des cantaliens.

Chers adhérents, votre délégué a décidé de passer le relais pour 2020. Ces trois années passées nous ont permis de faire connaître l'action militante de l'ADMD dans le Cantal, il faut continuer. Je tiens à vous remercier pour votre aide, votre soutien, lorsque j'ai fait appel à vous. Je remercie également tout le personnel de l'ADMD qui m'a aidé dans ma

délégation. Aussi, je souhaite que parmi vous une ou un volontaire se fasse connaître auprès de l'ADMD pour poursuivre notre combat. Je me tiens disponible pour faciliter une candidature.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

16 - CHARENTE



352 adhérents

Délégué : Jean-Michel Nivet
229, rue du Champ de Tir - 16600 Ruelle-sur-Touvre - admd16@admd.net

L'activité de la délégation et du délégué a été à peu près la même que les années précédentes. Les années se suivent et, hélas, la législation sur la fin de vie en France n'avance pas. La loi française est insuffisante. C'est ce que le délégué s'est attaché de dire aux parlementaires de Charente à chaque fois qu'il en a eu l'occasion.

L'ADMD Charente a également été interviewée à plusieurs reprises par *Radio France bleu La Rochelle* et ainsi pu faire connaître ses positions et ses revendications. L'ADMD Charente assiste régulièrement à des travaux avec la Libre Pensée et l'Association crématoriste qui sont en parfait accord avec l'ADMD sur cette dernière liberté de pouvoir choisir le moment de partir.

Le délégué répond fréquemment à des demandes d'information et d'adhésion, permettant ainsi au nombre d'adhérents de se maintenir, voire de progresser. Il a participé aux journées des délégations les 25 et 26 janvier mais n'a pas pu assister à l'Assemblée générale le 14 septembre à Vannes. Il a relayé les nombreux communiqués de l'ADMD à la presse locale.

Le point fort de cette année 2019 aura été la journée du 17 mars et l'organisation d'un repas convivial des adhé-

rents suivi d'un concert récital d'un auteur compositeur interprète local. Ce dernier ayant intitulé ce concert «Récital de chansons pour les libérés» en a même profité pour écrire une chanson «Mourir dans la dignité». Cette journée a permis de faire connaître l'ADMD à de nombreuses personnes venues plus spécialement pour le concert. Enfin le délégué invite toute idée ou initiative à se manifester.

17 - CHARENTE-MARITIME



1245 adhérents

Délégué: François Bon - 12, rue de Jéricho - 17000 La Rochelle - admd17@admd.net

Notre délégation est restée très active tout au long de l'année.

15 janvier: projection-débat du film documentaire «J'ai décidé de mourir» à La Rochelle. Rémy, le mari d'Anne Bert, sera avec nous à plusieurs reprises pour nous parler de l'exil que son épouse et lui-même ont vécus.

22 janvier: 2^e projection-débat au Palais des Congrès de Rochefort.

7 février: atelier sur les directives anticipées à la Maison Associative de la Santé de La Rochelle.

19 février: réunion à La Rochelle dans le cadre du Grand Débat National sur le thème «Quelle fin de vie souhaitons-nous?».

15 et 16 mars: rencontre-débat avec le Dr Yves de Lochet à la Médiathèque de Lagord et à la librairie Les Rebelles Ordinaires de La Rochelle.

20 mars: rencontre-débat à l'invitation du GEDAR de Bois-Plage-en-Ré.

16 mai: causerie «Fin de vie, une liberté ultime» à l'invitation de la Libre Pensée 17 avec le Dr Françoise Bertez.

25 septembre: émission débat France 3 Débadoc sur les derniers jours d'Anne Bert avec Olivier Falorni et le Dr Didier Lapègue.

24 octobre: atelier sur les directives anticipées dans les locaux de l'ADMR de Saintes.

25 novembre: atelier sur les direc-

tives anticipées au Palais des Congrès de Rochefort.

Un grand merci aux bénévoles, adhérents, salariés et Rémy Guichard pour avoir contribué au succès de ces manifestations et à la tenue des permanences.

Remerciement aux municipalités, élus, journalistes qui autorisent et/ou concourent au succès de nos manifestations.

18 - CHER



290 adhérents

Délégué depuis décembre 2019:

Yvan Boutréau - Rue Stéphane Brunet - Village de Soulangy 18340 Levet - admd18@admd.net

Dans le cadre de la 12^e Semaine de mobilisation pour le droit de mourir dans la dignité, Yoann Brossard (délégué national en charge des délégations orphelines) a animé une réunion publique le mercredi 24 avril à Bourges. Beaucoup d'adhérents et de non-adhérents se sont pressés dans les salons de l'Hôtel Mercure de Bourbon, si bien qu'ils furent trop petits pour accueillir tout le monde! Les personnes présentes ont pu s'informer des dernières actualités sur le thème de la fin de vie et des actions de notre association. Notons la présence amicale à cette réunion de l'ancien ministre et maire de Bourges, Serge Lepeltier, qui nous a assuré de son soutien.

Depuis décembre 2019, la délégation n'est plus orpheline.

19 - CORRÈZE

304 adhérents

Déléguée: Nathalie Micheneau

- admd19@admd.net

Se reporter à la délégation du Lot (46).

20 - CORSE



278 adhérents

Délégué: Robert Cohen - Villa les Chênes - Chemin d'Erbajolo - 20090 Ajaccio - admd20@admd.net

RÉUNIONS

Assemblée générale à Vannes le 14 septembre.

En Corse deux réunions. Le 8 juin à Bastia où nous avons fait un point presse, suivi d'une distribution de tracts la veille de la réunion. Ceci nous a permis de doubler le nombre de participants, avec plus de la moitié de non-adhérents, le député Michel Cattellani, ainsi que Lucie Simeoni. Et quelques personnes anti euthanasie.

À Ajaccio, la réunion s'est tenue le 12 octobre. Elle a réuni 33 personnes, dont 11 non-adhérents, le président du Conseil exécutif de l'Assemblée de Corse était représenté par le Dr Annie Orsini.

Le 8 juillet nous avons eu la chance de recevoir l'#AdmdTour, avec Jean-Luc Romero-Michel. Je remercie les organisateurs de cette initiative et nous espérons que cette première ne sera pas la dernière.

De nombreuses réunions en tant que RU, que ce soit des réunions organisées par l'ARS, ou en commissions de relations des usagers.

Notre présence au sein des commissions permet à l'ADMD de se faire connaître par les acteurs du système de santé.

ACTIONS EN CORSE

Communication

La lettre de vœux habituelle a été adressée aux élus, puis nous avons interpellé les parlementaires et les avons invités aux réunions de Bastia et Ajaccio.

En mars, distribution de tracts sur le marché d'Ajaccio.

Actions dans les Établissements de santé

Dans le cadre de la certification des deux hôpitaux j'ai participé à des groupes de travail sur le droit des

patients en fin de vie.

Je fais partie des comités d'éthique des deux hôpitaux.

J'ai été élu président de la commission des usagers de l'hôpital de Castelluccio.

Dans trois établissements hospitaliers d'Ajaccio, des adhérentes tiennent des permanences régulières.

Les membres RU de l'ADMD sont très demandés dans le cadre des médiations dans les établissements de santé.

Une convention a été signée entre l'ADMD et une maison de santé, pour accompagner les patients qui le demanderaient.

Interventions

À l'école d'infirmière.

Dans deux établissements de soins.

Devant les cadres de l'ADMR.

Lors de la Journée Européenne du patient.

À l'hôpital d'Ajaccio, j'ai présenté le rapport de la commission des usagers aux différentes instances.

Représentants des usagers

Si nous avons perdu une RU, ayant déménagé, 3 nouveaux RU ont été nommés par l'ARS, ce qui nous fait 6 RU ADMD (environ 20 mandats).

De plus Mme Poli, adhérente active de l'ADMD, a été élue présidente de l'Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé.

Médias

La présence dans les médias a été moyenne.

Sur Bastia, bonne couverture médiatique, presse, radio et Net.

Sur Ajaccio un journaliste de *Corse Matin*, mais pas d'article !

Formation

Formation dispensée par France Association Santé.

Organisation de 3 groupes d'échange, dans le cadre de mes missions de correspondant formation et d'animateur.

Divers

Mise à disposition de la brochure Droits des Malades dans différents établissements de santé.

L'annonce des manifestations s'est aussi faite sur le site des associations, le site de FAS Corse et via Twitter.

21 - CÔTE-D'OR



546 adhérents

Délégué : Serge Bacherot - Maison des Associations - 2, rue des Corroyeurs - 21000 Dijon - admd21@admd.net

5 réunions du bureau départemental (12 membres). 2 réunions ont été prolongées pour accueillir des personnes curieuses et intéressées.

Relance par courrier des parlementaires : « La nouvelle loi, c'est pour aujourd'hui... ou c'est pour demain ! ».

Participation au Grand Débat National en organisant une rencontre publique le 5 février (92 participants) : « Fin de vie, je veux choisir ! ».

Permanences-accueils à la Maison des associations de Dijon le deuxième mardi de chaque mois.

Participation au salon des seniors au Parc des Expositions de Dijon les 11 et 12 avril : plus de 200 personnes accueillies à notre stand. Noëlle Châtel, marraine du salon, a participé au débat public que nous avons organisé.

Participation du délégué à 2 émissions de télévision sur *France 3 Bourgogne* : le 16 mai et le 2 juin pour débattre en direct sur le thème : « La fin de vie, un tabou français ».

Participation au *Grand Dèj* du Lac Kir de Dijon, rencontre des associations de Côte-d'Or, le 15 septembre ; plus de 100 personnes accueillies à notre stand.

Rencontres avec les adhérents de la Ligue des droits de l'homme : 13 mai et 16 octobre.

Réception d'une cinquantaine d'appels sur notre téléphone dédié qui ont conduit entre autre à 6 visites à domicile.

Enregistrement, à sa demande, du long et passionnant témoignage d'une adhérente-militante quelques jours avant son départ en Belgique pour bénéficier le 2 octobre d'une euthanasie.

Sans oublier... l'implication des adhérents, en particulier des membres du bureau, pour faire connaître l'ADMD, ses revendications et pour aboutir à de nouvelles adhésions !

Nous aurons le plaisir et l'honneur d'accueillir notre prochaine Assemblée générale à Dijon, le samedi 10 octobre 2020.

22 - CÔTES-D'ARMOR



692 adhérents

Déléguée : Claire Bazin - La Matz - 22490 Plouër-sur-Rance - admd22@admd.net

La délégation des Côtes-d'Armor compte 373 communes, 596 000 habitants. Près de 700 adhérents.

Le 9 janvier, réunion à Paris avec le groupe ADMD-Ecoute.

Paris : les 24 et 25 janvier, Journées des délégations nationales.

Guingamp : le 8 février, réunion publique sur la fin de vie, organisée par le député Yannick Kerlogot, invité, Jean-Luc Romero-Michel, et moi-même. Une centaine de personnes était présente.

Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan, les 5 et 6 avril : distribution de flyers pour annoncer la réunion publique à Langueux.

Langueux : le 13 avril, réunion publique « Loi sur la fin de vie et la non application de ses droits » (160 personnes). Invité : Mickaël Boulay (administrateur). Nombreux échanges.

Semaine de mobilisation du 23 au 29 avril, 800 flyers distribués sur les marchés de Lannion, Saint-Brieuc, Paimpol, Dinan.

Saint-Alban : le 7 février, pour la cinquième année consécutive, piquenique, toujours très apprécié, 60 personnes y étaient présentes.

Vannes : le 14 octobre, Assemblée générale de l'ADMD et réunion publique.

Nombreuses rencontres durant l'année portant essentiellement sur le bienfondé des directives anticipées et leur rédaction.

PERMANENCES

Dinan : les premiers jeudis de chaque mois à la Maison des associations, et ce jusqu'à la fin juin 2019. Vue la fréquentation quasi inexistante, la per-

manence n'a pas réouvert à la rentrée de septembre 2019.

Lannion : les derniers vendredis de chaque mois à la Médiathèque, rue Kerampont.

Ces rencontres sont animées par 3 ou 4 adhérents, lesquels forment une équipe très dynamique.

Après 19 ans de «bons et loyaux services»... je vous informe donner ma démission en tant que déléguée départementale et ce, après l'Assemblée générale qui se tiendra le 10 octobre 2020 à Dijon. Les adhérents des Côtes-d'Armor ne seront pas surpris de cette annonce, en ayant plusieurs fois parlé courant 2019.

Je fais un appel urgent auprès de vous, chers adhérents, afin de me trouver une ou un remplaçant !

23 - CREUSE



113 adhérents

Déléguée : Nicole Labarre - admd23@admd.net

La délégation de la Creuse a progressé en nombre d'adhérents, ce dont nous nous réjouissons. Sur place, je suis assistée efficacement par Geneviève Plaze, adjointe pour la Creuse, qui est bien connue sur la ville de Guéret et qui assure des visites aux adhérents quand je ne suis pas libre. Nous avons organisé une distribution de tracts sur le marché de Guéret par deux fois cette année, en mars et en juin. Des rencontres toujours fructueuses et suivies d'adhésions.

En mai, nous avons reçu Jonathan Denis, secrétaire général, qui est malheureusement intervenu devant un public peu nombreux (effet Gilets Jaunes, très actifs ce jour-là à Guéret?), mais sa prestation très sympathique et convaincante fut appréciée de tous. Un public motivé, curieux et ouvert aux échanges, et six adhésions gagnées. Un bon bilan donc pour son déplacement. Autre rendez-vous annuel, le salon des seniors de la Souterraine a eu lieu cette année le 9 octobre. Geneviève Plaze et moi y avons tenu un stand de

10h à 17h. Le stand, très bien placé dans l'allée centrale, a attiré de nombreux visiteurs avides d'informations pratiques sur les directives anticipées et de connaissances sur la loi Leonetti-Claeys. On ne peut que se féliciter de l'intérêt suscité et des nombreux contacts pris ainsi que des adhésions enregistrées sur place.

En novembre, nous avons répondu à l'invitation des responsables du Crématorium d'Ajain pour venir présenter notre association devant les familles lors de la cérémonie du souvenir. Un moment très agréable et un très bon accueil. Merci à eux.

Les adhérents de la Creuse sont informés de toutes les manifestations et réunions du 87. Nous les accueillons avec plaisir. De même, la Haute-Vienne participe souvent aux manifestations creusoises. Continuons à travailler ensemble pour un même objectif : notre ultime liberté.

24 - DORDOGNE



657 adhérents

Déléguée : Dominique Attingré - 18, allée des Vergers - 24660 Coulounieix-Chamiers - admd24@admd.net

Janvier : nous avons édité «Notre Petit Journal» toujours apprécié de nos adhérents. Nous souhaitons encore plus de participation de leur part. Nous sommes présents à la réunion des délégations, à Paris.

5 mars : intervention dans le Grand Débat de notre déléguée : «Je demande à ce que «le grand débat» porte aussi sur la fin de vie...».

21 mars : conférence avec le docteur de Loch au Théâtre de Périgueux. Un vrai succès. Beaucoup de monde : les attachés parlementaires du sénateur Bernard Cazeau, du député Philippe Chassaing, de la députée Jacqueline Dubois du sarladais, des représentants de la France Insoumise, du POI, Générations.S, des délégations ADMD 31 et 16, des médecins, de la LDH, de la Libre Pensée, nos adhérents, des personnes venues s'infor-

mer... Des prises de parole intéressantes, des témoignages poignants ! Interview du Dr sur *France Bleu*.

23 au 30 avril : 12^e Semaine de mobilisation ; campagne de marchés (samedi 20 avril : Sarlat, mercredi 24 avril : Bergerac, samedi 25 : Excideuil, vendredi 26 : Ribérac, samedi 27 : Périgueux).

20 mai : interview de notre déléguée sur *France Bleu Périgord* sur l'affaire Lambert.

22 juin : assemblée départementale : nous décidons d'écrire à nouveau à nos parlementaires, de demander un rendez-vous au préfet de Dordogne.

7 septembre : Vive la Rentrée : forum des associations à Périgueux. Nous tenons un stand et y recevons beaucoup de monde comme d'habitude !

Vannes, le 14 septembre au Palais des Arts. Il nous est demandé en tant que militants de multiplier nos actions. Notre déléguée qui vient de perdre sa mère ne peut y assister.

2 novembre : fin octobre, le préfet de Dordogne, Frédéric Périssat, a reçu notre déléguée, Dominique Attingré, et sa déléguée adjointe, Geneviève Etcheverria. Un entretien positif dans son ensemble.

Manifestation et marche revendicatrices du Tribunal de Grande Instance à la Préfecture, avec musique, sifflets, banderoles, calicot. Un petit discours de notre déléguée à l'appui. Une très bonne couverture médiatique.

Participation aux conférences de la Libre Pensée de Dordogne sur la liberté de conscience.

Edition de «Notre Petit Journal» 2^e semestre 2019, réception chez nos adhérents en janvier 2020.

25 - DOUBS



429 adhérents

Déléguée : Séverine Arnaud - 33, Grand'rue - 25000 Besançon - admd25@admd.net

C'est, en mars, avec un «grand débat» à Besançon et grâce à la présence fraternelle de Yoann Brossard que j'ai entamé ma première année de

déléguée, une bonne soixantaine de personnes pour cette réunion ! Puis je suis allée dans deux autres villes, Montbéliard et Pontarlier, rencontrer des adhérents et, si leur nombre était moins important, leur accueil était également agréable. Lors de ces moments, j'ai écouté et bien entendu les récits souvent poignants de fin de vie inacceptables.

Puis ce fut la saison des marchés et des tracts à y distribuer : deux journées de tractage ont été faites à Besançon (sur deux marchés différents) et une à Montbéliard, Pontarlier et Ornans. Les discussions ont très souvent eu pour sujet « l'affaire » Vincent Lambert, car c'était alors la grande actualité et cela a été, pour nous, le moyen de souligner qu'il n'y a pas que dans la grande vieillesse que l'on meurt et que l'on meurt mal en France.

Le 2 novembre, j'ai choisi d'emmener les adhérents au musée de Besançon ; en effet, celui-ci vient d'être rénové et je crois que tous ont aimé cette visite qui allie la connaissance du fonds et la nouvelle muséologie. Et d'ailleurs certaines personnes n'ont malheureusement pas pu y assister, les deux visites guidées n'acceptant que 30 personnes chacune. Pourquoi ne pas recommencer en 2020 ? A la fin de cette visite nous avons pu parler des directives anticipées, de la personne de confiance et du dossier médical partagé. J'ai aussi insisté auprès des personnes présentes sur le rôle du représentant des usagers.

Sur les 5 députés du département, j'en ai rencontré un qui ne soutiendra pas notre proposition de loi ; par courrier, une autre me dit que cette proposition ne lui convient pas du tout...

À titre plus personnel et formateur, j'ai assisté en avril à la rencontre organisée par ma collègue de Haute-Saône ayant pour invité Jean-Luc Romero-Michel. Je suis allée en juin à Belfort, à l'invitation de ma collègue du Territoire-de-Belfort à une réunion où elle avait convié France Assos Santé (et j'ai fait à Besançon en septembre la journée de formation à la fonction de RU). Et pour finir l'année, invitée par ma collègue du Jura j'ai assisté à une lecture musicale du texte de Noëlle Châtelet à Lons-le-Saunier.

26 - DRÔME

647 adhérents

C'est dans le cadre des salons de l'Hôtel Novotel de Valence Sud que Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines, a convié les adhérents du département à une réunion d'information le vendredi 8 novembre. La couverture médiatique de cette réunion a permis également à plusieurs personnes de découvrir notre association et de venir s'informer sur leurs droits en fin de vie. Ainsi, près de 80 personnes ont répondu présentes à cette invitation. Une salle comble donc, qui démontre encore une fois l'intérêt de toutes et tous pour ce sujet, attentive aux informations communiquées concernant les dispositifs prévus par la loi actuellement (directives anticipées, sédation profonde...) et aux témoignages des deux représentants des usagers de l'ADMD sur le secteur de Die. Les échanges furent nombreux et l'impatience des personnes présentes quant à l'évolution de la loi vers une légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté, immense.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

27 - EURE



342 adhérents

Délégué : Ziani Raoul Bali -
7, résidence la Guimonière - 27310
Bourg-Achard - admd27@admd.net

Comme je l'ai annoncé précédemment, après 10 années passées à la délégation, je considère qu'il est nécessaire que le poste soit repris par un(e) adhéren(e). Dans cette attente, je reste uniquement en fonction pour ne pas laisser la délégation « orpheline » et faire remonter auprès du siège des informations importantes. Dans ces conditions,

l'année 2019 n'a pas été marquée par des événements locaux significatifs.

28 - EURE-ET-LOIR



385 adhérents

Déléguée : Josette Le Blévec -
15, rue des Brosses - 28250 La
Framboisière - admd28@admd.net

L'objectif 2019 n'a pas été atteint, pas de loi de liberté, mais il n'est pas pour autant négatif.

À Chartres, vous le savez Guillaume Kasbarian est partisan de l'ADMD, les 89% du sondage effectué pour le journal *La Croix*, ils ne peuvent pas dire que nous avons triché. Le travail de la déléguée et de ses équipes en 2019 - j'en profite pour vous demander de venir vous joindre à nos équipes pour nous aider, pour nous donner des idées, nul n'est immortel, il serait bon de former un maximum de bénévoles pour prendre la relève ; sans parler de mort, nous pouvons simplement être malade, fatigué. Contactez-moi, je serai heureuse de vous renseigner.

- **Dreux**, tous les mercredis après-midi, permanence à l'hôpital.

- **Semaine de mobilisation** : distribution de tracts sur les marchés du 23 au 30 avril.

- **Juin** : permanence à l'Hôtel Dieu, maison des associations le 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h.

- **6 et 7 septembre** : forum des associations.

- **14 septembre** : Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

- **5 octobre** : ciné/débat « Les yeux ouverts » film tourné à Jeanne Garnier, suivi d'un débat, venue du Dr Corinne Van Oost, et son livre « Moi, médecin catholique, pourquoi je pratique l'euthanasie ? ». Face à la cathédrale de Chartres, je touche enfin le cœur des catholiques, salle comble.

- **2 novembre** : nous distribuons des roses sur la place des Epars, à Chartres. Je me transforme en femme sandwich, pour attirer les regards sur l'ADMD.

- **21 novembre**: café-rencontre à Dreux. Infirmiers, soignants, malades, visiteurs, familles reçoivent des informations de toutes les associations présentes ; nous offrons des friandises mais aussi des ateliers bien être, tout est gratuit.

- **25 décembre**: visites surprises à l'hôpital de Dreux.

- **26 décembre**: visite surprise à l'hôpital de Chartres.

Nous nous retrouverons au forum de Chartres début septembre, le 2 novembre place des Epars, nous pourrions encore distribuer des roses, et pourquoi pas plusieurs femmes sandwich?

Courage, nous touchons au but, rappelez-vous 1936 la lutte de nos parents pour les congés payés, la retraite, la sécurité sociale, 1968 l'IVG. N'hésitez pas à écrire aux députés, aux sénateurs, racontez vos souffrances, la souffrance de vos proches que vous avez regardé mourir, c'est comme ça qu'ils bougeront.

29 - FINISTÈRE



1327 adhérents

Déléguee: Andrée Guillamet - 4bis, rue de Rosmadec - 29000 Quimper - admd29@admd.net

Quinze bénévoles dynamiques et motivé.e.s ont assuré des permanences à Brest, Morlaix, Plouhinec et Quimper, et dans les Maisons des usagers du CHRU de Brest et de l'EPSM Gourmelen de Quimper. Une bénévole est représentante des usagers au sein de la Commission des usagers du CH de Lanmeur, un autre participe au Collectif des Associations représentant les usagers au CHRU de Brest.

Principales actions :

- En janvier, création d'une nouvelle permanence à Plouhinec.
- Réunions-débats : à la Bibliothèque de Plabennec, à Riec-sur-Belon et Quimper avec la Ligue des Droits de l'Homme, et à Quimperlé.
- Mobilisations sur les marchés

de Brest, Audierne, Concarneau, Moëlan/Mer, Morlaix, Saint-Guéno-lé-Penmarc'h et Quimper en avril/mai, et à Quimper le 2 novembre avec le soutien de fidèles adhérent.e.s.

- Interviews par *France bleu Breizh Izel* et *Radio Kerne* au sujet de «l'affaire» Lambert, en mai et juin

- Stand au Carrefour des associations de Concarneau et aux Rencontres Vie Associative organisées par France Bénévolat à Quimper.

- Assemblée départementale et conférence animée par Mickaël Boulay «La justice, la loi, la fin de vie», en novembre, à Quimper.

- Participation au «Forum des associations à l'hôpital», CHRU Cavale blanche, Brest, décembre.

- Rencontre de 7 des 8 députés du Finistère, avec remise d'un argumentaire et de témoignages de fins de vie difficiles.

Rencontres sur le thème de l'euthanasie et du suicide assisté avec des étudiants de :

- l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest/Plouzané pour la réalisation d'un reportage radiophonique.

- 1^{re} du lycée du Léon de Landivisiau.

- 1^{re} année de licence Sanitaire et sociale de la Faculté de médecine de Brest.

- l'École d'ingénieurs ISEN de Brest sur «L'obstination déraisonnable dans le cas de l'état végétatif» et avec 12 stagiaires de la formation continue au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, au CLPS de Quimper.

Une année bien remplie, un bon travail d'équipe. Des échanges très riches, des témoignages poignants lors des débats et des marchés.

30 - GARD



1030 adhérents

Déléguee: Catherine Daquin

Les Coteaux de l'Ermitage - 57, boulevard de Lattre de Tassigny - 30400 Villeneuve-lès-Avignon - admd30@admd.net

11 janvier à Nîmes: 1^{ère} réunion à la Maison des associations.

23 janvier à Nîmes: film/débat au Sémaphore autour du film «l'Ordre des Médecins».

25/26 janvier à Paris: Journées des délégations.

15 février au Grau du Roi: film/débat au cinéma VOG autour du film «La dernière leçon».

22 février à Sommières: Film/débat au cinéma Le Venise autour du film «l'Ordre des Médecins».

16 mars à Alès: conférence-débat à la Bourse du Travail organisée par les militants d'Alès.

26 mars à St Laurent d'Aigouze: conférence au café «Le Citoyen».

28 mars à Nîmes: réunion au Petit Théâtre de la Placette autour des DA.

24 avril à Uzès: tractage marché.

24 avril à Aigues-Mortes: film/débat au Centre Socioculturel.

Semaine de mobilisation: tractage sur plusieurs marchés dont une première à Sommières et à Bagnols-sur-Cèze. Merci à vous!

13 mai à Connaux: conférence/débat à la mairie.

17 mai à Nîmes: réunion au Petit Théâtre de la Placette autour des personnes de confiance.

21 mai: interview sur l'«affaire» Vincent Lambert par *France Bleu Gard/Lozère*.

6 septembre à Pujaut: journée des associations.

7 septembre à Nîmes: journée des associations.

14 septembre: Assemblée générale à Vannes.

17 septembre à Alès: documentaire/débat au CinéPlanet.

19 septembre à Bagnols-sur-Cèze: invitée par le *Midi Libre* pour interview.

23 septembre à Nîmes: réunion au Petit Théâtre de la Placette, retour de

ce qui s'est dit à l'AG.

1^{er} octobre à Bagnols : conférence/débat à la Médiathèque sur « Les DA, c'est quoi ? Meurt-on sereinement en France ? »

18 octobre à Uzès : film/débat au cinéma le Capitole autour du film « Fin de Partie ».

21 novembre à Villeneuve-lez-Avignon : invitation pour conférence par le Rotary.

À rappeler, la permanence mensuelle à Alès où des militants vous accueillent chaque 4^e vendredi du mois de 16h à 18h.

Ils organisent aussi plusieurs distributions de tracts devant la clinique Bonnefon d'Alès.

Je remercie tous les adhérents qui me soutiennent dans les différentes actions menées dans les quatre coins du Gard, à Sommières, Nîmes, Bagnols, Uzès, Pujaut, le Grau-du-Roi, St Quentin-la-Poterie et chez moi à Villeneuve-lez-Avignon.

Durant toute l'année, beaucoup d'échanges par mails mais surtout de soutiens et de conseils téléphoniques en réponse à un nombre de plus en plus important de personnes en grande détresse, soit pour eux-mêmes, soit en tant que personnes de confiance démunies face au pouvoir médical.

31 - HAUTE-GARONNE 32 - GERS



Haute-Garonne : 1642 adhérents

Gers : 225 adhérents

Délégué : Pierre Juston -

07 86 38 76 72 - admd31@admd.net

En début d'année 2019, la déléguée Paule Villette et Pierre Juston ont participé les 25 et 26 janvier au rassemblement annuel des délégués et furent invités le 1^{er} février par des sections socialistes du Comminges à expliquer les combats de l'ADMD dans la ville de Valentine.

Les mois de mars et avril furent l'occasion d'une grande mobilisation de l'Admd31, débutant par des réunions

d'adhérents à Toulouse le 2 mars et à Saint-Gaudens le 4 mars. Le 5 mars fut l'occasion de poursuivre le travail avec les praticiens hospitaliers. Paule et Pierre sont intervenus dans une formation préparant au concours des métiers du sanitaire/social. Les 25, 27, 28 et 29 avril, nous étions mobilisés sur des marchés du département, ceux de Saint-Cyprien et Saint-Aubin à Toulouse, de Saint-Gaudens et de Montréjeau.

Le 25 mai fut le passage de flambeau entre Paule et Pierre. Le 28 mai, une interview commune dans la *Dépêche du Midi* était réalisée suite à la relance de l'affaire Vincent Lambert et portait sur le nombre des appels reçus par la délégation pour la rédaction des directives anticipées.

L'été fut intensif tant sur le terrain médiatique qu'opérationnel. Les 17 juin, 26 juin et 16 août, la *Dépêche du Midi*, le *Petit Journal* et *Actu-Toulouse* réalisaient des interviews du nouveau délégué de l'ADMD qui rappelait nos combats et soulignait l'universalité de la question de la fin de vie. La délégation, par le biais de son groupe jeune, participa activement aux opérations organisées par les jeunes de l'ADMD, le Festival Solidays et l'#AdmdTour.

La rentrée fut mobilisatrice pour l'Admd31, avec une importante délégation mi-septembre à l'Assemblée générale. Le 28 septembre, ce fut l'occasion de faire le point sur nos combats avec la tenue d'une réunion des adhérents ouverte au public. À noter, la présence de nombreux nouveaux adhérents dont l'ancien président du Samu Social 31 qui nous soutien et nous invite à continuer notre travail avec le personnel médical. Comme chaque année, l'association tenait un stand lors de la journée des associations de Toulouse. Le 29 octobre enfin, le délégué était sollicité pour une Interview par *France 3 Midi-Pyrénées* sur la question du suicide assisté.

Lors de la semaine du 2 novembre, la délégation fit le choix de se mobiliser chaque jour de la semaine pour des tractages pour sensibiliser les toulousains dans les quartiers de la ville. L'année s'est terminée le 29 novembre avec l'organisation d'une conférence publique co-organisée avec la Mutualité française d'Occita-

nie. C'est le début d'une collaboration fructueuse avec cette importante fédération mutualiste. Le Président de notre Association était invité à s'exprimer lors de cet événement ainsi que le délégué local.

33 - GIRONDE



1877 adhérents

Déléguée : Claudine Crang - 7, chemin du Maransin - 33440 Ambarès-et-Lagrave - admd33@admd.net

4 janvier : repas mensuel le 1^{er} samedi du mois, nous permet de recevoir les nouveaux adhérents et échanger en toute convivialité.

25 et 26 janvier : 39^e Journées des délégations. Les débats furent riches et les temps de formation très utiles pour définir notre stratégie de terrain pour l'année à venir.

9 février : réunion à la Maison des associations à Mérignac, animée par notre secrétaire général, Jonathan Denis. La délégation de la Dordogne avait fait le déplacement. Nous avons reçu la secrétaire du groupe parlementaire sur la fin de vie, Véronique Hammener, députée de la Gironde. Nous avons eu le soutien de Joachim Salaméro, ancien président national de la Libre Pensée et de Christian Baqué, président de l'ANELALP. Après ces échanges, moment convivial autour de la galette et du verre de la Fraternité.

5 mars : interview *Radio Campus* de Bordeaux. Beaucoup de questions sur les dispositions prévues par la loi actuelle. Plus que jamais, nous avons affirmé que, comme une immense majorité de Français : « Nous sommes prêts ».

28 avril : distribution de tracts sur le marché de Bordeaux.

11 mai : réunion au Tennis Club Arcachon. Présentation de l'ADMD et conférence sur 3 points : « Pourquoi les DA ? Comment les rédiger ? Comment choisir sa personne de confiance ? » par Yoann Brossard. Puis chacun se retrouva dans l'espace

restauration dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

25 mai : repas annuel. Claudine Crang a accueilli chaleureusement les adhérents puis a fait le point sur l'actualité. Un repas dans la bonne humeur et pour certains, fut le début d'une amitié.

7 septembre : forum des associations à Libourne. Notre équipe a pu répondre aux nombreuses interrogations du public. Le maire de Libourne, Philippe Buisson, est venu nous saluer et nous assurer de son soutien.

14 septembre : Assemblée générale à Vannes. Après une matinée de travail, de présentation des rapports, nous avons assisté à une réunion publique où de nombreux intervenants sont venus soutenir notre combat, et Jean-Louis Touraine nous a rappelé sa détermination et nous enjoindre de ne pas lâcher la pression sur les décideurs politiques.

21 septembre : forum des associations à Bordeaux. Notre équipe a tenu une table d'informations dans le cadre du « Cap ass ».

2 novembre : rassemblement à Bordeaux. Malgré la tempête Amélie et bravant la pluie, de nombreux adhérents nous ont rejoints sur le parvis de l'Opéra pour aller à la rencontre des passants et discuter et distribuer des tracts. Cela a été possible grâce au dynamisme de notre équipe et à la fidèle confiance de nos adhérents toujours présents lors de nos actions et un grand merci à ceux qui nous encouragent de leurs messages pour faire avancer notre cause.

34 - HERAULT



1724 adhérents

Délégué : André Pilon
29, rue du Mas de la Tour -
34990 Juvignac - admd34@admd.net

MARS

Participation au débat sur la bioéthique de la CBSP 08.

Participation au Forum des usagers à la Clinique du Pic Saint loup
Réunion publique à Lamalou

AVRIL

Interventions dans les lycées.
Intervention auprès des stagiaires BPJEPS Animation Sociale de Montpellier.

SEPTEMBRE

Participation aux forums des associations : Montpellier, Mèze, Agde, Sète, Frontignan.

Participation au forum des associations du CHU.

OCTOBRE

Formation loi Leonetti équipe médicale Clinique du Pic Saint Lou.

Rencontre équipe Sphère (soins palliatifs).

NOVEMBRE

Formation loi Leonetti médecins Clinique du Pic Saint Lou.

Pour manifestation pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, nous nous sommes réunis et avons fleuri notre arbre planté à Pérols.

Ce fut une année riche mais peut-être moins intense que les précédentes, et tous doivent être remerciés pour leur engagement.

35 - ILLE-ET-VILAINE



862 adhérents

Délégué : Cyril Journet - 4, rue d'Inkerman
- 35000 Rennes - admd35@admd.net

En tant que délégué de l'ADMD, j'ai eu la particularité entre 2018 et 2019 d'administrer deux départements et ce ne fut pas chose facile, mais quand on aime on ne compte pas.

En effet, initialement et depuis 2009 délégué pour la Haute-Savoie, j'ai rejoints l'Ille-et-Vilaine où le poste était vacant.

Aussi pour la Haute-Savoie je me suis borné à une simple présence téléphonique et email auprès des adhérents afin de répondre à leurs interrogations le cas échéant.

Cependant, à chaque retour en famille j'en ai profité pour rencontrer quelques parlementaires afin de faire entendre notre position comme chaque année, puisque les choses n'évoluent toujours pas de manière très marquée ni remarquable. J'ai également organisé la venue de Jean-Luc Romero-Michel à Annecy le samedi 17 octobre afin qu'il rencontre les militants Hauts-Savoyards comme chaque année.

Pour la délégation d'Ille-et-Vilaine j'ai pris doucement mes marques et rencontré quelques groupes d'adhérents afin de les sonder un peu sur leurs attentes et interrogations. J'ai également rencontré tous les députés du département pour me présenter et les interroger sur la fin de vie et j'ai eu des réponses diverses mais pas très concluantes pour le moment.

Au printemps 2019 et au mois de septembre je suis intervenu dans des classes de lycée afin de sensibiliser les jeunes sur la fin de vie, ce fut très concluant. Je me rends régulièrement dans les hôpitaux et cliniques du département afin de déposer des tracts d'information sur l'ADMD et son combat. Le samedi 24 octobre, j'ai fait venir à Chartres-de-Bretagne Jean-Luc Romero-Michel pour notre première réunion ADMD annuelle. Ce fut un beau succès avec près de 150 personnes dans la salle.

36 - INDRE**295 adhérents**

Délégué : Christian Gourin
43, rue Bernard Naudin
36000 Châteauroux - admd36@admd.net

Le 2 mars, lors de notre première réunion des adhérents, nous avons décidé ensemble des objectifs 2019 pour l'ADMD36, à savoir :

- se saisir du Grand débat,
- participer activement aux actions traditionnelles de l'ADMD avec un taux de 20% des adhérents, soit 58 personnes,
- délocaliser nos actions,
- faire la promotion des directives anticipées.

Le 7 mars, nous étions présents lors d'un des Grands débats organisés dans l'Indre et, malgré un mois d'avril particulièrement maussade, nous attaquons résolument la Semaine de mobilisation durant laquelle, distribution de tracts et contacts avec la population ont été conduits, délocalisation oblige, sur les marchés de Saint-Août, du Blanc et de Châteauroux.

Toujours avec la même volonté de rayonner sur l'ensemble du département, nous avons participé, début septembre, à Issoudun, au forum des associations où il a été rencontré plus de 80 personnes, le plus souvent acquises à notre cause.

Après une nouvelle réunion des adhérents le 3 octobre, nous étions prêts pour la 12^e Journée mondiale qui a vu le délégué lire à haute voix le message de notre président devant 51 adhérents, objectif presque atteint !

Toujours très soutenus par des médias locaux acquis à notre cause, nous avons profité de chaque occasion qui nous était donnée pour parler des directives anticipées et de leur essentialité.

Au bilan, tous nos objectifs ont été atteints avec un bémol toutefois : 43 % de nos adhérents n'ont pas encore déposé leurs directives anticipées auprès de notre Fichier national, ce qui

donne une idée d'un des axes d'effort 2020...

Etant sûrs d'atteindre nos objectifs, nous avons, à chaque fois que possible, prolongé nos réunions par des moments de grande convivialité mis à profit pour mieux nous connaître et maintenir au plus haut notre moral, alors même que ceux qui nous gouvernent ne semblent toujours pas mesurer notre volonté et celle de nos compatriotes de voir enfin mise en place une loi d'ultime liberté.

37 - INDRE-ET-LOIRE**805 adhérents**

Délégué : Alain Fievez - 135, boulevard Charles-de-Gaulle - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire - admd37@admd.net

ACTIONS HABITUELLES

- Permanence mensuelle : le 2^e mardi de chaque mois 15h à 17h, Halles de Tours, suivie d'une réunion de l'équipe d'animation départementale.
- Distribution de tracts sur les marchés, dans les rues.
- Visites chez les adhérents (ou non) en interrogation de fin de vie.
- Information régulière par mail et courrier des actions menées.
- Réunion des adhérents (22 juin) : faire le point sur les perspectives d'évolution législatives ; échanges de pratiques (compte rendu d'un adhérent dont la famille a utilisé les services du Dr Damas à Liège).
- Quatre réunions du groupe de solidarité et d'entraide. Participation à un comité d'usagers d'un hôpital public.

ACTIONS SPÉCIFIQUES

- Rencontres de parlementaires : 11 janvier une sénatrice, 18 janvier un sénateur et une députée, 6 mars une députée.
- Rencontre régionale des délégués au Mans (16 mars).
- Réunion publique à Tours (27 avril) avec les Radicaux de Gauche. Intervention de Virginie Rosière (députée européenne). Thème de la réunion :

«Les différentes législations des pays européens sur la fin de vie».

- 10 mai : rencontre dans un café de Tours avec un groupe «post-pathologies», organisant loisirs et discussions.
- 23 mai : participation à un café santé au Centre Social de Joué-lès-Tours.
- Etape de l'#AdmdTour, à Tours (5 juillet).
- Intervention au Centre Social La Rabière à Joué-lès-Tours (3 octobre) «Jeudi et je pense» : la fin de vie.
- 2 novembre : réunion publique à Tours avec Mélanie Raphaël-Béthune, administratrice, précédée de distributions de tracts sur les marchés.
- 22 novembre : réunion publique avec Jonathan Denis, secrétaire général, co-organisée par La Libre Pensée et l'ADMD.

38 - ISERE**1486 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

39 - JURA**394 adhérents**

Déléguée : Brigitte Prost
Blondeau - 12, rue du Midi - 39000 Lons-le-Saunier - admd39@admd.net

Dans notre département, en 4 ans, le nombre d'adhérents a quasiment doublé. L'ADMD fait maintenant partie intégrante du tissu associatif et nous sommes perçus favorablement, relayés par les médias locaux à chaque manifestation que nous organisons.

Nous ne relâchons pas pour autant nos efforts pour transmettre les valeurs de notre association et son message de liberté.

Par notre participation aux forums des associations de Dole et de Lons-le-Sau-

nier et au salon des séniors de Dole. Par l'utilisation de supports favorisant la réflexion et le cheminement sur la question de notre finitude :

- Projection du film «Le moment et la manière» en présence de la réalisatrice Anne Kunvari, au cinéma les Tanneurs de Dole.
- Projection du film «Miele» de Anne Golino au cinéma de la Fraternelle de Saint-Claude.

Par notre présence dans les lieux ou espaces afin d'appréhender les différentes sensibilités sur la question de la fin de vie et faire taire les à priori en reformulant si nécessaire les positions de notre association :

- réunion sur le vieillissement service public et EHPAD.
- réunion organisée par les soins palliatifs de l'hôpital de Dole.

Par le développement de la solidarité à l'égard de nos adhérents :

- Aide à la rédaction des DA.
- Accompagnement des adhérents hospitalisés.
- Ecoute bienveillante face à des choix difficiles.
- Visites à domicile.
- Permanence téléphonique.

Par l'organisation de réunion débat :

- Réunion dans le cadre du Grand débat national qui a réuni 120 personnes, en présence du secrétaire général, Jonathan Denis et de deux élus (projection de la vidéo «Vivre avec l'euthanasie»).
- Réunion à l'Espace santé de Dole, en présence de Pierre-Antoine Gailly, rapporteur du CESE, favorable à l'aide active à mourir, sous tendue par la projection de deux témoignages extraits du «Dernier Exil».

Par la multiplication des relations avec le monde médical et para médical.

- Intervention dans une classe de 3^e année à l'école d'infirmières de Dole (projection de la vidéo «Vivre avec l'Euthanasie»).
- Intervention dans une classe bac pro «aide à la personne» au lycée Mont-Roland de Dole.
- Une nouvelle candidature RU, ce

qui représente 4 RU sur le Jura dont le Dr Pierre Corriol, élu au conseil de surveillance de l'hôpital de Saint-Claude.

- Organisation d'une réunion d'échange, au Centre social de Lons-le-Saunier, avec Marie-Catherine Ehlinger, présidente de l'URAASS.
- Contact avec la psychologue des soins palliatifs de Lons-le-Saunier, en vue d'une prochaine rencontre.

Par notre investissement dans les semaines de mobilisation :

- Marché de Lons
- Sollicitation des élus aux manifestations.

Par le maintien des liens avec les instances de l'ADMD

- Réunion des délégations à Paris.
- Assemblée générale à Vannes.
- Réunion des délégués de la région Bourgogne-Franche-Comté à l'Espace santé de Dole.

Pour clore cette année bien fournie, dans le cadre de la 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, nous avons choisi de mettre à l'honneur Noëlle Chatelet, en proposant une lecture musicale à partir d'extraits de son livre «La dernière leçon», accompagnée de deux musiciennes, l'une au nickel harpa et l'autre à la flûte.

Cette journée a eu une grande résonance militante et médiatique relayée par la présence de l'ADMD dans la presse locale et nationale, ainsi que sur les réseaux sociaux, fruit de notre engagement collectif.

Un grand merci à ceux qui nous soutiennent et aux bénévoles qui m'entourent.

40 - LANDES



484 adhérents

Délégué : Pierre Dumoulin
Le Blanc - 40170 Saint-Julien-en-Born - admd40@admd.net

Puisque ceci semble efficace, nous continuons à organiser notre action

sur deux axes : présence auprès des adhérents, et communication pour nous faire entendre...

LES ADHÉRENTS

Le délégué rencontre chez eux les adhérents ou futurs adhérents qui ne peuvent se déplacer. Les rencontres programmées nous permettent le contact avec eux (Journée mondiale, réunions, mobilisation, forums). Nous les amenons parfois à militer avec nous !

Chacun est invité à se manifester par tous moyens auprès de ses élus locaux.

Juin, mobilisation décalée : marchés de Dax, Mimizan, Mont-de-Marsan, Capbreton. Dépôt de documentation dans les mairies. Juin = marchés et terrasses, public plus réceptif à nos revendications ! Bilan positif...

Août, préparation des forums : réunion-barbecue chez le délégué ; organisation, consignes, remise du matériel. Info préalable à tous les adhérents.

Septembre, forums de Saint-Julien, Soustons, St-Paul-les-Dax, Mont-de-Marsan, Parentis, Capbreton. Beaucoup de demande d'informations DA !

Novembre : 12^e Journée mondiale, à Saint-Paul-les-Dax.

Réunion d'adhérents, puis réunion publique avec la participation de l'ancien ministre Alain Vidalies, très sensible à notre action.

LA COMMUNICATION

Chaque manifestation est annoncée par tracts, affiches, et communiqués de presse. Les médias restituent sans difficulté les annonces, articles et photos que nous leurs faisons parvenir. Nous sommes souvent invités à nous exprimer sur les radios locales lors des réunions, tractages ou forums.

Toute l'année, nous rencontrons nos élus, toujours conviés aux rencontres. Bien des communes publient dans leur bulletin municipal nos articles d'information.

Le délégué, RU pour la clinique Napoléon à St Paul, a été reconduit dans ses fonctions, comme sa suppléante.

Il a bien sûr assisté à la Journée des délégations, à Paris, fin janvier, et à l'Assemblée générale à Vannes, en

septembre.

Note: permanence sur rendez-vous à Mont-de-Marsan.

Que tous nos adhérents soient ici remerciés pour leur contribution, quelle qu'elle soit. Nous agissons tous ensemble pour faire aboutir nos revendications !

41 - LOIR-ET-CHER



279 adhérents

Délégué : Rémi Marchand -
admd41@admd.net

Nous avons bénéficié d'une présence dans la presse locale. Quelques distributions de tracts ont eu lieu, à Blois et dans plusieurs villes du département.

Nous avons également organisé plusieurs réunions en présence de notre nouveau délégué, Rémi Marchand, qui occupe ce poste provisoirement dans l'attente de trouver un(e) délégué(e) pour prendre la relève.

Le 9 mars, réunion publique à l'Hôtel Ibis Style, à Blois, en présence Yoann Brossard, délégué national en charge des délégations orphelines.

Le 15 avril et le 9 décembre, réunion des adhérents, à Blois.

Le 14 septembre, présence de la délégation lors de l'Assemblée générale à Vannes.

Plusieurs centaines de courriers envoyés au cours de l'année aux trois députés du département.

42 - LOIRE



901 adhérents

Déléguée : Chantal Médal -
99, impasse Clair Matin 1 - 42600
Champdieu - admd42@admd.net

Du travail, de belles rencontres et des échanges enrichissants avec nos

adhérents et amis. Deux adjoints : Chantal Pottier et Henri Duchez. Merci à tous 2 et en particulier à Henri qui m'a « formée » ainsi qu'aux adhérents présents aux manifestations. Le département est tout en longueur, ce qui fait 3 zones à animer pour rencontrer le plus de monde. Le centre est plus difficile à faire vivre ; nous ne sommes pas toujours suivis. Si le cinéma de Montbrison répond toujours présent, d'autres pensent que leur public n'est pas prêt à évoquer la fin de vie, or quand on rencontre les habitants sur le marché, ils ne comprennent pas ces décisions et partagent nos idées.

Les ligériens peuvent se rendre chaque mois à une permanence à St Etienne le 3^e mercredi de 14h à 16h, à Roanne le 4^e jeudi de 16h à 18h. Pour le centre plus rural, des permanences ponctuelles en différents lieux.

Je rencontre aussi des personnes à domicile quand elles ne peuvent se déplacer, ou les reçois. Courriers et échanges téléphoniques.

Réunions de travail à Roanne : 10 janvier, 28 février,

Réunion de travail à Saint-Etienne : 14 janvier, 29 avril.

Janvier

24 : conférence à la MJC Montbrison.

Février

2 : participation à une réunion en présence du député Julien Borowczyk.

Mars

5 : rencontre avec le responsable du cinéma à Montbrison pour 1 film.

23 : assemblée départementale à Roanne.

26 : réunion Ville en Partage à Saint-Etienne.

28 : permanence.

Avril

4 : journée européenne droits à la santé, Clinique du Forez, Montbrison.

6 : rencontre avec le responsable du cinéma à Feurs.

9 : MFR St Chamond, présentation ADMD, droits des patients, DA et personne de confiance en classe terminale.

10 : Fac Saint-Etienne, table ronde sur la fin de vie.

23 : marché de Feurs.

26 : marché de Roanne.

Mai

2 : présentation de l'ADMD dans l'émission « La vie en bleu » sur *France Bleu Saint-Etienne* et marché Saint-Etienne.

4 : marché Balbigny

13 : participation à l'assemblée générale UNAFAM, Saint-Etienne.

Juin

3 : échange téléphonique avec un commissariat pour répondre à une enquête demandée par l'état sur l'ADMD et la fin de vie.

24 : réunion à Saint-Etienne avec une intervenante France Asso Santé.

Juillet

25 : rencontre en mairie, Roanne.

Septembre

19 : Espace Renoir « L'ordre des médecins ».

26 : Rex « L'échappée Belle ».

Octobre

3 : Cinémathèque Saint-Etienne « L'ordre des médecins ».

Novembre

2 : Villars, pièce « Le Voyage ».

43 - HAUTE-LOIRE



212 adhérents

Délégué : Stéphane Gery
3, rue du Prat du Loup - 43000 Le
Puy-en-Velay - admd43@admd.net

La Haute-Loire, petit département rural de 220 mille habitants compte fin 2019 plus de 210 adhérents, malgré la mortalité qui nous touche comme partout, et notamment votre Collégiale avec Violette dont le cœur a lâché. Nous sommes cependant au-dessous de la moyenne nationale par rapport à la population.

Nous avons travaillé à structurer les 3 secteurs : Nord, avec Brioude, qui fête sa première année de réunions

autonomes (le 3^e mercredi, 9h30 au local des Associations) et qui autour de Christiane (déléguée adjointe) et de son frère Ghislain, fédère et fait mûrir un groupe de 15 personnes sur la cinquantaine d'adhérents qui croît régulièrement. Outre des réunions sur les DA, des réunions plus prospectives se font : vidéo, projet de réunion avec film. Nous avons déjà donné aussi des conférences ouvertes au public et la presse locale n'est pas oubliée. Autant que possible Nord et Est, sont en liaison avec le 63 et le 42. **L'Est avec Aurec/Loire** depuis la conférence publique - le 1^{er} forum des associations avec stand décolle et suit l'exemple du Nord. Et l'équipe est déjà plus fournie avec 2 Bernard (dont notre ancien délégué), Michelle, et surtout Claire, aidée aussi d'Andrée. Les réunions ne sont pas formalisées à dates fixes mais se tiennent régulièrement tous les 2 mois au moins. Le secteur est aussi important que celui de Brioude.

Le Centre, l'arrondissement du Puy, représente 60% des adhérents. Depuis le décès de Violette, le déménagement de l Louise, la démission du Bureau de François, ne reste que Michelle et Monique pour m'épauler. La Journée mondiale du 2 novembre (à Chadrac) si elle a eu un compte rendu dans la presse (La Tribune/Le Progrès) n'a pas fait déplacer les foules. La participation à une formation RU à Saint-Etienne organisée par Chantal Medal (42) n'a pas abouti à une candidature reconnue alors que nous avons enfin une candidate.

Le délégué assure la liaison avec les adhérents et délègue au maximum ! Les secteurs sont régulièrement soutenus par sa présence et les adhérents reçoivent les «Lettres Apériodiques» 2 fois/an. La réunion de Bureau mensuelle évolue : elle passe au 1^{er} mercredi (au lieu du lundi) et les mois pairs reçoit les membres et/ou sympathisant, les mois impairs étant réservés aux seuls membres du Bureau (et invités).

La permanence au Puy les 4^e mercredis a été abandonnée, et ne fonctionne plus que sur demande. Nous participons autant que possible au mouvement pour une loi de liberté de fin de vie. *Nous sommes prêts*, dit la banderole. Nos politiques pas tout

à fait. A nous de les y aider ! **Qui veut peut !**

44 - LOIRE-ATLANTIQUE



1559 adhérents

Déléguée : Madeleine Denis -
1, allée Beau-Rivage - 44200
Nantes - admd44@admd.net

2019 est une année portée par une nouvelle dynamique et accompagnée par la presse.

Association connue et reconnue par la ville, l'ADMD est invitée aux vœux du maire en présence de nombreux élus de Nantes et métropole nantaise. Un groupe renforcé d'adhérents-militants permet d'assurer plusieurs actions simultanément. Parmi eux, un informaticien nous a apporté un soutien remarquable par ses idées créatrices de communication locale - merci Yvan. J'ai apprécié ce travail d'équipe animée par la même volonté de faire progresser notre délégation et grandir l'ADMD.

Notre participation au Grand Débat a permis d'y inscrire le sujet fin de vie. S'en suivra une interview par *TéléNantes*, puis une participation à une «quotidienne» sur l'aide active à mourir.

En mars, notre réunion publique s'est tenue à Nantes, en présence du médecin belge, Dominique Lossignol, chef de service des soins palliatifs de l'Institut Jules Bordet, de Bruxelles. Moment fort et apprécié par une salle comble.

En avril, nos militants se sont mobilisés sur les meilleurs marchés, et comme d'habitude, ont reçu un très bon accueil. De juin à septembre, ces mêmes bénévoles ont soutenu notre action en tenant un stand ADMD sur les forums associatifs. Action de bonne portée qui génère sur le champ ou à suivre, de nombreuses adhésions.

Autre moment fort, le rassemblement du 2 novembre, place Royale, à Nantes. Je le voulais gai pour rendre hommage à la vie avant que la mala-

die s'en empare et nous pousse à la quitter. Il a été joyeux, heureux, dansant, mêlant adhérents et public, portés par la musique et les chants. La réputation de l'ADMD, association militante active, nous apporte de nombreuses sollicitations de la part des lycées, d'étudiants en DIU-Soins palliatifs, de la Libre Pensée, de ciné-débat etc.

Beaucoup d'occupations, certes, mais celles qui nous touchent au cœur et nous motivent tout au long de l'année, ce sont les conversations avec les familles en souffrance qui ont besoin d'être rassurées, conseillées, et les malades qui trouvent le soulagement dans l'écoute, la compréhension, le regard posé sur la personne et pas seulement sur la maladie. Merci à vous qui nous donnez des leçons de vie et de courage.

45 - LOIRET



632 adhérents

Déléguée : Jacqueline Bach-
Riffaut - 8, rue de la Vallée - 45300
Guigneville - admd45@admd.net

- Participation de la déléguée à l'Assemblée générale ainsi qu'aux journées des délégations.

- Participation à Rentrée en fête début septembre à Orléans

- Journée Mondiale : plantation d'un arbre à Mareau-aux-Prés.

En qualité de RU (Représentante des Usagers), participation de la déléguée aux réunions des CDU (Commission des Usagers) des centres hospitaliers de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Neuville-aux-Bois.

- Participation de la déléguée et de Marie-Reine Alix*, RU (Représentante des Usagers au CHR d'Orléans) aux journées de formation de l'URAAS, ainsi qu'aux réunions du GHT (Groupement hospitalier de Territoire), Membre du Conseil d'administration du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de Pithiviers.

- Contactée par *France bleu Orléans*

lors de l'affaire Vincent Lambert.

- Invitée à diverses conférences.

Marie Reine Alix est représentante des Usagers au CHR d'Orléans (CDU et conseil de surveillance), au CDU du groupement hospitalier de territoire du Loiret. Elle a participé à l'élaboration du projet des usagers du CHR d'Orléans.

46 - LOT



353 adhérents

Déléguée: Nathalie Micheneau - Avenue Gustave-Delol - 46110 Les Quatres-Routes - admd46@admd.net

Janvier à mars: l'ADMD invite les adhérents à s'exprimer à l'occasion du Grand Débat National, en ligne et sur les cahiers de doléances.

25 et 26 janvier: 39^e Journées des délégations, à Paris.

23 mars: réunion publique à Tulle avec Yves de Lochet, médecin généraliste belge: 60 participants dont une élue de Tulle

23 au 30 avril: 12^e Semaine de mobilisation pour le droit de mourir dans la dignité: tractage marchés et lieux publics Lot et Corrèze.

Juin: Flash info «Déléguée Infos 4619» n°1 qui intègre les actions des deux délégations.

Juin: interview sur *Décibel FM* à l'occasion de l'#AdmdTour.

6 juillet: 6^e étape de l'#AdmdTour à Brive-la-Gaillarde.

11 juillet: information des adhérents: Vincent Lambert meurt à l'âge de 42 ans, après 9 jours de sédation profonde et continue; fin de cette affaire après 11 années de procédures judiciaires.

1^{er} septembre: stand ADMD46 à la Fête des associations à Biars-sur-Cère: 15 intéressés.

7 septembre: stand ADMD46 au forum des associations à Figeac: 60 intéressés.

14 septembre: 39^e Assemblée générale de l'ADMD à Vannes – renouvellement de 2 administrateurs: je suis élue au Conseil d'administration au

titre du second collège (collège des délégués).

15 septembre: stand ADMD19 au forum des associations à Brive-la-Gaillarde: 30 intéressés.

2 novembre: 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité: tractages marchés et lieux publics Lot et Corrèze.

2 novembre: ciné-débat près de Figeac, projection de «La Dernière Leçon»: 35 participants.

Décembre: Flash info «Déléguée Infos 4619 Lot-Corrèze» n° 2: bilan des actions 2019 et projections 2020.

7 décembre: conseil d'administration: je suis élue trésorière adjointe.

31 décembre: Lot: 30 adhésions supplémentaires et Corrèze: 37 adhésions supplémentaires.

RAPPEL PERMANENCES 2020

Lot: Figeac 10h à 12h: 10 janvier, 6 mars, 15 mai, 3 juillet, 4 septembre, 6 novembre et Biars-sur-Cère: 1^{er} vendredi du mois 15h à 17h.

Corrèze: 1^{er} jeudi du mois à Brive-la-Gaillarde 9h30 à 12h.

47 - LOT-ET-GARONNE



432 adhérents

Déléguée: Viviane Naimon - Plaine de Fourtou - 47300 Pujols - admd47@admd.net

Tout d'abord, je voudrais avoir une pensée pour trois de nos adhérents militants, qui étaient devenus nos amis dans ce petit groupe du 47 et qui sont décédés cette année: Jean-Marc parti finir sa vie en Belgique, Claude décédé selon son vœu à domicile et Jean-Claude décédé selon son vœu à domicile; mais aussi tous ceux que nous ne connaissons pas personnellement et qui sont partis sans pouvoir décider du quand et du comment et souvent dans de grandes souffrances. Nos actions ont été limitées cette année 2019 et quelquefois le découragement nous saisit mais nous reparons car l'un ou l'autre aide le groupe à se remotiver au vu de situations inadmissibles qui nous sont rappor-

tées (la maman de Françoise) merci à eux. Il est parfois difficile de s'impliquer à 100% car chacun de nous a aussi ses coups durs.

Après le succès de la réunion du 2 novembre 2018 à Agen, nous avons pu mener deux actions en 2019: une réunion d'une soixantaine de personnes à Agen le 8 février dans une salle du Stadium ainsi qu'avec une trentaine de personnes à la Maison des associations de Villeneuve-sur-Lot le 1^{er} mars.

Nous continuons à nous réunir dans un groupe de réflexion une fois par mois environ et nous aurions besoin de sang neuf et de militants combattifs qui veuillent bien consacrer un peu de temps à notre cause. N'hésitez pas à vous manifester...

Après avoir ces dernières années «tourné» entre Agen, Nérac, Marmande et Villeneuve, nous prévoyons pour 2020 une réunion publique sur le Fumélois, en juin, en présence du docteur Damas, médecin belge très engagé dans le combat sur l'euthanasie et peut-être Jean-Luc Romero-Michel.

Nous essayons de nous coordonner avec les départements limitrophes (Dordogne, Corrèze et Tarn) afin de donner de l'ampleur à cette manifestation. Toute aide de votre part sera la bienvenue pour transporter le matériel, installer (qui a des compétences en informatique?) préparer une salle, afficher, etc.

Nous comptons sur vous pour continuer à défendre notre droit à une mort libre, et qui nous appartienne. Bien cordialement à vous tous.

48 - LOZÈRE



148 adhérents

Délégué: Marc Moulis-Sudre - 8, lotissement le Coulagnet - 48100 Marvejols - admd48@admd.net

Quelques chiffres... La délégation compte 148 adhérents en fin d'année, soit une légère augmentation, résultant d'adhésions (une douzaine), mais aussi de sorties (décès, radia-

tions...), alors que les transferts entre délégations s'équilibrent sensiblement (quatre). La Lozère ne compte que 76 000 habitants et enregistre un ratio adhérent/habitant plutôt conforme à la moyenne nationale.

ACTIONS VERS LES ADHÉRENTS, LES SYMPATHISANTS ET LE PUBLIC

- Distribution d'information sur les marchés de Marvejols à l'occasion de la Semaine de mobilisation.
- 4 réunions trimestrielles des adhérents et non-adhérents suivies d'un déjeuner partagé et convivial.
- Interventions en appui d'adhérents malades pour veiller au respect de leurs droits (refus de traitements, prise en compte des directives anticipées). Relais presse toujours important en presse quotidienne régionale (*Midi Libre Lozère*) et presse locale (*Lozère Nouvelle*), mais aussi radio avec annonce de nos réunions et interviews (*Totem*, *48 FM*, *France Bleu Gard Lozère*).

ACTIONS VERS LES JEUNES, LES ÉTUDIANTS

Une rencontre du délégué avec des lycéens du département pour leur présenter l'ADMD et échanger sur la fin de vie dans le cadre de TPE (travail personnel encadré). Toujours difficile d'obtenir une prise de parole à l'école d'Infirmiers mendoise. Un jeune adhérent - professeur de philosophie - a créé les « cahiers ADMD 48 » et partage ses textes et pensées avec le groupe local.

ACTIONS VERS LE SECTEUR MÉDICAL

Le délégué, Marc Moulis-Sudre, et André Roux - ancien délégué - représentent toujours les usagers auprès du Centre Hospitalier de Marvejols et de l'Hôpital local de Florac. Ils participent régulièrement aux différentes commissions qui se tiennent dans ces établissements.

ACTIVITÉS DU DÉLÉGUÉ

Présent sur le territoire, il rencontre les élus locaux et parlementaires, il relaie notre message auprès de la presse locale - participation aux journées des délégations à Paris, en janvier, participation à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes, en septembre.

49 - MAINE-ET-LOIRE



687 adhérents

Déléguée: Agnès Bourdain
23, place Molière - 49100 Angers
- admd49@admd.net

Réunions d'équipe: 25 février, 1^{er} avril, 17 juin, 7 octobre, 2 décembre.

25 et 26 janvier: participation aux journées annuelles des délégations à Paris.

2 février: réunion annuelle des adhérents, Salle Paul Bert: grâce à la présence de son beau-frère, nous avons eu un échange très riche et plein d'émotion autour du superbe combat de Marie-Humbert pour donner à son fils Vincent la mort qu'il réclamait. Partage de la galette.

24 avril: distribution de tracts dans le cadre de la Semaine de mobilisation nationale au marché Lafayette à Angers. Nous étions 3 sous une pluie battante.

27 avril: le soleil était au rendez-vous pour la deuxième distribution de tracts au marché Bordillon à Angers. Nous étions 5 militants. Avons fait de belles rencontres.

11 mai: réunion publique sur le thème des directives anticipées à la Salle du Doyenné à Angers. Nous étions plus de 80. Jonathan Denis, secrétaire général de l'ADMD, a passionné l'assemblée avec son enthousiasme et sa positivité.

22 mai: participation de 2 personnes à la rencontre ARS/CHH au CHU. Intéressante surtout sur les informations sur le dossier médical partagé et la possibilité d'y mettre les directives anticipées.

Tout ce travail de terrain durant les mois d'avril et de mai ont eu pour résultat d'inscrire 17 nouveaux adhérents en un mois!

14 septembre: participation de 4 personnes de l'équipe à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

29 septembre: pique-nique sympathique à l'abri chez un couple d'adhérents, suivi d'une balade découverte du paysage et de l'histoire du lieu.

20 et 21 octobre: participation à l'AGORA (forum des associations angevin). Nombreuses rencontres.

2 novembre: manifestation pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, de 16h à 18h. Nous avons affronté le vent et la pluie, lu nos revendications et sommes allés au-devant des passants dans les rues d'Angers pour la 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

50 - MANCHE

476 adhérents

Délégué depuis novembre 2019:

Marc Bugey - Le Hamel - 50220 Ducey-les-Chéris - admd50@admd.net

Se reporter à la délégation pour l'Orne (61).

51 - MARNE



390 adhérents

Déléguée: Frédérique Gauttier - 12, rue de la Noue-Hermandre - 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré - admd51@admd.net

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS PROPOSÉES DANS LE DÉPARTEMENT

La première réunion publique de l'année a été conduite dans le cadre de la réunion annuelle de Reims, le 18 mars, qui a regroupé une soixantaine de personnes. Les thèmes abordés étaient la sédation profonde et continue; l'importance des directives anticipées et le rôle de la personne de confiance.

Pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, la délégation a organisée des ciné-débats à Vitry-le-François le samedi 2 novembre à 17h, et à Reims, le dimanche 3 novembre à 10h30. A la suite de la diffusion du film « *L'échappée Belle* » abordant le cas du suicide d'un couple de personnes âgées malades dans un pays ne disposant pas d'une loi sur l'euthanasie ou le suicide assisté. Les participants ont posé de nombreuses questions.

RENCONTRES

Le rendez-vous biennuel à l'occasion des journées des associations de Reims, Chalons et Vitry-le-François a permis de communiquer sur les valeurs de l'association.

PARTICIPATION AU DEUXIÈME SALON DES SENIORS DE VITRY-LE-FRANÇOIS

La manifestation organisée le samedi 14 septembre dans une salle a permis d'améliorer les conditions d'accueil du public.

LES ADHÉRENTS

Comme les autres années, 2019 a été l'occasion de plusieurs contacts téléphoniques, d'échanges par mail ou de rencontres d'adhérents ou non-adhérents autour des droits des patients.

La délégation de la Marne est présente sur les secteurs suivants :

Secteur Châlons-en-Champagne

Frédérique Gauttier : 03 26 68 25 11

Secteur Epernay

Marie-France Venerosy :

03 26 54 35 81

Secteur Vitry-le-François

Vacant, avis au volontaire

Secteur Reims

Annick Henri : 03 26 07 10 27

Merci à nos différents correspondants qui permet à notre délégation d'être présente dans 2 autres villes du département.

52 - HAUTE-MARNE**87 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

53 - MAYENNE**166 adhérents**

Délégué : Michel Neveu - 22, rue Saint-Luc - 53000 Laval - admd53@admd.net

10 janvier : permanence au Centre Hospitalier de Laval, de 14h à 16h,

ainsi que le 2^e jeudi de chaque mois.

17 janvier : permanence au Centre-Hospitalier Nord-Mayenne, de 15h à 17h, ainsi que le 3^e jeudi de chaque mois.

25 et 26 janvier : présence aux 39^e Journées des délégations à Paris.

5 mars : réunion des adhérents à Laval.

6 mars : réunion des adhérents à Mayenne.

27 avril : réunion publique à Laval en présence du médecin belge Yves de Locht autour du thème « *Fin de vie en Belgique, Fin de vie en France* ». Cette manifestation boycottée par les médias et les parlementaires mayennais a été un grand succès, une centaine de personnes étaient présentes.

6 juin : intervention à l'Institut de Formation en soins infirmiers et des aides-soignants de Mayenne, en présence d'une quarantaine d'élèves. Table ronde et débat sur la fin de vie avec l'Aumônerie, et la responsable des soins palliatifs du Centre-Hospitalier Nord-Mayenne.

1^{er} septembre : stand d'information au forum des associations à Laval. Belle journée militante avec une forte présence des militants mayennais sur le stand.

14 septembre : présent à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

12 octobre : réunion publique à Laval en présence de notre président Jean-Luc Romero-Michel. Réunion une nouvelle fois boycottée par les médias et les parlementaires mayennais. Je regrette également que les adhérents mayennais ne se soient pas suffisamment mobilisés en nombre lors de cette matinée.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE**607 adhérents**

Délégué : Michel Denis - Résidence le Méridien - 4, terrasse des Vosges - 54520 Laxou - admd54@admd.net

Passages à France 3 Lorraine, France Bleu, Radio Caraïbes Nancy...

Le 5 mars, organisation d'une ren-

contre dans le cadre du Grand Débat National.

Conférence à Toul le **23 mars** en présence de Jonathan Denis, secrétaire général.

Dans le cadre de la 12^e Semaine de mobilisation, distribution de flyers et conférence de Jean-Luc Romero-Michel à Nancy le **27 avril**.

Conférence à Damelevières organisée avec l'UFAL54 le **17 mai**.

Le 20 juin, participation à une conférence organisée par le Comité d'Ethique du CHRU sur le thème *Directives Anticipées et la place des Associations*.

Le 31 juillet, plusieurs militants se sont rendus à l'arrivée de l'AdmdTour à Verdun.

Le 21 septembre, stand de l'ADMD au forum des associations à Nancy.

Le 5 octobre, présence à l'AG de l'Association Crématisse de Lorraine.

Conférence à Blainville-sur-l'Eau le **11 octobre**.

Projection du film « Et si c'était vous ? » à Tomblaine le **18 octobre**.

Mobilisation le **2 novembre** pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Plusieurs adhérents ont participé à des conférences :

Epinal le 27 novembre, organisée par la MGEN « Mourir dans la Dignité-Définition, enjeux et perspectives autour d'un sujet encore tabou ».

Vandoeuvre le 28 novembre « Soins palliatifs et la vie ». Soirée organisée par ASP Accompagner.

Metz le 30 novembre « L'euthanasie en Belgique » avec Yves de Locht.

Conférence à l'invitation de la Libre Pensée 54 à Nancy le **10 décembre**.

La délégation commence à s'implanter dans le Lunévillois, sous l'impulsion de notre ami Gilles Laridant. Objectif pour 2020, faire de même du côté de Pont-à-Mousson.

A noter la poursuite de nos actions de solidarité vers les adhérents isolés.

Nous continuons à tenir des réunions-débats à Nancy à la MJC des III Maisons le 1^{er} mardi de chaque mois. Les adhérents et non-adhérents y sont les bienvenus !

De nombreux thèmes très différents les uns des autres ont été abordés tout au long de cette année, notamment la bioéthique, le rôle et la place de l'ADMD, l'« affaire » Vincent Lambert,

la position de Jacqueline Jencquel, le suicide des personnes âgées, la stratégie vis-à-vis des élus, les directives anticipées, l'euthanasie et le suicide assisté en Belgique et en Suisse... En cette fin d'année, un débat suscité par les interventions policières chez des adhérents d'Ultime Liberté.

55 - MEUSE



73 adhérents

Délégué : Daniel Couturier
6, chemin de la Tonne - 55160
Watronville - admd55@admd.net

Article sur l'*Est Républicain* (journal régional) et témoignage poignant d'une adhérente de Verdun sur son désir de finir ses jours dans la dignité au milieu des siens.

Courrier à la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

Courrier au maire de ma commune dans la cadre du Grand Débat à soumettre sur le cahier de doléances.

Courrier rappel à la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

Courrier aux adhérents de la Meuse concernant l'émission «Ça commence aujourd'hui» sur la fin de vie diffusée le 19 mars, dont le témoignage de Françoise Griso, des Vosges. Intervention lors de l'Assemblée générale de l'association crématisse de la Meuse.

Réunion du Grand Est à Nancy, en présence de notre président, Jean-Luc Romero-Michel, ainsi que du délégué général de l'ADMD, Philippe Lohéac, suivie d'une réunion publique.

Courrier aux Codecoms de la Meuse pour faire paraître dans leurs journaux un article pour informer leurs concitoyens des bienfaits de notre cause à tous.

Courriers à la députée de notre circonscription et au maire de Verdun pour les solliciter de leur présence lors de la dernière étape de l'ADMDTour à Verdun, le 13 juillet. Notre députée brillant par son absence, ce qui démontre son désintéressement sur ce

sujet éminemment sensible.

Distribution de tracts sur la venue de l'ADMDTour à Verdun, avec une adhérente.

Intervention de la caravane ADMD, on notera la présence de monsieur le maire de Verdun et sa 1^{re} adjointe, ainsi que l'intervention de la police contribuant à la bonne marche de notre présence sur le site.

Courrier aux adhérents de mon département leur demandant de se joindre à moi pour organiser des manifestations sur les marchés, dans leur commune ou faire des réunions à domicile collectives ou individuelles. Réunion groupée de personnes désireuses d'avoir des informations sur l'ADMD au domicile d'une habitante de Verdun.

Ministère de la Santé : réponse de la ministre de la Santé suite au courrier adressé le 9 septembre.

Elle occulte volontairement le mot «inapproprié» qui annule toute la valeur des mots «opposables et contraignants»!

Et le pire, elle accuse encore une fois la Belgique de dérives! J'espère une réaction forte et officielle des responsables belges, c'est certainement le seul moyen pour l'empêcher de continuer à dire de tels propos mensongers.

56 - MORBIHAN



915 adhérents

Déléguée : Renée Jeanjean -
3, rue du Général-Wood - Parc du Valombois
- 56000 Vannes - admd56@admd.net

Cette année 2019 a été très riche en événements, un grand merci à nos adhérents qui se sont investis dans nos réunions et ont ainsi permis le bon déroulement de toutes ces activités.

Nous avons participé aux réunions du Grand Débat National; j'ai laissé un document écrit aux responsables de ces réunions. Qu'en est-il advenu? Conjointement avec les responsables de la MGEN du Morbihan, nous avons

organisé deux réunions débat avec Jacqueline Jencquel, les 7 et 8 mars. L'une à l'Université de Vannes, l'autre au Lycée Agricole de Pontivy où Nicole Le Peih, députée, nous a fait le plaisir d'être présente et de prendre la parole.

Le 25 mars, grande réunion à Baud, à la demande de Nicole Le Peih. Nous avons eu le plaisir de recevoir Jean-Louis Touraine, député, et notre cher président Jean-Luc Romero-Michel. Nous avons pu apprécier la salle du cinéma de Baud, prêtée par M. Burban, responsable du cinéma. Un grand coup de chapeau à Mme Le Peih qui n'a pas hésité à dire à la presse: «Oui à l'euthanasie, non à l'hypocrisie».

Le 18 mai, nous nous sommes retrouvés avec Mickael Boulay à Ploermel pour une réunion sur la fin de vie et le juridique.

Toutes nos réunions étaient ouvertes au public, avec un temps prévu pour un débat. Nos échanges ont été enrichissants.

Le 8 septembre, rencontre annuelle au forum des associations, avec un stand à Vannes et à Lorient. Ces forums nous permettent d'avoir de nombreux contacts et de voir ou revoir certains de nos adhérents. Merci aux adhérents qui nous ont permis par leur participation d'être présents en même temps à Vannes et à Lorient.

Et enfin, le 14 septembre : l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes, avec les délégués de la France entière, réunion ouverte au public l'après-midi. La logistique de cette manifestation nous a été facilitée par une équipe d'adhérents du Morbihan, que je remercie chaleureusement. Nous avons également apprécié la présence de David Robo, maire de Vannes, qui nous a toujours facilité les choses sur Vannes. Deux députés: Hervé Pellois et Nicole Le Peih étaient également présents. Ajoutons que le temps a été avec nous, ce qui a fait que tout le monde a pu apprécier Vannes et le Golfe du Morbihan, sous le soleil. Quant à nous, nous avons été très heureux de recevoir l'équipe parisienne de l'ADMD et espérons qu'ils en ont gardé un aussi bon souvenir que nous.

Nous sommes maintenant plus de

940 adhérents dans le Morbihan. Notre nombre est en constante augmentation. Est-ce le résultat de tous nos - vos - efforts ?

L'ensemble des réunions nous a permis de rassembler environ 800 personnes et ont fait l'objet de nombreux articles dans la presse.

Nous recevons également de nombreux appels téléphoniques d'adhérents et de non-adhérents qui demandent des conseils sur la rédaction de leurs directives anticipées, mais aussi bien souvent des familles qui nous appellent pour des fins de vie très douloureuses concernant leurs proches. Nous rendons aussi visite à des adhérents qui le demandent.

Comme chaque année, des étudiants nous contactent pour leurs travaux sur la fin de vie.

Les bénévoles donnent de leur temps et nous ne les remercions jamais assez.

Je terminerai en rappelant les points essentiels : rédiger des directives anticipées, choisir une personne de confiance en lui précisant bien son rôle, établir un dialogue de confiance avec le médecin traitant, ne pas hésiter à lui demander d'être une de vos personnes de confiance et enfin, possibilité de trouver un soutien auprès de l'ADMD.

Amitiés à toutes et à tous. Continuons notre combat !

57 - MOSELLE



554 adhérents

Délégué : Thomas Scuderi - 15, rue Delesse - 57000 Metz - admd57@admd.net

Mars : campagne de sensibilisation sur le Web et sur les marchés.

Mars : marathon médiatique suite au rebondissement dans « l'affaire » Vincent Lambert afin de prendre position sur la question de la fin de vie et sur l'urgence d'une loi en France.

29 juin : rencontre-débat avec Jacqueline Jencquel pour évoquer le

droit de mourir dans la dignité et le cas de la Suisse. La France doit sortir de l'hypocrisie. N'acceptons plus que les Français s'exilent pour mourir.

Septembre : nouvelle sollicitation des parlementaires (sans réponse).

2 novembre : rencontre avec la population et sensibilisation sur la liberté de choix.

1^{er} décembre : rencontre avec le docteur Yves de Loch, médecin belge accompagnant de nombreux Français qui décident de choisir leur fin de vie lorsque les souffrances physiques ou psychiques ne permettent plus de vivre dignement. Un temps d'échange riche et de nombreux témoignages poignants.

58 - NIÈVRE

236 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

59 - NORD



1098 adhérents

Déléguée : Monique Ladesou
- admd59@admd.net

Le travail de la délégation commence dès le 2 février à la suite de la venue de Jonathan Denis. La création officielle se fait le 25 mai.

L'animation de la délégation repose sur un binôme, déléguée et délégué adjointe qui partagent à égalité les projets, l'administration et les rapports avec le siège, entourées de 4 militants actifs.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Elles ont rassemblées chaque mois entre 10 et 20 adhérents actifs de la métropole lilloise. Elles sont ouvertes et nous y avons accueilli plusieurs personnes extérieures, en général attirées par l'affichage de nos réunions sur l'agenda de la Maison régionale

de l'Environnement et des Solidarité, où nous avons un siège. Elles se sont tenues régulièrement, à l'exception de celle du mois de décembre.

3 DÉBATS PUBLICS

Un débat sur le droit des malades avec une infirmière formatrice du CHU et une participation de 60 personnes.

Un débat avec Jean-Luc Romero-Michel sur l'état de la situation en France, les propositions de loi et les freins encore à lever, avec une centaine de participants.

Un débat à Somain (Valenciennois) invités par le Collectif Avenir Pour Somain, 8 participants dont un seul adhérent.

LA DÉCENTRALISATION

2 débats internes ont été tenus pour la création de deux groupes locaux, l'un à Dunkerque et l'autre à Valenciennes. La demande était forte d'une organisation locale et dans les deux cas autour d'un ou deux militants actifs. Des adhérents étaient prêts à agir et à nous rendre visibles grâce à l'adhésion à la Maison des associations locale. Deux délégués adjoints ont été désignés, José et Marie-Christine.

A Tourcoing, une militante a tenu des permanences dans un local municipal. Un nouveau groupe local avec une déléguée adjointe est en préparation.

VIE ASSOCIATIVE

Nous avons tenu un stand au forum des associations et du bénévolat de la ville de Lille, parmi 150 associations, 6 militants sont mobilisés pour la journée.

Nous avons distribué des tracts en mai sur 4 marchés de la métropole. 8 adhérents impliqués.

Nous avons participé à la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre par des distributions de tracts à Lille et à Dunkerque.

Nous avons aussi rencontré un médecin belge pour information complète sur le réseau EOL et l'espace Ethique du CHU de Lille.

Nous avons répondu à quatre demandes d'informations pour l'accès au système de soin belge et pu orienter ces adhérents.

60 - OISE**426 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

61 - ORNE**209 adhérents**

Délégué: Marc Bugey - 4, rue de la Carrière- Mâle - 61260 Val-au-Perche - admd61@admd.net

Plusieurs actions ont été entreprises en 2019 par la délégation de l'ADMD pour l'Orne:

27 avril: 12^e Semaine de mobilisation: tractage à Domfront et à Bagnoles-de-l'Orne.

7 juin: intervention du délégué auprès de la direction et du personnel de la Maison de retraite EHPAD l'Horizon à Saint-Georges-des-Groseillers, tout à côté de Flers.

14 septembre: Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

2 novembre: 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, tractage à Mortagne-au-Perche, à Tinchebray et Flers.

Nos permanences pour répondre aux préoccupations, expliquer la loi actuelle, ses récentes et timides évolutions et remplir les directives anticipées:

PERMANENCES APÉRIODIQUES

La Ferté Macé: Maison Bobot, 22 rue de la Barre.

L'Aigle: Maison des Associations, rue Marcel Guiet.

PERMANENCES TRIMESTRIELLES

Alençon: Maison de la vie associative, 25, rue Demées.

Flers: Maison d'Activités Saint-Michel, 25 rue du Mont-Saint-Michel.

Domfront-en-Poiraie: Mairie, Place de la Roirie

Interview de journalistes pour des parutions d'articles dans *Ouest France*,

Le Perche, l'Orne Combattante, etc.

Déplacement dans le département pour rencontrer des adhérents et futurs adhérents pour informer et remplir les directives anticipées.

62 - PAS-DE-CALAIS**451 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

63 - PUY-DE-DÔME**739 adhérents**

Déléguée: Jeany Galliot - 56, rue Anatole-France - 63000 Clermont-Ferrand - admd63@admd.net

739 adhérents dont 93 nouveaux adhérents et 66 % de directives anticipées déposées. Les nouveaux adhérents sont invités à prendre contact au: 06 30 90 13 45 entre 18h30 et 19h30.

ACTIONS PILOTÉES PAR L'ADMD À PARIS

25 et 26 janvier: 39^e Journées des délégations, à Paris

14 septembre: 39^e Assemblée générale de l'ADMD, à Vannes.

ACTIONS PILOTÉES PAR L'ADMD DU PUY-DE-DÔME

8 permanences le mardi après-midi au Centre associatif Jean-Richepin.

44 permanences le mardi matin au CHU.

6 permanences le lundi matin au CLCC Jean-Perrin.

5 permanences le mercredi après-midi au CH Sainte-Marie.

12^e Semaine de mobilisation de l'ADMD avec tractage, à Clermont-Ferrand.

8 avril: stand «Les droits des usagers» au CHU Gabriel Montpied.

9 avril: stand «Les droits des usagers» au CLCC Jean Perrin

10 avril: stand «Les droits des

usagers» au CHU Louise Michel.

7 septembre: pique-nique annuel au Jardin Lecoq.

14 septembre: forum des associations à Clermont-Ferrand, organisé par Laurent, militant.

2 novembre: 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, avec plusieurs tractages (places de Jaude, place Gaillard, place de la Victoire).

CONFÉRENCES-DÉBATS PUBLIQUES DE L'ADMD 63

19 avril: réunion publique «Directives anticipées, personne de confiance et mandat de protection future», au Centre associatif Jean Richepin, à Clermont-Ferrand.

29 mai: réunion publique «Protéger ses biens et sa personne: directives anticipées, personne de confiance et mandat de protection future», avec le CCAS à Clermont-Ferrand.

22 octobre: réunion publique «La mort volontaire assistée», avec Jacqueline Jencquel.

PARTICIPATION À LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

3 RU/Représentant des Usagers en CDU/Commission des Usagers présents dans 7 établissements hospitaliers publics ou privés + 1 au Conseil de Surveillance du CH de Riom + 2 en CCI/Commission de Conciliation et d'Indemnisation + 1 en CPP/Comité de Protection des Personnes + 1 en CRSA/Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes à LYON) + 1 en CTS/Conseil Territorial de la Santé de la circonscription territoriale du Puy-de-Dôme

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**1034 adhérents**

Délégué: André Weiss - Lotissement Ader - 64250 Louhossoa - admd64@admd.net

Déléguée adjointe et responsable des permanences: Colette Weiss - Tél. 05 59 93 34 85

Permanences à Pau : le premier mercredi d'octobre et février, de 15h à 17h - Centre Social de la Pépinière - 4-8 avenue Robert Schuman.

Permanences à Bayonne : le dernier jeudi de septembre et janvier de 16h à 18h - Maison de la Vie Citoyenne - 26 avenue de l'Ursuya.

Permanence à Hendaye : au Centre Social Denentzat - 29 rue Richelieu.

Cette année, la délégation a passé le cap des 1000 adhérents. Tout au long de l'année nous avons eu de nombreux contacts et échanges avec les adhérents surtout par courriels et téléphone. Ces contacts portaient essentiellement sur les directives anticipées. Nous avons effectué des visites à domicile à la demande de quelques personnes.

Nos deux réunions annuelles des adhérents, ouvertes au public, au mois d'avril ont rassemblé environ 90 participants. Le thème « Directives anticipées et rédaction » présente toujours un grand intérêt.

Nous avons participé au forum des associations de Biarritz le 22 septembre. A cette occasion nous avons établi de nombreux contacts et distribué de la documentation.

A l'initiative de Madame Morlaàs-Lurbe, nous avons animé une réunion d'information sur l'ADMD et les directives anticipées au Centre Socio-Culturel d'Orthez le 18 octobre.

A l'initiative de la Libre Pensée des Pyrénées-Atlantiques, notre Président Jean-Luc Romero-Michel a présidé et animé une réunion le 8 novembre à la Maison des Jeunes et de la Culture du Laü à Pau sur le thème « *Légaliser l'euthanasie et assurer l'accès aux soins palliatifs* ». 130 personnes ont participé à cette réunion.

A la demande d'une adhérente, nous sommes intervenus auprès d'une députée, Madame Lasserre-David. Cette députée a posé une question écrite à la ministre de la Santé pour lui demander quel outil elle comptait mettre en œuvre pour évaluer la loi Claeys-Leonetti. Réponse évasive de madame la ministre.

65 - HAUTES-PYRÉNÉES



338 adhérents

Délégué : Jean Haillet
28, sente des Rossignols
65290 Louey - admd65@admd.net

L'année 2019 a été marquée par la venue du Dr Yves de Loch, médecin belge, qui avait fait une intervention très remarquée à notre assemblée générale à La Rochelle. A ma demande, il a bien voulu faire le déplacement depuis la Belgique. Afin de préparer cet événement et surtout d'attirer beaucoup de monde, je suis allé une dizaine de jours avant son intervention à Tarbes, me faire interviewer par un journal régional. *La Nouvelle République* me fit le meilleur accueil, consacra un long article reproduisant l'interview en page intérieure avec photo et présentation du délégué, et pour bien attirer l'attention, photo et titre en première page. Pour compléter la publicité, j'ai distribué des tracts, aidé de plusieurs adhérents, sur les deux principaux marchés de Tarbes, à l'entrée d'un supermarché ainsi qu'à l'entrée de l'assemblée générale de l'Université du Temps Libre de Tarbes à laquelle se rendaient plus de 200 adhérents (population plus sensible que d'autres à la question de la fin de vie, vu son âge).

Le résultat fut à la hauteur des efforts déployés. Le 24 janvier, près de 300 personnes vinrent dans l'amphi universitaire du STAPS écouter très attentivement Yves de Loch et l'applaudir. J'avais fait venir des exemplaires de son beau et fort livre, « Docteur, rendez-moi ma liberté. Euthanasie: un médecin belge témoin ». Le conférencier put ainsi toucher de façon durable auditeurs et proches de ceux-ci en vendant plus de 40 exemplaires.

Tout au long de l'année, fidèle à ma ligne de conduite, j'ai répondu aux appels téléphoniques d'adhérents ou personnes intéressées par l'ADMD et j'ai accepté d'être l'une des 3 personnes de confiance prévues par les directives anticipées.

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES



704 adhérents

Délégué : René-Jean Cambillau
6, rue des Ecoles - 66550 Corneilla-la-Rivière - admd66@admd.net

Je réponds aux demandes de conseils et de renseignements que je reçois de façon régulière.

Je reste actif sur les réseaux sociaux, notamment via le compte twitter de la délégation @ADMD_66, afin de relayer au mieux l'actualité.

67 - BAS-RHIN



796 adhérents

Délégué : Robert Wohlfahrt - 24, rue de l'Eglise - 67160 Rott - admd67@admd.net

Nous recevons 4 à 5 personnes à chaque permanence du premier samedi du mois grâce à l'annonce faite gracieusement dans le quotidien alsacien *Les Dernières Nouvelles*. En entrant elles sont un peu perdues... parler de la mort, se préparer à enfin gérer cette épine de l'âme, pouvoir trouver une personne qui va leur donner une réponse précise grâce à l'appui solide de l'ADMD, et quel plaisir de les voir repartir soulagées, avec le sourire.

Cette année a été riche en événements. Nous avons eu une grande réunion à Strasbourg en mai avec notre président Jean-Luc Romero-Michel, toujours aussi brillant et clair. Nous étions accompagnés par une députée de la région de Strasbourg qui nous soutient. Une deuxième réunion locale animée par moi-même a permis de mettre au point des demandes de visites auprès de personnes qui ne peuvent se déplacer et d'émettre le souhait de se rencontrer plus souvent pour parler ensemble, pourquoi pas créer un café de la mort ?

Ensuite il faut répondre aux nombreux appels de cas limites, toujours en urgence.

Il faut aller à toutes les réunions sur la fin de vie, et il y en a beaucoup en Alsace, il faut savoir parler, intervenir dans les réunions de ceux qui pensent que nous sommes anti soins palliatifs et donneur de la mort !

C'est du travail, mais quel plaisir de voir les personnes vraiment soulagées.

68 - HAUT-RHIN



385 adhérents

Déléguée: Huguette Wiczerzak
53, rue du 3 décembre - 68150
Ribeauvillé - admd68@admd.net

- Soirée à thème à la Médiathèque de Ribeauvillé.
- Réunion publique animée par Jean-Luc Romero-Michel au CREF de Colmar (14 et 15 juin).
- Participation au Grand Débat.
- Visites à domicile à la demande des adhérents.
- Parution d'articles dans les journaux locaux.
- Interview télévisée sur les directives anticipées.
- 4 réunions d'adhérents, dont 2 à Colmar et 2 à Mulhouse (26 mars et 2 avril et 8 et 15 novembre).

69 - RHÔNE



2314 adhérents

Délégué: Hubert Sapin - ADMD -
Palais du Travail - 9, place Lazare-Goujon -
69100 Villeurbanne - admd69@admd.net

La délégation du Rhône organise **une permanence le 1^{er} jeudi du mois de 15h à 17h** au Palais du Travail de Villeurbanne. Celle-ci est fréquentée par plusieurs personnes (adhérentes

ou non). Un avis est publié dans le journal *Le Progrès* pour l'annoncer.

Le délégué a transmis ses **vœux aux 14 députés et 7 sénateurs du Rhône. Une seule lettre de remerciements! (M. Touraine).**

Le délégué a été présent à la réunion des délégations à Paris les 25 et 26 janvier.

Un article sur l'ADMD a été publié dans le **journal départemental de la Libre Pensée en mars.**

En mars, le délégué a rencontré 7 étudiantes infirmières de l'école de Bourgoin-Jallieu (Isère).

La Semaine de mobilisation n'a pas mobilisé... les adhérents. Plusieurs membres de l'équipe ont distribué des tracts **le 25 avril sur le campus de la Doua à Villeurbanne.** Ce fut comme toujours un succès auprès des jeunes. La distribution devant l'hôpital Edouard Herriot a dû être annulée en raison du très mauvais temps.

La réunion publique le 27 avril en présence de Jonathan Denis, secrétaire général de l'ADMD et de Jean-Louis Touraine, député du Rhône, a rassemblé 120 personnes. Beaucoup moins de participants cependant que les autres années (les vacances scolaires et le mauvais temps peuvent-ils expliquer cette faible mobilisation?).

Un article a été publié grâce à un adhérent dans **la revue mensuelle de la MGEN (mai).**

Le 7 septembre, le **pique-nique au Parc de la Tête d'Or** a rassemblé 22 personnes. Le temps a permis de se retrouver dans une ambiance conviviale. Echanges d'idées, de gâteaux! Ce moment est devenu incontournable et attendu. Il n'a qu'un but: se retrouver, prendre son temps et bavarder!

L'année s'est terminée par **la célébration du 2 novembre (Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité) qui a été un franc succès** à l'Espace Citoyen de la Mairie de Lyon 8^e! 160 personnes présentes, plusieurs adhésions. Après les interventions du représentant de la Libre Pensée, du délégué pour le Rhône, de Jean-Louis Touraine et de Jean-Luc Romero-Michel, président de l'ADMD, chacun a pu se rendre à l'atelier des directives anticipées

ou à la dédicace des livres de nos intervenants. Mais, également, recevoir une documentation, discuter avec l'équipe départementale ou se rendre au buffet.

Le délégué **remercie une fois encore toute l'équipe qui l'entoure** et qui assure différentes fonctions (permanences, rédaction du compte rendu lors de la réunion mensuelle, distribution de tracts, écoute des adhérents en difficultés...).

Le délégué mettra un terme à ses fonctions le 30 juin 2020 mais restera dans l'équipe afin de poursuivre son engagement et obtenir enfin une loi!

70 - HAUTE-SAÔNE



160 adhérents

Déléguée: Patricia Maitret - 21, rue Victor-Hugo - 70100 Gray - admd70@admd.net

Lexique: @dhérents: adhérent(e)s internautes. symp@atisants: sympatisant(e)s internautes.

15 janvier: relance de la campagne «Interpellons nos parlementaires» auprès des @dhérents et symp@atisants.

4 avril: réunion de travail pour la Semaine de mobilisation et conférence-débat de Jean-Luc Romero-Michel.

12 au 19 avril: Semaine de mobilisation anticipée: diffusion et distribution de tracts, incluant l'annonce de la conférence-débat du 19 avril.

19 avril: conférence-débat avec Jean-Luc Romero-Michel, président.

2 novembre: Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Déjeuné fraternel. Cérémonie à 15h devant l'Arbre de la liberté de Vesoul (Jardin Anglais). Affichage et distribution de tracts et prospectus à Vesoul et environs appelant à venir à la cérémonie.

71 - SAÔNE-ET-LOIRE**474 adhérents****Délégué jusqu'en février 2020 :**

Franck Dufour

Le département étant très étendu, comme les années précédentes, des permanences ont été organisées dans différentes villes :

Le 5 février à Mâcon, le 12 à Chalon ; le 26 à Marcigny.

Le 5 mars à Autun, le 9 au Creusot, **Le 12** à Chalon-sur-Saône, le 26 à Bourbon-Lancy.

Le 3 juin à Tournus.

Ces permanences sont l'occasion d'expliquer la loi actuelle Claeys-Leonetti, de remplir les directives anticipées et de mobiliser les adhérents afin qu'ils écrivent aux responsables politiques.

Le 6 avril notre président, Jean-Luc Romero-Michel, est venu à Mâcon présenter l'ADMD. Ce fut l'occasion d'échanges avec des adhérents et des sympathisants de la région sur les différents sujets de la fin de vie, des directives anticipées et également des soins palliatifs. Je le remercie encore pour sa disponibilité, sa simplicité et son engagement.

Le 6 septembre, avec le soutien et l'aide d'adhérents de Chalon, Renée-Claude Nectoux et Jacques Gandon, l'ADMD a pu tenir un stand d'information au forum des associations et ainsi rencontrer de nombreuses personnes.

Le 14 septembre, j'ai assisté à l'Assemblée générale de l'ADMD qui s'est tenue à Vannes.

Lors de la réunion publique du samedi après-midi, sont intervenus : Hervé Pellois et Nicole Le Peih, députés du Morbihan, Jean-Louis Touraine, député du Rhône et président du groupe d'études sur la fin de vie à l'Assemblée nationale ; avec Olivier Falorni et Caroline Fiat, il est l'auteur d'une proposition de loi pour la légalisation de l'aide active à mourir. Des représentants des organisations qui travaillent dans le champ de la laïcité étaient également présents : la LDH, la Libre Pensée, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Française de Crémation, et la mutuelle MGEN.

Le 2 novembre : 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans

la dignité. Sur le marché de Cluny, distribution de tracts et échanges avec des passants qui sont venus vers nous pour s'informer ou encore pour nous faire part de leur soutien ou de leur expérience.

Merci à tous ceux qui, fidèles au combat pour une fin de vie choisie, viennent nous rencontrer et nous soutenir avec gentillesse et bonne humeur.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

72 - SARTHE**498 adhérents**

Délégué : Rémi Marchand - Résidence Sable d'Or - 190, boulevard Demorieux - 72000 Le Mans - admd72@admd.net

En Sarthe, la dynamique autour du débat sur le droit de mourir dans la dignité poursuit son chemin. De nombreuses associations telles que la Libre Pensée, le Centre LGBT de la ville, Vaincre la Mucoviscidose ou même encore le Refuge ont été amenées à travailler avec notre délégation au cours de l'année.

Cette année a été marquée notamment par le Grand Débat auquel notre délégation a trouvé indispensable le fait d'y prendre part de façon tout à fait indépendante et neutre. Nous avons donc participé aux réunions organisées par les députés, ramenant à chaque fois la question du libre choix et du droit de mourir dans la dignité, ce qui nous a permis une belle visibilité dans la presse locale.

Une réunion mensuelle le premier lundi de chaque mois à la Maison des associations à 14h.

Nous avons eu une présence dans la presse locale tout au long de l'année, plusieurs rendez-vous avec les députés, avec les élus municipaux Sophie Moisy et Catherine Brûlé-

Delahaye qui nous ont apporté leur soutien à notre cause.

25 janvier : Journée des délégations auxquelles Rémi Marchand représentait la Sarthe.

4 mars : organisation d'un grand débat à l'initiative de l'ADMD ouvert aux adhérents et non-adhérents, diffusés en direct sur radio Fréquence Sillé.

16 février : réunion publique en présence de Jean-Luc Romero-Michel. Plus de 230 personnes présentes.

25 mai : présence dans le village associatif de la Marche des Fiertés aux côtés de nos camarades de la Libre Pensée de la Sarthe.

14 septembre : Assemblée générale de l'ADMD à Vannes, en présence de Colette et Rémi.

5 octobre : Assemblée départementale de l'ADMD au Mans, en présence du Refuge et de Vaincre la Mucoviscidose.

Le 2 novembre après-midi, nous nous sommes retrouvés place de la République, au Mans, pour informer les passants de nos revendications dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité

73 - SAVOIE**538 adhérents**

Délégué : Florian Penaroyas - 2bis, rue de la Boigne - 73000 Chambéry - admd73@admd.net

Cette année, les adhérents m'ont sollicité par mail, ou par téléphone.

Début septembre, à la « Rentrée des associations » de Chambéry, la présence de l'ADMD a été appréciée par un public nombreux (plus de 100 personnes contactées directement).

Le 2 novembre, une distribution de tracts sur le marché de Chambéry à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Les derniers soubresauts de la fin de vie de Vincent Lambert ont été l'occasion de passage dans la

presse, notamment pour faire un rappel des valeurs de l'association, particulièrement une, la laïcité.

Je sais qu'en cas d'indisponibilité de ma part liée à mon emploi du temps professionnel, les adhérents de notre département sont suivis par les bénévoles du service ADMD-Ecoute (01.48.00.04.92), du lundi au vendredi, que je remercie chaleureusement.

74 - HAUTE-SAVOIE

831 adhérents

Délégué: Cyril Journet - admd74@admd.net

Se reporter à la délégation pour l'Ille-et-Vilaine (35).

75 - PARIS

1^{er}, 3^e, 9^e & 10^e



1^{er}: 80 adhérents

3^{er}: 163 adhérents

9^e: 207 adhérents

10^e: 243 adhérents

Délégué: Rémi Chauvet
admd.paris1@admd.net
admd.paris3@admd.net
admd.paris9@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 10^{ème} arrdt.

2^e



59 adhérents

Déléguée: Annie Gautrat - 12, rue Sainte-Foy - 75002 Paris - admd.paris2@admd.net

Je reste mobilisée pour défendre et soutenir les actions de l'ADMD, et je réponds autant que possible aux demandes de renseignements des adhérents qui me contactent.

Je sais qu'en cas d'indisponibilité de ma part liée à mon emploi du temps

professionnel, les adhérents de notre arrondissement sont suivis par les bénévoles du service ADMD-Ecoute (01 48 00 04 92), que je remercie chaleureusement.

4^e



118 adhérents

Délégué: Franck Duquénou
7, boulevard Morland - 75004 Paris - admd.paris4@admd.net

L'année 2019 a été une année calme concernant les diverses mobilisations et réunions. La délégation pour le 4^e arrondissement de Paris a surtout été présente via les réseaux sociaux et sa ligne d'écoute. J'ai noté durant cette année une réelle demande de conseils et d'écoute de la part des adhérents. Je pense utiliser davantage la ligne téléphonique de la délégation avec plus d'intérêt. Des adhérents ont montré l'envie de s'investir à mes côtés pour multiplier notre champ d'action sur les lieux publics. À l'avenir, il serait judicieux de constituer une équipe motivée pour accroître la visibilité de la délégation. Des projets sont à étudier même si le contexte actuel ne le permet qu'à plus tard...

Je tiens à souligner l'investissement du personnel de l'ADMD pour son suivi régulier au sein des délégations, pour son organisation efficace durant l'année 2019, une année qui a été riche en actualité! Continuons ensemble à interpeller nos politiques qui ne doivent pas se voiler la face sur un sujet qui nous concerne tous!

Ne perdons pas de vue notre objectif, une loi de fin de vie digne pour tous, une liberté de disposer de nous-même.

5^e & 6^e



5^e: 341 adhérents

6^e: 279 adhérents

Déléguée: Anne Vivien
admd.paris6@admd.net

PARTICIPATIONS

- aux Journées des délégations en janvier,
- à la réunion publique organisée par Jean-Luc Romero-Michel dans le XII^e arrondissement de Paris avant le Grand Débat,
- au Grand Débat à la mairie du VI^e arrondissement le 18 février,
- au lancement de l'#AdmdTour à Paris, le 28 juin,
- à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes le 14 septembre,
- au rassemblement à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, place de la République à Paris, le 2 novembre,
- une demie journée avec l'ADMD-Ecoute pour mieux connaître les problèmes des adhérents, en avril.

ACTIONS

- organisation d'une réunion des adhérents à la Maison des associations des V^e et VI^e arrondissements le 11 mai,
- co-animation d'une réunion des adhérents avec Inès Weiser dans le XV^e arrondissement, le 27 mai,
- permanence pour l'ADMD au forum des associations à la mairie du VI^e, le 7 septembre,
- rendez-vous avec le député Gilles Le Gendre le 18 octobre qui donnera lieu à sa présence à une réunion des adhérents en janvier 2020.

RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS

- appels téléphoniques pour relance avant radiation,
- conseils téléphoniques en réponse à des demandes,
- difficultés relationnelles en EHPAD,
- possibilités de fin de vie en Belgique et en Suisse,
- choix de la personne de confiance.

7^e & 8^e**7^e: 217 adhérents****8^e: 128 adhérents****Déléguée jusqu'en décembre 2019:**

Jacqueline Jencquel

**Délégué depuis décembre 2019:**

Florent Giry - 23, rue d'Edimbourg

- Immeuble Debussy - 75008

Paris - admd.paris8@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 16^{ème} arrdt.

10^e**243 adhérents****Délégué:** Rémi Chauvet

ADMD - 130, rue Lafayette - 75010

Paris - admd.paris10@admd.net

Tous les premiers samedis du mois (sauf en été), je me suis tenu à la disposition des adhérents lors d'une permanence. Les bénévoles de l'Admd-Ecoute, présents en permanence au siège de notre association, ont également reçu plusieurs adhérents des délégations dont j'ai la charge. Un compte rendu d'entretien m'a été transmis le cas échéant.

Les 25 et 26 janvier, j'ai participé aux 39^e Journées des délégations, à Bagnolet, comme les autres délégués de notre association. J'ai été amené à rencontrer plusieurs responsables de mouvements politiques sur la question de la fin de vie et à rédiger des notes sur le sujet, leur expliquant dans le détail nos revendications et les arguments que nous mettons en avant pour demander le respect de nos volontés en fin de vie, aussi diverses qu'elles puissent être. J'ai aussi été interrogé par plusieurs médias dont le journal télévisé de France 2 et BFM TV à propos de

l'importance de rédiger ses directives anticipées, ces vidéos ont pu être utilisées par les équipes du siège de l'ADMD pour animer nos réseaux sociaux.

Le 8 juin dans l'après-midi, j'ai eu le plaisir de vous retrouver en mairie du 10^e arrondissement pour une réunion publique aux côtés de notre secrétaire général, Jonathan Denis.

J'ai eu le plaisir de participer au coup d'envoi de l'#AdmdTour, ce tour de France estival organisé par les Jeunes de l'ADMD, lors de son départ le vendredi 28 juin depuis la place de la République.

Le 2 novembre, j'ai bien sûr participé au rassemblement à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, également sur la place de la République, où j'ai pu rappeler nos attentes.

Chacune de nos manifestations, auxquelles je vous encourage à participer, sont autant d'occasion de rencontrer les élus de nos circonscriptions et ceux de nos arrondissements. Comme je continuerai à le faire, je vous encourage à solliciter et sensibiliser les élus à nos revendications, mais surtout à leur demander d'avoir enfin le courage de répondre à nos revendications soutenues par une extrême majorité de nos concitoyens.

Hélas trop régulièrement, les drames en fin de vie vécus par nos concitoyens continuent d'être relayés par les médias, les élus et en particulier les parlementaires se positionnent et réaffirment des engagements parfois pris depuis longtemps. Il reste deux ans à l'actuelle majorité à l'Assemblée nationale pour nous entendre et agir, enfin...

11^e**537 adhérents****Délégué:** Dominique Barthélémy

- 11, rue Servan - 75011 Paris

- admd.paris11@admd.net

Dominique Barthélémy ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès de lui.

12^e & 13^e**12^e: 547 adhérents****13^e: 686 adhérents****Délégué:** Jean-Luc Romero-Michel -

Président de l'ADMD - 130, rue Lafayette

- 75010 Paris - admd.paris12@admd.net

Comme dans toutes les délégations de l'ADMD, nous avons organisé les manifestations prévues par la charte des délégués: réunion publique (dans le cadre du Grand débat national, le jeudi 21 février, à l'Espace Charenton), tractage sur les marchés durant la Semaine de mobilisation (dimanche 28 avril sur le marché de la Porte Dorée), célébration de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, le 2 novembre, avec toutes les délégations parisiennes, place de la République.

Le pique-nique annuel, qui réunit aussi toutes les délégations parisiennes qui le souhaitent et les délégations de la proche banlieue, est organisé par la délégation de Paris 12 qui s'occupe du lieu et de fournir un dessert à toutes et à tous. Il a lieu au bois de Vincennes et est devenu un moment important de la vie de notre délégation car beaucoup de nos adhérents sont aussi demandeurs de moments conviviaux. Il s'est tenu en 2019 le samedi 24 août...

J'ai noté cette année encore un besoin de plus en plus fort de certains adhérents âgés et isolés de contacter plus régulièrement leur délégué pour avoir seulement des échanges sociaux.

Comme la majorité de nos délégations, celles des 12^e et 13^e arrondissements de Paris se développent, se mobilisent et rajeunissent aussi.

14^e**651 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

15^e**961 adhérents**

Délégée: Inès Weiser
admd.paris15@admd.net

Je n'ai organisé qu'une réunion avec notre président Jean-Luc Romero-Michel au Patronage Laïque, avenue Félix Faure dans le 15^e arrondissement en mai. Celle-ci fut un gros succès puisque nous avons reçu plus de 100 personnes.

Nous avons aussi distribué énormément de tracts sur les différents marchés du 15^e à l'occasion de la Semaine de mobilisation de l'ADMD.

Au niveau national, j'ai participé aux Journées des délégations fin janvier, à Paris, et à l'Assemblée générale de l'ADMD en septembre, à Vannes.

16^e**599 adhérents**

Délégée jusqu'en décembre 2019:
Jacqueline Jencquel

**Délégué depuis décembre 2019:**

Florent Giry - 23, rue d'Edimbourg
- Immeuble Debussy - 75008
Paris - admd.paris8@admd.net

Pendant l'année 2019, j'ai animé des réunions en Bretagne (Vannes et Pontivy), puis à Metz, à Clermont-Ferrand, à Bordeaux et à Chambéry.

Je suis allée une fois par mois à Zurich pour faire adopter le suicide de bilan pour personnes âgées chez Exit Suisse Alémanique.

Je n'ai pas eu le temps d'organiser des réunions à Paris. Par contre, j'ai reçu tous les adhérents qui ont souhaité me rencontrer. J'en ai accompagné quelques-uns jusqu'au bout.

Maintenant, je suis vieille et je passe le flambeau à Florent Giry, qui m'a

démontré son engagement et son militantisme. Il sera un excellent délégué. Je reste à sa disposition et à celle de tous les adhérents de l'ADMD.
Jacqueline Jenquel

17^e**424 adhérents**

Délégée: Agnès Stiesz
5, rue de Phalsbourg - 75017 Paris
- admd.paris17@admd.net

12 janvier: meeting avec Stanislas Guérini (un des deux députés de Paris 17 accompagné d'un adhérent, lui-même confronté à une grave maladie). Gentil, mais reste peu dynamique...

25 et 26 janvier: Journées des délégations.

31 janvier: réunion des adhérents à la mairie du 17^e, en présence de Jonathan Denis, Secrétaire général de l'ADMD. Une vingtaine de personnes ayant des questions pertinentes. Motivation pour participer au Grand débat et remplir le formulaire proposé.

13 février: participation au 1^{er} Grand débat, à l'école Truffaut. Rencontre avec maire, députés, sénateur de l'arrondissement.

18 février: participation au 2^e Grand débat, à l'école Péreire. Rencontre avec maire, députés, sénateur de l'arrondissement.

6 mars: une journée à l'ADMD-Ecoute.

11 mars: participation au 3^e Grand débat, à l'école Bessières. Rencontre avec maire, députés, sénateur de l'arrondissement.

2 avril: participation au résultat du Grand débat pour l'arrondissement, à la mairie du 17^e. Rencontre avec maire, députés, sénateur de l'arrondissement.

Du 23 au 30 avril: Semaine de mobilisation sur les marchés :

- marché Berthier (24 avril) avec une adhérente

- marché Bio des Batignolles (27 avril) avec une adhérente

- marché rue de Lévis x 2, par moi-même.

Pour l'ensemble de ces marchés, il y avait très très peu de monde... Vacances scolaires obligent !

28 juin: présence au départ de la caravane de Jeunes de l'ADMD pour la 5^e édition de l'AdmdTour.

24 août: pique-nique annuel de l'ADMD pour les adhérents de Paris, au Bois de Vincennes.

8 septembre: forum des associations, parc Martin Luther King. Du monde, surtout des jeunes. Quelques remarques désobligeantes par quelques « vieux catho fanatiques » !

14 septembre: participation à l'Assemblée générale, à Vannes.

2 novembre: 12^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Tout au long de l'année, relance des adhérents (règlement, directives anticipées...). Disponible téléphoniquement.

18^e**413 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

19^e & 20^e**19^e: 445 adhérents****20^e: 4540 adhérents**

Délégée: Sophie Grassano
Rue Saint-Fargeau (Appt. 56)
75020 Paris - admd.paris20@admd.net

TRACTAGE

Marché cours de Vincennes dans le 20^e, samedi 27 avril. Par une matinée fraîche mais bien ensoleillée, en compagnie de Pascale, Jacques, Jean-François, nous avons réalisé une opération rapide mais efficace.

Pour l'avenir, ce sympathique trio a proposé l'idée d'un petit stand pour laisser les passants venir à nous plu-

tôt que d'arpenter les allées du marché, une façon de faire plus conviviale. Pour le futur, si vous désirez me rejoindre pour opérer de cette façon, ou si vous avez d'autres idées, contactez-moi !

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Présence au rassemblement place de la République à Paris dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Cette année, de nouveau, nous avons eu la chance, alors qu'il avait plu dans la matinée, de bénéficier d'une belle accalmie. Etait-ce dû à ce temps automnal agréable ou au sympathique petit orchestre qui a animé cet événement ? Il me semble que nous étions plus nombreux en 2019 que l'année précédente.

Je vous remercie particulièrement, vous qui résidez dans les 19^e et 20^e, de votre venue. J'ai ainsi l'occasion d'échanger un sourire, quelques mots avec certains d'entre vous. Je regrette que l'on ne puisse pas se parler plus longuement, mais vous voir, assez nombreux, à cette occasion me soutient énormément.

Participation à l'Assemblée générale de l'ADMD, samedi 14 septembre, à Vannes, à l'invitation de Renée Jeanjean, déléguée pour le Morbihan.

RÉUNION À LA MAIRIE DU 20^E SALLE DES FÊTES

Avant de terminer cette année, Jacques déjà présent lors du tractage a établi de nouveaux contacts au sein de la mairie du 20^e et je l'en remercie vivement. Une réunion s'est ainsi tenue le mardi 3 décembre dans la très belle salle des Fêtes du 20^e. Près de 90 participants étaient présents. C'est Jonathan Denis, secrétaire général de l'ADMD, qui a animé cette réunion ainsi que le débat vif et intéressant qui a suivi.

Un petit regret car ni la maire, Frédérique Calandra, ni aucun de ses adjoints/conseillers n'ont pu être présents pendant cette soirée.

RÉSEAUX SOCIAUX

J'utilise de façon quotidienne Twitter avec le compte @ADMDParis20 pour relayer les messages de l'ADMD.

76 - SEINE-MARITIME



1065 adhérents

Délégué: Yves Grégoire - 423, route des Tisserands - 76560 Veauville-les-Quelles - admd76@admd.net

Première année pleine comme délégué, mais année chargée.

Le 8 janvier, rencontre adhérents sur le secteur de Rouen : une soixantaine de personnes.

Le 22 février, conférence de Jean-Luc Romero-Michel, plus de 110 personnes, passages à France 3 et dans la presse écrite.

Quatre permanences fonctionnent : Dieppe (René Lherondel), Rouen (Rémy Girard), Le Havre (Marie-Françoise Devaux), délégués adjoints.

Nous avons enfin conclu avec le CHU de Rouen pour participer aux permanences de l'Espace des Usagers du CHU Rouen (1 fois par mois). Elle est sous la responsabilité de Rémy Girard.

Participation aux Journées des délégations à Paris et à l'Assemblée générale à Vannes.

Rencontres avec quatre députés et réunions de travail spécifiques.

Nombreuses réunions de travail avec l'EREN (Ethique Normandie) sur le thème des directives anticipées.

Accueil d'une belle étape de l'AdmdTour en juillet à Dieppe.

Participation aux forums des associations de Rouen, Elbeuf et Dieppe en septembre.

Action sur le marché de Rouen pour la Journée mondiale le **2 novembre**.

Interventions à l'IUT Carrières Sociales du Havre le **19 novembre** devant un amphithéâtre de 250 étudiants et 2 ateliers de 25.

Conférence de Jean-Luc Romero-Michel, à l'invitation du PS du Havre le **26 novembre**. Plus de 100 personnes.

Représentant l'ADMD au sein de France Assos Santé Normandie, j'ai participé à 4 comités directeur régionaux. J'ai été élu au Bureau, en charge de la vieillesse et de la fin de vie.

Interventions presse, écrite et parlée (*France Bleu*) et TV (*France 3* : JT 19h, en novembre) au sujet de « l'affaire » Vincent Lambert et des médecins accusés d'euthanasie dans le pays de Caux.

Rencontre avec la Libre Pensée et travail sur manifestations communes à Dieppe et Rouen en 2020 en direction des jeunes (IFSI et IUFM).

Contacts avec étudiants de Licence à la Fac de Droit de Rouen pour conférence prévue le **12 février 2020**. Travail avec Philippe Lohéac et Sandy Raux en vue de ma nomination comme délégué national auprès du président, en remplacement de Claire Bazin.

Tout au long de l'année, contacts par mail ou courrier (4 au total) à l'ensemble des adhérents de Seine-Maritime. Le blog admd76.blogspot.com est alimenté en permanence ainsi que le compte twitter @admd76.

77 - SEINE-ET-MARNE



976 adhérents

Déléguée: Annick Guillo - 2, rue des Passereaux - 77680 Roissy-en-Brie - admd77@admd.net

25 et 26 janvier : participation aux Journées des délégations, à Paris.

4 février : intervention dans 5 classes au Lycée Charles de Gaulle à Longperrier.

21 février : participation avec d'autres adhérents au Grand Débat National, porte de Charenton.

28 avril : distribution de tracts sur le marché de Chelles.

12 juin : distribution de tracts sur le marché de Melun.

13 juin : distribution de tracts sur le marché d'Avon.

14 juin : distribution de tracts sur le marché de Fontainebleau.

17 juin : réunion à Avon avec Jean-Luc Romero-Michel, président de l'ADMD, David Gozlan, de la Libre Pensée et le docteur Sylvie Fauvelot-Mahier. Très bonne participation

(environ 150 personnes).

7 septembre: nous avons participé au forum des associations à Roissy en Brie.

14 septembre: participation à l'Assemblée générale de l'ADMD.

2 novembre: participation au rassemblement pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, place de la République.

Je suis représentant des usagers dans un établissement de santé et je participe aux différentes commissions. Je rends visite aux adhérents qui me le demandent, je renseigne par téléphone et je les aide dans leur démarche pour la Suisse ou la Belgique s'ils me le demandent.

78 - YVELINES



2039 adhérents

Déléguée: Odile Novel - 9, avenue Robert Wagner - 78140 Vélizy-Villacoublay - admd78@admd.net

Odile Novel ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer, sur demande, directement auprès d'elle.

79 - DEUX-SÈVRES



241 adhérents

Délégué: Luc Bonet - admd79@admd.net

Se reporter à la délégation pour la Vienne (86).

80 - SOMME

217 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

81 - TARN

439 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

82 - TARN-ET-GARONNE



247 adhérents

Déléguée: Béatrice Ouin-Jacquier - 5, boulevard Garriçon - 82000 Montauban - admd82@admd.net

Le 23 janvier, la déléguée est invitée à expliquer la loi sur la fin de vie, ce qu'est l'euthanasie et les propositions de l'ADMD à un groupe de lycéens de Montauban.

Le 8 février, la déléguée participe à une réunion de l'ADMD 47 à Agen pour y présenter son Powerpoint sur les directives anticipées.

Le 21 février, dans le cadre du Grand Débat proposé par le gouvernement, l'ADMD 82 organise une réunion d'information. Parce qu'elle est annoncée sur le site du Grand Débat, cette réunion permettra de toucher un public qui n'était pas venu jusque-là à nos réunions. Il y aura 25 personnes, dont la moitié de non-adhérents. Beaucoup de questions donc, en particulier sur les directives anticipées, et les possibilités de se rendre en Suisse ou en Belgique si nécessaire. *La Dépêche du Midi* publiera un article et une photo sur cette initiative.

Le 7 mars, lors de l'Assemblée générale annuelle de la CFDT retraités de Tarn-et-Garonne, information sur les directives anticipées, suite à l'adoption par la CFDT, lors de son dernier congrès confédéral, d'un amendement revendiquant le droit de mourir dans la dignité.

En mars, suite au rebondissement dans «l'affaire» Vincent Lambert, interview de la déléguée pour *la Dépêche du Midi*.

Du 23 au 28 avril, dans le cadre

de la Semaine nationale d'action, distribution de tracts sur les marchés du département, avec quelques militants. *La Dépêche du Midi* publie le communiqué annonçant les distributions sur les marchés: mardi 23 à Valence-d'Agen et à Nègrepelisse, mercredi 24 à Montauban-Villebourbon, jeudi 25 à Castelsarrasin, samedi 27 à Montauban-préfecture et dimanche 28 à Moissac. La pluie a perturbé certaines distributions, en particulier celle de Castelsarrasin.

En mai-juin, coup de main à la déléguée du Lot-et-Garonne, indisponible pour quelques semaines, qui donne mon numéro de téléphone aux adhérents de son département et aux personnes intéressées.

Le 2 novembre, pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, distribution de tracts, sous la pluie encore, au marché de Montauban-préfecture.

Et, tout au long de l'année, des rencontres individuelles au domicile d'adhérents à leur demande.

83 - VAR

1876 adhérents

Délégué jusqu'au 31 décembre 2019: Christian Baloy

Comme tous les délégués, nombreux contacts téléphoniques avec adhérents et non-adhérents pour problèmes divers au cours de l'année. Préparation de réunions, réalisation d'exposés, contacts avec élus, médias.

Janvier

Réunion France Assos Santé PACA à Aix-en-Provence pour représenter l'ADMD.

Participation aux Journées des délégations à Paris.

Rendez-vous avec une adhérente hospitalisée.

Mars

Exposé aux adhérents de l'association FNACA Saint-Raphaël/Fréjus.

Tractage sur différents marchés du Var.

Mai

Réunion départementale à Toulon, exposé et projection.

Rdv avec Cécile Muschotti, députée Varoise.

Rdv à sa demande avec un adhérent de Toulon.

Juin

Participation aux Etats Généraux de France Assos Santé PACA.

Intervention à la réunion du député Varois, Philippe Michel Kleisbauer, concernant la législation de fin de vie.

Août

Rdv à la Seyne-sur-Mer et à Sanary avec adhérentes volontaires pour tenir un stand ADMD en septembre dans leurs communes.

Septembre

Exposé et projection aux adhérents de La Libre Pensée locale à La Garde. Stand ADMD aux journées des associations de Fréjus, Hyères, Sanary, Bandol et Le Revest-les-Eaux. Participation à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

Octobre

Interview à la radio locale de l'agglomération Fréjus/Saint-Raphaël Mosaïque FM.

Novembre

Communiqué aux médias du département pour informer sur notre présence sur marché le 2 novembre lors de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Journaliste et photographe *Var Matin* étaient présents sur marché pour réaliser l'article paru dans le quotidien.

Présence également d'une journaliste *France 3 Côte d'Azur* avec cameraman pour prise de vue et interview lors du tractage.

En fin de journée, interview en direct au journal télévisé *France 3 Côte d'Azur* de 19h.

Réunion locale à Sanary organisée par des adhérents locaux.

Stand ADMD à la Fête de la laïcité du Comité 1905.

Divers

Représentation de l'ADMD dans des réunions France Assos Santé PACA.

Réunions en tant que représentant des usagers dans un établissement de santé varois.

Mon mandat de délégué a pris fin à ma demande fin 2019, j'espère que

lors de la parution de l'exercice 2019 la relève sera en place.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD: 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

84 - VAUCLUSE



814 adhérents

Déléguée: Christiane Oillataguerre-260, boulevard du Nord - 84160 Cucuron - adm84@admd.net

Une année faite de beaucoup d'appels, cas très difficiles et demandant énormément de temps dans la majorité. Le plus dur et long m'a obligée à demander l'aide d'un médecin-conseiller de l'ADMD. Je me heurtais à une hostilité du médecin de la maison de fin de vie; je me suis vraiment mobilisée pendant six mois!

Dans mon département, je privilégie les réunions autour d'une collation en fin de journée, mais pas trop tard, ce qui permet d'avoir à la fois les personnes âgées et celles qui sont encore en activité. Une tranche horaire entre 17h et 20h a prouvé son efficacité: Montavet en avril pour drainer les environs d'Avignon, Robion en juin, Villes-sur-Auzon tout au nord du département, en novembre.

Pour l'année à venir je dois me centrer sur le Vaucluse Nord, en évitant Orange et Carpentras. Je suis en recherche d'adhérents qui peuvent m'aider pour mieux couvrir le département pour pouvoir encore mieux agir.

Février: j'ai été obligée de tout annuler, au vu «des trombes d'eau»...

Au global de cette année, à travers les autres activités que j'ai, je pense avoir obtenu un nombre d'adhésions non négligeable.

Pour 2020, 4 projets très ciblés, mais j'attends que les élections

municipales soient passées car l'attention des habitants n'est pas aussi disponible.

85 - VENDÉE



615 adhérents

Déléguée: Maryse Kalsch - 25, route d'Avrillé - 85540 Saint-Avaugourd-des-Landes - adm85@admd.net

25 et 26 janvier: journées annuelles des délégations, à Paris. Moment riche d'échanges et de convivialité; tous les problèmes rencontrés peuvent être abordés.

25 février: intervention à Saint-Gilles-Croix-de-Vie sur invitation de l'association Innovée, sur le thème de la fin de vie; une cinquantaine de personnes qui ont découvert l'ADMD et quelques inscriptions.

16 mars: conférence à Nantes du Dr Lossignol, médecin belge, responsable des soins palliatifs à l'hôpital Jules Bordet à Bruxelles. Éclairage sur la loi belge et son application, hélas seuls 10 Vendéens ont osé se déplacer pour cette conférence passionnante et pleine d'humour.

28 mars: ADMD à l'ICAM (Ecole d'ingénieurs); j'étais invitée à parler de l'euthanasie et du suicide assisté au cours d'une présentation et animation d'un débat sur ce sujet comptant pour leur examen (durée 4h) faite par 4 élèves en 2^e année d'ingénieur devant leur classe et leur professeur, avec comme contradicteur le responsable de l'association JALMALV en Vendée. Débat intéressant, confirmant que les jeunes sont prêts.

18 avril: participation aux «Jeudis de Sophia»; dîner-conférence-débat public sur le sujet de la fin de vie.

Semaine de mobilisation sur les marchés du 16 au 22 avril. Tractages assurés par quelques adhérent(e)s des différentes localités. Globalement, écoute difficile...

13 mai: réunion à Jard chez une amie qui avait réuni quelques amies intéressées par notre association.

18 mai: réunion régionale avec Jean-Luc Romero-Michel et Philippe Lohéac à Poitiers, à l'invitation du nouveau délégué pour la Vienne, Luc Bonet.

6 et 7 septembre: forum des associations aux Sables-d'Olonne, stand ADMD animé par des adhérents et très visité! Beaucoup de questions, quelques inscriptions.

14 septembre: à Vannes, et sous un soleil radieux, 39^e Assemblée générale de notre association.

18 octobre: l'ADMD est invitée à participer à une conférence sur la fin de vie organisée par le Grand Orient de France à la Roche-sur-Yon.

13 novembre: Rencontre/information sur l'ADMD assurée par une adhérente militante, pour la MGEN à la Roche.

Et tout au long de l'année, de nombreuses visites à des adhérents pour les informer et les aider à préparer leur départ en Suisse, ou les assister lors de la rédaction de leurs directives anticipées avec leurs personnes de confiance. Et toujours de plus en plus de demandes de malades en phase terminale, adhérents de l'ADMD ou pas, et qui espèrent que nous ferons des miracles face aux médecins qui refusent d'appliquer la loi Leonetti de 2016... un désastre dans ce département.

86 - VIENNE



412 adhérents

Délégué: Luc Bonet - C/O La Ligue de l'Enseignement de la Vienne - 18, rue de la Brouette-du-Vinaigrier - 86000 Poitiers - admd86@admd.net

Orpheline depuis 2016, j'ai repris la délégation de la Vienne en novembre 2018 puis j'ai été nommé pour les Deux-Sèvres en janvier 2019.

Convention avec la Ligue de l'Enseignement 86, permettant l'accès à des locaux et une adresse postale.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ADMD À POITIERS

12 janvier: intervention de Jonathan Denis, secrétaire général. Une quarantaine de personnes.

18 mai: conférence de Jean-Luc Romero-Michel avec des interventions du sénateur Alain Fouché et de l'ex-députée Véronique Massonneau, tous deux membres de l'ADMD et du comité d'honneur. Salle pleine (environ 120 places) et couverture médiatique ad'hoc.

Une équipe de 8 personnes est constituée, se réunit régulièrement, permanences mensuelles à partir de 2020. Délégué adjoint: Jacques Dubroca.

Une lettre d'information 86 et 79 est envoyée par mail sur la base d'une inscription volontaire des adhérents rencontrés ou contactés (proposée aux nouveaux adhérents). Une cinquantaine d'inscrits.

ACTIVITÉS PROPRES AU DÉLÉGUÉ

Information le 13 février auprès du CIF-SP, association référente locale du dispositif Monalisa («isolement des personnes âgées»).

Participation avec le délégué adjoint au Grand Débat, le 19 mars, organisé par le Conseil Territorial de Santé.

Rencontre avec les adhérents des Deux-Sèvres, à Niort (communication interne), une douzaine de présents.

Intervention à une conférence «Accompagner la fin de vie» le 11 avril, organisée par la Mutuelle Générale de la Vienne. Assistance d'une soixantaine de mutualistes.

Intervention et débat (3 heures) le 24 mai à l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) devant et avec 80 étudiant.e.s dans le cadre d'une Unité d'enseignement sur les soins palliatifs. Très bon accueil, à noter que la seule association invitée était auparavant JALMALV...

Par le biais de formations organisées par le CIF-SP, information de salariées de l'AGMP (association de garde-malades) sur la loi sur la fin de vie le 17 juin et le 30 septembre, à Angoulême (responsables de structures de santé et centres sociaux).

En octobre, tenue d'une table d'information au CHU de Poitiers sur invitation de France Assos Santé.

87 - HAUTE-VIENNE



678 adhérents

Déléguée: Nicole Labarre
1, rue des Bleuets - 87350 Panazol - admd87@admd.net

Nos réunions mensuelles, ouvertes à tous et annoncées dans la presse, nous ont permis d'aborder plusieurs thématiques et de réunir en moyenne une cinquantaine de personnes: informations, actualités, incitations à intervenir auprès des élus et à les rencontrer, comptes rendus des journées nationales, préparation des mobilisations ont été à l'ordre du jour.

Nous avons abordé en janvier la question du référendum et du RIC qu'un adhérent nous a expliqué clairement, avons organisé en février un Grand Débat sur la fin de vie auquel plus de 60 personnes ont participé et envoyé le compte rendu détaillé au gouvernement; en septembre, ce fut le compte rendu de l'Assemblée générale à Vannes et la préparation de nos nombreuses manifestations; et en octobre, nous avons débattu autour du film d'Anne Bert sur la difficulté d'organiser sa fin de vie à l'étranger...

Nos grands événements cette année ont été la conférence en mars du docteur Yves de Loch, venu «rétablir la vérité sur la fin de vie en Belgique» et en novembre, celle de Jean-Luc Romero-Michel, attendu par tous avec le même plaisir: deux têtes d'affiche qui ont réuni environ 120 personnes, passionné l'auditoire et suscité de nombreuses questions.

Notre assemblée départementale en juin a rassemblé une centaine de personnes et a été, comme toujours, suivie d'un repas convivial au restaurant.

Nous avons participé à toutes les manifestations prévues au national: Les marchés en mars (5 lieux différents) et en fonction de l'actualité, deux de plus en juin. Le temps n'était hélas pas très favorable mais nous avons tenu bon! Nous avons bien sûr tenu un stand au forum des associations sur deux jours

en septembre et avons connu un beau succès avec, à la clé, plusieurs adhésions. Notre pique-nique au parc Victor-Thuillat en septembre et la célébration de la Journée mondiale le 2 novembre ont été gâchés par la pluie. Pas de chance ! Et merci aux adhérents courageux qui se sont mobilisés : nous avons fait parler de nous et c'est là l'essentiel.

Je tiens à remercier toute l'équipe active et sympathique qui contribue à la bonne ambiance de la délégation et sur laquelle je sais pouvoir compter. En septembre 2020, mon mandat se termine et j'ai souhaité ne pas le renouveler. J'ai eu la chance de trouver une volontaire pour me remplacer qui, je le crois, fera une très bonne déléguée, et qui, je l'espère, sera nommée à la prochaine Assemblée générale.

Voir aussi les activités pour la Creuse (département 23)

88 - VOSGES



167 adhérents

Déléguée depuis décembre 2019 :

Marie-Thérèse Tenette - 7, allée des Fleurs
- 88000 Epinal - admd88@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activités durant l'année 2019.

89 - YONNE



471 adhérents

Déléguée : Claudine Guinot - BP 90384 -
89006 Auxerre Cedex - admd89@admd.net

63 adhésions enregistrées dans l'année.

En dehors des réunions du groupe d'animation qui ont lieu Passage Soufflot à Auxerre tant que de besoin, nos activités et/ou participations ont

été les suivants :

25 et 26 janvier : Journées des délégations, à Paris.

GRAND DÉBAT

1^{er} février : saisine cahier de doléances sur site de la mairie d'Auxerre.

6 février : Maison de Quartier Rive Droite Auxerre « S'engager pour l'Auxerrois ».

15 février : Foyer ZAC Auxerre, réunion Guillaume Larrive, député.

8 avril : Jonathan Denis, secrétaire général ADMD, au Phare, conférence sur l'évolution de la fin de vie.

12 juillet : #AdmdTour à Auxerre - Tractage le matin sur le marché de l'Arquebuse.

5 septembre : café/rencontre à Joigny entre adhérents, non-adhérents « Parlons fin de vie ».

14 septembre : Assemblée générale à Vannes.

28 septembre : conférence/débat à Joigny sur la fin de vie organisée par le conseil départemental, les soins palliatifs, en présence de Régis Aubry.

1^{er} octobre : assemblée départementale à Auxerre.

3 octobre : conférence de Jean-Luc Romero-Michel à Clamecy, à l'invitation de la Société Scientifique et Artistique.

5 novembre : rencontre/information à la mairie d'Aillant-sur-Tholon (dans le cadre de la Journée mondiale) adhérents et non-adhérents.

21 novembre : IFSI Auxerre, intervention/échanges avec les élèves de 3^e année.

7 décembre : conseil d'administration ADMD à Paris.

Ensus, renseignements téléphoniques divers, visites à domicile d'adhérents en difficulté, aide pour des cas particuliers et délicats du médecin du groupe d'animation en relation avec la commission Soignants de l'ADMD, accompagnement d'un adhérent à la clinique et suivi.

Cette année, le groupe d'animation a perdu un fidèle compagnon ; deux autres personnes sont venues renforcer l'équipe.

Représentation des usagers : 1 à l'Hôpital local de Villeneuve-sur-Yonne, et 1 à la Clinique Le Petit Pien à Sougères-sur-Sinotte.

Depuis janvier 2019, l'équipe d'animation a opté pour des rencontres

personnalisées avec ses adhérent(e)s et les non-adhérent(e)s qui le souhaitent, en remplacement des permanences habituelles au Passage Soufflot à Auxerre. Ecoute et information sont apportées sur les droits du patient, les directives anticipées et l'aide à leur rédaction, la personne de confiance... dans le respect de la législation en vigueur.

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT



184 adhérents

Déléguée : Sylvie Courroy
1, rue des Capucins - 90000
Belfort - admd90@admd.net

Nous avons poursuivi toute l'année nos permanences mensuelles, qui nous ont donné l'occasion de commenter l'actualité et rencontrer divers interlocuteurs intéressés.

Après avoir participé à la Journée des délégations le 25 janvier, j'ai organisé une réunion dans le cadre du Grand Débat proposé par le gouvernement. Le 9 mars, nous avons accueilli une vingtaine de personnes, dont un tiers de non-adhérents et quelques responsables politiques locaux, pour débattre de l'urgence à faire voter une loi autorisant l'aide active à mourir.

Ce débat avait été enregistré sur le site dédié et a fait l'objet d'un long article dans la presse locale.

Le 27 juin, nous avons tenu notre assemblée départementale, centrée cette année sur le rôle des représentants des usagers (RU). Nous avons invité la directrice qualité de l'hôpital, un RU président de la commission des usagers et une RU de notre association. L'actualité a bien sûr quelque peu monopolisé la conversation, puisque les multiples rebondissements de « l'affaire » Vincent Lambert ont rallié à nous une bonne partie de l'opinion publique. J'ai participé à l'Assemblée générale de l'ADMD le 14 septembre, à Vannes. Le 23 octobre, la Ligue des Droits Humains m'a conviée pour une pré-

sentation de l'ADMD. J'y ai rencontré un auditoire très attentif et combatif, qui ne connaissait pas la loi sur la fin de vie et qui en a ensuite débattu avec ardeur.

Enfin, lors de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre, nous avons proposé aux habitants de Belfort une pétition d'appel à nos trois parlementaires pour légaliser l'aide à mourir. En 4h, nous avons récolté 400 signatures! Et nous avons très agréablement constaté que notre soutien public s'était élargi, car le spectre social, générationnel et religieux a été largement représenté. Nous avons bien sûr envoyé aux députés et sénateur du département le courrier en objet de cette pétition.

91 - ESSONNE



1460 adhérents

Délégué: Patrick Bourguet - 5, rue de Caracas - 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil - admd91@admd.net

L'année 2019 s'est soldée, pour le délégué, par le souci de représenter l'ADMD, si possible mensuellement, à différentes manifestations susceptibles de favoriser de nouvelles adhésions départementales. De ce point de vue, la présence de l'ADMD aux forums associatifs de Palaiseau et d'Evry n'a peut-être pas été inutile. Mais le constat s'impose, 2019 n'a encore pas été l'année de la promulgation de la loi pour laquelle 70 000 adhérents militent.

Janvier

Réunion des délégations à Bagnolet.

Février

Représentation de l'ADMD Essonne à une réunion organisée par l'Association juvisienne «Ouvrons le débat» sur la fin de vie, avec Jean-Luc Romero-Michel comme intervenant.

Représentation de l'ADMD Essonne à une réunion du Grand Débat National organisée par l'ADMD, à Paris.

Mars

Dépôt d'une contribution sur le droit de mourir dans la dignité dans le livre des doléances en mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Avril

Représentation de l'ADMD Essonne à une réunion organisée par le Centre National des Soins Palliatifs, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Juin

Participation du président de l'ADMD, Jean-Luc Romero-Michel à une réunion sur le droit de mourir dans la dignité dans un établissement hospitalier de Viry-Châtillon.

Septembre

Présence de l'ADMD aux forums des associations de Palaiseau et d'Evry. Participation à l'Assemblée générale de l'ADMD à Vannes.

Une fois par trimestre, participation à un Comité Ethique dans un établissement hospitalier de l'Essonne.

92 - HAUTS-DE-SEINE



3149 adhérents

Délégué: Thomas Monteiro - admd92@admd.net

Depuis trois ans, les adhérents de la grande délégation des Hauts-de-Seine m'ont énormément sollicité par mail, et surtout par téléphone. C'est toujours un plaisir de renseigner les adhérents, de les conseiller et leur apporter les meilleures réponses.

À Vannes, lors de l'Assemblée générale de l'ADMD, j'étais heureux de croiser certains d'entre vous.

En 2019, j'ai rencontré les adhérents de Boulogne-Billancourt avec mon adjoint Arthur Beldi, pour une réunion sur la rédaction des directives anticipées, le dossier médical partagé, la législation en cours concernant la fin de vie et «l'affaire» de Vincent Lambert.

Comme chaque année, en collaboration avec les services

administratifs, j'ai tenu à jour le fichier des adhérents de l'ADMD 92 et transmis au siège les changements de coordonnées qui me sont parvenues. Avec l'ADMD-Écoute, nous avons conseillé beaucoup de familles de proches en fin de vie, adhérents de l'ADMD comme non-adhérents.

Pour début 2020, le projet d'une grande réunion à Puteaux est prévue. Le docteur Claude-Alain Planchon, médecin aujourd'hui à la retraite, ex-président fondateur de Choix Vital: Parole & Cancer, ancien spécialiste en médecine nucléaire à l'Hôpital Américain de Paris et titulaire d'un diplôme d'études universitaires en cancérologie clinique viendra échanger avec nous sur l'engagement des médecins pour accompagner nos concitoyens dans leur fin de vie. Je vous tiendrai rapidement informés de la date de cette réunion. Je vous attends nombreux! À très vite!

93 - SEINE-SAINT-DENIS



978 adhérents

Délégué: Stéphane Aujé
63, rue du Printemps - 93220 Gagny - admd93@admd.net

L'année 2019 a été plutôt calme dans notre délégation. Quelques rencontres avec les adhérents qui en ont fait la demande, de l'aide pour rédiger des Directives Anticipées, et surtout des renseignements concernant des éventuels départs en Suisse et en Belgique. J'ai, à nouveau, interrogé nos parlementaires sur leur position vis-à-vis de notre combat et les ai supplié de profiter d'une semaine de «niche parlementaire» afin de pouvoir y inscrire la proposition de loi que nous portons à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Il faut croire qu'ils avaient mieux à faire que de me répondre. Comme l'année dernière, mon courrier est resté sans réponse...

En février, dans le cadre du Grand Débat National, j'ai participé au débat parisien qui a réuni plus de

300 personnes autour de notre président Jean-Luc Romero-Michel et du député Jean-Louis Touraine, président du groupe d'études sur la fin de vie à l'Assemblée Nationale.

Nous avons été présents sur certains marchés lors de notre semaine de mobilisation. L'accueil y est toujours très bon et il nous a permis de prendre contact avec différents responsables politiques locaux qui ont adhéré à notre association. Certains aimeraient même organiser des moments d'échanges et de débats entre l'ADMD et leur formation politique.

Au mois de juin, j'ai participé en tant que membre de la délégation Jeunes au festival *Solidays* qui se déroule à l'Hippodrome de Longchamp. J'ai pu y rencontrer des jeunes de notre département et ainsi leur faire comprendre le sens de notre combat et l'importance de rédiger ses Directives Anticipées, même à leur âge. J'ai également participé au lancement du 5^e #AdmdTour, fin juin, Place de la République.

En septembre, je me suis rendu à Vannes pour notre 39^e Assemblée générale lors de laquelle j'ai été élu administrateur de notre association au titre du 2nd collège (collège des délégués).

Enfin, j'ai été présent le 2 novembre à la manifestation organisée Place de la République pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance festive sans pour autant faire oublier le sérieux et la gravité de notre combat : la liberté de choix !

94 - VAL-DE-MARNE

1743 adhérents

Déléguée jusqu'au 31 décembre 2019 :
Catherine Ruault

25 et 26 janvier : participation à la réunion des délégations, à Paris. C'est toujours l'occasion d'échanger avec les autres délégués sur nos pratiques.
21 février : participation à la réunion ADMD à l'Espace Charenton dans le cadre du Grand Débat National. Les

interventions de la salle étaient intéressantes.

14 mars : réunion à mon domicile avec quelques adhérents, toujours disponibles, pour préparer la Semaine de mobilisation, la réunion des adhérents et diverses actions départementales.

23 au 30 avril : Semaine de mobilisation, encore pendant les vacances scolaires, ce qui nous prive de la participation de plusieurs adhérents qui gardent leurs petits-enfants. Cette année, par manque de bras, nous n'avons pu être présents qu'à Créteil et Nogent.

6 juin : rencontre avec la vice-présidente du conseil départemental. Nous lui avons présenté l'ADMD et échangé avec elle sur les directives anticipées. Elle a reconnu un manque à ce niveau et s'est engagée à y remédier. Elle est aussi consciente que l'on meurt mal dans les EPHAD et se bat pour la formation des personnels.

13 juin : réunion des adhérents à Créteil en présence de Jonathan Denis, secrétaire général. Une cinquantaine de participants ont pu échanger sur l'évolution de la loi sur la fin de vie, et sur la perspective d'un changement dans le cadre de la loi bioéthique. Débat intéressant qui s'est poursuivi dans la convivialité autour d'un apéritif.

28 juin : départ du bus des Jeunes de l'ADMD, place de la République.

24 août : pique-nique de rentrée dans le Bois de Vincennes. Moment convivial où l'on se retrouve à quelques adhérents du 94.

2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Rassemblement place de la République. Peu d'adhérents du 94 cette année.

Courrier en juin à la directrice de l'hôpital Mondor de Créteil pour lui demander une rencontre afin d'envisager un travail d'information au personnel, médecins, élèves en formation et patients ; à ce jour pas de réponse.

J'ai continué d'informer par téléphone les adhérents, répondre à leurs questions, à leur détresse souvent car c'est plus facile parfois d'appeler la déléguée que le service de l'écoute, quelques rencontres à leur domicile quand cela était nécessaire. Mon mandat s'est terminé fin décembre 2019, je regrette que malgré mon insistance personne ne prenne le relais. Beaucoup de travail a été fait, beaucoup reste à faire... Pour que la loi change, les militants doivent continuer de convaincre les politiques.

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 130, rue Lafayette - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute au 01 48 00 04 92.

95 - VAL-D'OISE



837 adhérents

Déléguée : Céline Allaert - Résidence B. Jacques - 18B, avenue de Paris - 95600 Eaubonne - admd95@admd.net

25 et 26 janvier : participation aux 39^e Journées des délégations, à Paris.

6 juillet : assemblée départementale annuelle, à Eaubonne.

14 septembre : participation à l'Assemblée générale de l'ADMD, à Vannes.

2 novembre : participation à la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, à Paris.

Tout au long de l'année : réponses et gestion des demandes diverses, tant par mail que par courrier ou par téléphone, envoi de lettres aux adhérents, courriers d'interpellation aux députés, transmission d'informations au siège, gestion du compte Twitter ADMD95, quelques déplacements exceptionnels pour rencontrer des adhérents dans des situations particulières...



ADMD

130, rue Lafayette
75010 Paris

Services administratifs :

Tél. : 01 48 00 04 16

ADMD - Écoute :

Tél. : 01 48 00 04 92

Fichier national

des directives anticipées :

Tél. : 01 48 00 09 89

Courriel : infos@admd.net

Site : www.admd.net

Ce journal est édité par
l'Association pour le Droit de
Mourir dans la Dignité (ADMD).

Directeur de la publication :

Jean-Luc Romero-Michel

Responsable de la rédaction :

Philippe Lohéac

Coordinatrice de la rédaction :

Sandrine Arrault

Conception graphique :

Richard Cousin
www.yummyum.fr

Photo de couverture :

©Adobe Stock

Impression :

Imprimerie Arlys
www.arlyscreeation.fr

Tirage papier :

64 000 exemplaires

Dépôt légal :

À parution

Bon à tirer le :

26 juin 2020

Les textes signés
n'engagent que la
responsabilité de
leur auteur.

Toujours plus d'informations
sur notre site admd.net
et sur les réseaux sociaux :



Twitter, Instagram, Periscope :
#admdfrance et #jeunesadmd



Facebook :
#admd.france et #jeunesadmd



971 - GUADELOUPE 972 - MARTINIQUE 973 - GUYANE



Guadeloupe : 69 adhérents
Martinique : 45 adhérents
Guyane : 16 adhérents

Délégué : Didier Bartan - 1, rue
de l'Océanie - 97190 Le Gosier -
admd.guadeloupe@admd.net

Didier Bartan ne nous a pas adressé
son compte rendu d'activités. Vous
pouvez vous le procurer, sur de-
mande, directement auprès de lui.

974 - LA REUNION



161 adhérents

Déléguée : Jocelyne Lauret - 64, route du
Vieux Flamboyant - Bernica - 97435 Saint-
Gilles-les-Hauts - admd.reunion@admd.net

21 janvier : débat en cercle fermé
sur la fin de vie à Saint-Denis. 30 per-
sonnes présentes.

21 février : participation au comité de
suivi du programme régional de santé.

7 mars : préparation d'un fascicule
sur les directives anticipées en direc-
tion des adhérents des associations
membres de l'URAASS.

26 avril : présentation des directives
anticipées aux adhérents de
l'association RIVE.

Du 1^{er} au 5 mai : visite de Jean-Luc
Romero-Michel à La Réunion, qui
a donné lieu à diverses interviews
avec des médias télévisuels, radio
et journaux. Notre président a
rencontré trois parlementaires locaux
et a dirigé une conférence publique
qui a réuni près de 200 personnes.
Cette petite semaine a été très riche
en déplacements et en rencontres.

Diverses interviews à propos de
Vincent Lambert pour diverses
Radios + une émission de 1 heure
sur *Radio Première*.

Interview *Antenne Réunion* le
3 septembre sur la déclaration du
pape à propos de l'euthanasie.

12 septembre : conférence au centre
d'actions sociales de la mairie de
l'Etang-Salé avec une cinquantaine de
personne et en présence, notamment
de la présidente du centre, également
conseillère municipale.

Interview *Le quotidien* paru le di-
manche **3 novembre** sur l'euthanasie
et l'ADMD.

Interview *RTL* le **2 novembre** à
propos de la Journée mondiale pour
le droit de mourir dans la dignité.

19 novembre : conférence au
CCAS de la commune des Avirons
en présence du club «des amis»
et 62 personnes présentes. La
présidente, Madame Sermande, est
également membre du CCAS et ex-
conseillère municipale.

Les questions qui reviennent :
intérêt d'adhérer à l'ADMD ? Qu'est-
ce qui a changé avec la loi de
2016 ? Qu'est-ce que la personne de
confiance ? Qu'est-ce que la sédation
profonde, une aide active à mourir ?
Est-ce que l'ADMD peut aider pour
aller à l'étranger ?

98 - MONACO



29 adhérents

Délégué jusqu'en décembre 2019 :
Jacques Desaunay

Déléguée depuis décembre 2019 :
Sylvie Dargery

Se reporter à la délégation des Alpes-
Maritimes (06).